UNIVERSITÉ DU BURUNDI
GRENIER DU SAVOIR DU BURUNDI
Dépôt institutionnel officiel
https://repository.ub.edu.bi

Problématique de la mendicité et de ses implications sur un enfant qui la pratique

Sakubu, Vital; Sous la Direction de : Gabriel Ntunaguza, Ph D

2017
UB, FPSE
https://repository.ub.edu.bi/handle/123456789/1587

Document téléchargé depuis le **Grenier du Savoir du Burundi** — https://repository.ub.edu.bi

UNIVERSITE DU BURUNDI

FACULTE DE PSYCHOLOGIE ET DES SCIENCES DE L'EDUCATION

DEPARTEMENT DE PSYCHOLOGIE

PROBLEMATIQUE DE LA MENDICITE ET DE SES IMPLICATIONS SUR UN ENFANT QUI LA PRATIQUE

Par

Vital SAKUBU

Sous la Direction de:

Gabriel NTUNAGUZA, Ph D

Mémoire présenté et défendu publiquement en vue de l'obtention du grade de Licencié en Psychologie.

Option : Psychologie Clinique et Sociale

Bujumbura, Mai 2017

DEDICACE

A nos parents ;

A nos frères et sœurs ;

A la famille Grégoire NKESHIMANA ;

A la famille Chantal BAJINYURA ;

A la famille Alexandre BUMANE ;

A tous les enfants mendiants.

REMERCIEMENTS

Au terme de ce travail, nous tenons à remercier toutes les personnes qui, de près ou de loin, ont contribué à la réalisation de cette étude.

Je remercie d'abord mes parents qui m'ont montré le chemin de l'école. Mes sincères remerciements s'adressent ensuite à tous les enseignants, depuis ceux de l'école primaire jusqu'à ceux de l'Université, qui nous ont dispensé une formation morale et scientifique. Nos vives gratitudes s'adressent en particulier au Professeur Gabriel NTUNAGUZA pour avoir accepté de diriger ce travail.

Nous remercions également tous ceux qui ont contribué moralement et financièrement à notre formation et à la réalisation de ce travail. Nous remercions nos enquêtés pour avoir accepté de nous fournir des informations.

Nous ne pourrions pas énumérer de façon exhaustive toutes les personnes qui ont apporté soit de près ou de loin, leur soutien à la réalisation de ce travail. Que chacun y trouve l'expression de notre profonde gratitude.

A tout un chacun, nous disons Merci.

Vital SAKUBU

SIGLES ET ABREVIATIONS

BIT : Bureau International du Travail

CEDJ : Centres d'Etudes et de Documentations Juridiques

Ed. : Editions

EESP : Ecole d'Etudes Sociale et Pédagogiques

ESF : Expansion Scientifique Française

Et Al. : et ses collaborateurs

FBI : Federal Bureau of Investigation (Bureau Fédéral d'Enquête)

FPSE : Faculté de Psychologie et des Sciences de l'Education

OIT : Organisation Internationale du Travail

ONU : Organisation des Nations Unies

P.U.F : Presses Universitaires de France

PIB : Produit Intérieur Brut

PMA : Pays Moins Avancés

p. : page

pp. : de la page...à la page...

QUIBB : Questionnaire Unifié pour les Indicateurs de Base du Bien être

SIDA : Syndrome d'Immunodéficience Acquise

UB : Université du Burundi.

UCAC : Université Catholique d'Afrique Centrale

UNESCO : United Nations Educational, Scientific and cultural Organization (Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture)

UNICEF : United Nations International Children's Emergency Fund (Fond des Nations Unies pour l'Enfance)

RESUME

L'enfant constitue l'avenir de l'humanité. De ce fait, il doit bénéficier d'une protection spéciale pour garantir son bien-être. La famille et la communauté restent des endroits privilégiés et favorables pour cette protection. La société a toujours été préoccupée par la place réservée à l'enfant car celle-ci est conséquente de son éducation. Qu'elle soit traditionnelle ou moderne, la société, dans le processus normal, insiste sur la volonté d'assurer à l'enfant une éducation qui favorise son bon épanouissement physique, mental et social. Mais, on observe aujourd'hui une dégradation de la société et des mentalités vis-à-vis de l'enfant suite à une série de contraintes, ce qui fait qu'on observe ici et là des enfants poussés à voler de leurs propres ailes pour survivre et qui sont dans ce sens exploités dans des travaux ou des activités qui sont nuisibles à leur épanouissement : ce qui explique le nombre élevé des enfants des rues dont les mendiants font partie.

Dans notre étude, nous avons voulu découvrir les enjeux du problème de mendicité des enfants en mairie de Bujumbura. Après avoir recueilli les données, nous les avons analysées et interprété les résultats de notre recherche. Après l'analyse des résultats, nous avons constaté que la présence des enfants mendiants dans les rues de Bujumbura est causée non seulement par des facteurs socio-économiques et socio-familiaux mais aussi des facteurs socio-culturels. Les enfants mendiants vivent dans des conditions de précarité matérielle et relationnelle où tous les besoins, à savoir l'alimentation, le repos, l'éducation ainsi que l'affectivité dont ils ont fondamentalement besoin sont en cause : ce qui génère des conséquences sur l'image et l'identité sociale de ces enfants.

TABLE DES MATIERES

DEDICACE.....i
REMERCIEMENTS.....ii
SIGLES ET ABREVIATIONS.....iii
RESUME.....iv
TABLE DES MATIERES.....v
0. INTRODUCTION GENERALE.....1
0.1. Motivation et justification du choix du sujet.....5
0.2. Délimitation du sujet.....6
PREMIERE PARTIE : CADRE THEORIQUE ET METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE.....8
CHAPITRE I : DEFINITION DES CONCEPTS-CLES.....9
1.1. Le travail des enfants.....9
1.2. Un enfant mendiant.....12
1.3. La mendicité...14
1.4. Le psychosocial.....17
CHAPITRE II: GENERALITE SUR L'EDUCATION ET LE TRAVAIL DES ENFANTS.....20
2.1. L'éducation des enfants.....20
2.1.1. Aperçu sur les principes fondamentaux du droit de l'enfant.....21
2.1.2. Le droit à la vie.....21
2.1.3. Le droit à l'éducation.....23
2.1.4. Le droit à la protection.....23
2.2. Aspects du travail des enfants dans la société en général.....24
2.2.1. Le travail de l'enfant en famille.....25
2.2.2. Le travail de l'enfant en dehors de la famille.....26
2.3. La conception de l'enfant en Afrique noire traditionnelle.....27
2 .3.1. Valeur de l'enfant via la fécondité.....27
2.3.2. Fonction de l'enfant.....30
2.4. L'éducation de l'enfant dans le Burundi traditionnel.....33
2.4.1. Le rôle de la mère.....33
2.4.2. Le rôle du père.....34
2.4.3. Le rôle de la fratrie et de l'entourage.....35

CHAPITRE III : QUELQUES CONSIDERATIONS SUR LE PHENOMENE DE MENDICITE DES ENFANTS 37
3.1. Survol du concept de mendicité 37
3.2. Catégorie des mendiants 39
3.3. Les causes de la mendicité 42
3. 3.1. La Pauvreté 42
3.3.2. D'autres causes autre que la pauvreté 43
CHAPITRE IV : PROBLEMATIQUE, OBJECTIFS ET METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE 45
4.1. Problématique 45
4.2. Objectifs de la recherche 50
4.2.1. Objectif général 50
4.2.2. Objectifs spécifiques 51
4.3. Considérations méthodologiques 51
4. 3.1. La méthode qualitative 51
4. 3.2. Terrain, population d'enquête et échantillonnage 52
4.3.2.1. Terrain et univers d'enquête 52
4.3.2.2. Echantillonnage 53
4.3. 3. Technique d'enquête : l'entretien semi-directif et l'observation 55
4.3.3. 1. L'entretien semi-directif 55
4.3.3.2. L'observation 56
4.3.4. Travail de terrain 57
4.3.4.1. La préenquête 57
4.3.4.2. L'enquête 59
4.3.4.3. Problèmes rencontrés 62
DEUXIEME PARTIE : PRESENTATION DES CAS, ANALYSE DES DONNEES ET INTERPRETATION DES RESULTATS 64
CHAPITRE V : PRESENTATION DES CAS 65
5.1. Cas NIM 65
5.2. Cas NIS 66
5.3. Cas BUT 68
5.4. Cas HAK 69
5.5. Cas NIY 70

CHAPITRE VI : FACTEURS DE LA MENDICITE DES ENFANTS EN MAIRIE DE BUJUMBURA 73
6.1. Facteurs socio-économiques 73
6.2. Les facteurs socio-familiaux 75
6.3. Les facteurs socio-culturels 78
CHAPITRE VII: LES CONDITIONS DE VIE DES ENFANTS LIEES A LEUR MENDICITE 81
7.1. La vie matérielle des enfants mendiants 81
7.1.1. Problèmes d'alimentation 81
7. 1.2. Problèmes de repos 83
7.1.3. Problèmes d'habillement 84
7.1.4. Les problèmes liés à l'état sanitaire de l'enfant 85
7.1.5. Problèmes de sécurité 86
7.1.6. Autres activités des enfants mendiants 88
7.2. Vie relationnelle des enfants mendiants 89
7.2.1. Organisation et relation d'entraide au sein des enfants mendiants 90
7.2.1.1. Organisation des enfants mendiants par la formation des groupes 90
7.2.1.2. Les relations d'entraide 92
7.2.2. Les relations entre l'enfant mendiant et son entourage 93
7.2.2.1. Les relations avec les institutions 93
7.2.2.2. Relation avec l'entourage 94
CHAPITRE VIII: L'IMAGE DE SOI DES ENFANTS MENDIANTS LIEE A LEUR MENDICITE 97
8.1. L'enfant mendiant et l'image de soi 97
8.2. L'enfant mendiant et la perception de son avenir 100
8.3. Aspirations des enfants mendiants pour sortir de la mendicité 103
CONCLUSION GENERALE ET SUGGESTIONS 105
BIBLIOGRAPHIE 109
ANNEXES 112

0. INTRODUCTION GENERALE

L'enfant constitue l'avenir de l'humanité. De ce fait, il doit bénéficier d'une protection spéciale pour garantir son bien-être. La famille et la communauté restent des endroits privilégiés et favorables pour la protection de l'enfant en dépit de toutes les autres formes d'avantages que peuvent offrir d'autres institutions de protection.

La société a toujours été préoccupée par la place réservée à l'enfant car celle-ci est conséquente de son éducation. Qu'elle soit traditionnelle ou moderne, la société, dans le processus normal, insiste sur la volonté d'assurer à l'enfant une éducation qui favorise son bon épanouissement physique, mental et social.

Au Burundi par exemple, l'enfant a toujours occupé une place importante dans la vie de la famille. Il était traditionnellement considéré comme une richesse. Son éducation était alors liée à cette conception. Dans la préparation de l'enfant pour affronter la vie sociale, on devait le soumettre à des activités visant sa socialisation puisque pour vivre l'homme doit travailler.

La socialisation par le travail consistait à soumettre l'enfant à des activités familiales proportionnelles à son âge et n'entravant pas son développement. D'ailleurs, dans le monde entier, et c'est depuis longtemps, le « travail » est un facteur de socialisation et c'est dans la famille que se fait principalement la socialisation et cela par les parents, l'entourage et la fratrie.

Mais hélas, confrontés aux difficultés socio-économiques de divers ordres liées à la dégradation du système social, des rapports sociaux de production dans leur ensemble, les gouvernements, les familles et les organisations tant gouvernementales que non gouvernementales parviennent difficilement à subvenir aux besoins des groupes vulnérables en général et particulièrement des enfants. Sur ce point, il convient de préciser que la vulnérabilité de l'enfant est principalement liée à son immaturité, à son inexpérience et à sa dépendance vis-à-vis des adultes.

La communauté se retrouve, de ce fait, face aux immenses défis de dégradation sociale, parmi lesquels il faut noter les difficultés d'assurer la protection des enfants contre toute forme d'exploitation et de multiples abus notamment leur exploitation à des fins économiques ou de subsistance.

Les activités qui font état d'exploitation de l'enfant étant nombreuses, certaines formes de mendicité des enfants en font partie. Le caractère plus ou moins marginal de ces activités complique l'élaboration des statistiques des enfants victimes de ces genres d'exploitation. Même si on ne trouve pas le nombre exact d'enfants dans de telles activités dans le monde, des estimations montrent que l'ampleur du problème est alarmante. Selon l'UNICEF (2012, p.32), dans son rapport sur la situation des enfants dans le monde : *« On estimait en 2008 à 215 millions le nombre de filles et de garçons de 5 à 17 ans à travers le monde obligés de travailler, dont 115 millions dans des conditions dangereuses.* »

C'est ainsi qu'en Asie 1 enfant sur 2 travaille, en Afrique 1 enfant sur 3 et en Amérique du Sud 1 sur 5. Toutefois, ce phénomène existe aussi dans les pays industrialisés. On estime à 2 millions le nombre d'enfants qui travaillent dans toute l'Europe.

Selon un autre rapport de cette même organisation paru en 2008, tels que sorti par l'anti-slavery International les choses se présentaient de la manière suivante :

- 246 millions d'enfants de 5 ans à 17 ans travaillent,
- 179 d'entre eux seraient employés dans des pires formes de travail des enfants, soit 1 sur 8 chez les 5 à 18 ans.
- 111 millions d'entre eux travaillent dans des conditions dangereuses et devraient être « retirés immédiatement de ce travail »
- 8.4 millions d'enfants sont victimes d'esclavage, de la traite , de servitude pour dettes, et d'autres formes de travail forcé, enrôlés de force dans les conflits armés, forcés à se prostituer, à participer à des activités pornographiques et à d'autres activités de nature illégale.
- Les filles sont particulièrement demandées pour le travail ménager
- Quelques 70% des travailleurs mineurs font un travail non rémunéré pour leurs familles.

Avec ces quelques estimations du phénomène d'exploitation du travail des enfants, nous voyons qu'il s'agit d'un phénomène problématique pour l'humanité en général et pour l'enfance en particulier.

Le Burundi n'est pas non plus épargné de ce phénomène. En effet, des enfants sont contraints à des activités contrevenant à la loi et souvent destructrices pour leur

développement. Ici non plus, il n'y a pas de chiffres exacts montrant l'ampleur du problème sauf qu'il y a quelques estimations.

Dans un rapport de l'Unicef paru en 2012, comme on l'observe dans son programme Global Initiative to End All Corporal Punishment of Children 2012, il est indiqué que les enfants de moins de 12 ans ne doivent pas travailler du tout. Pourtant, il est indiqué à ce même fait que certains enfants sont maintenus dans la pire forme du travail enfantin, celle d'esclaves pour dettes, d'enfants soldats ou en étant exploités dans le commerce sexuel impliquant des enfants, etc. Ce rapport indique qu'au Burundi, 375 000 enfants (2 sur 10 enfants) âgés de 5 à 14 ans sont au travail.

Les activités auxquelles sont contraints les enfants dans la rue, en milieu urbain, particulièrement en Mairie de Bujumbura, s'inscrivent dans ces genres de travail. Mais malheureusement, les enfants des rues dont font partie nos sujets à l'étude, les enfants mendiants, sont souvent exclus et invisibles de sorte que dans les rapports officiels des gouvernements et des Etats, ceux-ci apparaissent rarement ou presque pas du tout alors qu'il s'agit d'un phénomène problématique dans le monde. C'est ce que constate d'ailleurs l'Unicef dans son analyse de la situation des enfants dans le monde, dans une étude réalisée en 2006. Selon l'Unicef (2006, p.7), « *les enfants sont considérés comme exclus par rapport à d'autres enfants s'ils risquent d'être privées d'un environnement qui les protège de la violence, de la maltraitance et de l'exploitation ou si la possibilité d'accéder à des services et des biens essentiels compromet leur future participation à part entière à la société* ».

En fait, le fait que les enfants des rues soient exclus et invisibles peut dépendre de nombreux facteurs. Dans ce même rapport, il est indiqué que l'exclusion peut être le fait de leur famille, de la collectivité, des pouvoirs publics, de la société civile, des medias, du secteur privé et d'autres enfants. Les enfants des rues, dont font parties les enfants mendiants, sont donc victimes de l'exclusion par presque tous ces acteurs et ils sont invisibles alors que leur présence dans la rue est publique. L'Unicef (2006, p.7) confirme ce constat :

> *« Dans des cas extrêmes, certains enfants sont invisibles – ils sont privés de leurs droits, sont absents de leur collectivité, ne peuvent pas aller à l'école et ne sont pas pris en compte dans les discours officiels du fait de leur exclusion des statistiques, des politiques et des programmes ».*

L'ampleur du problème de mendicité en Mairie de Bujumbura est là, mais des statistiques manquent. Cette absence de statistiques s'explique par cette exclusion même. L'Unicef continue à expliquer que même s'ils vivent sous nos yeux, les enfants des rues sont souvent ignorés, marginalisés et exclus. Selon le rapport de l'Unicef (2009), dans une étude Nationale sur la pauvreté de l'enfant et les disparités au Burundi, citant Ndayisaba (2005), on estimait à 5000 le nombre d'enfants de la rue dont 60% vivaient en Mairie de Bujumbura, 75% de ces enfants sont originaires de quatre provinces à savoir la Mairie de Bujumbura, la province Gitega, la province Ngozi et la province Kayanza.

La probabilité qu'un tel nombre a augmenté jusqu'ici, est très élevée, à voir les conditions de vie actuelles des familles et du pays dont celles des enfants sont dépendants. La pauvreté des enfants est donc une réalité, et transparait de façon extrême dans cette réalité qui nous préoccupe ici, la mendicité des enfants, ce qui ne peut donc manquer de conséquences sur la vie actuelle et future.

A voir les catégories d'enfants dans la mendicité et la manière dont cette dernière est pratiquée, on peut imaginer que sa portée va au-delà des simples apparences. Ceci non seulement parce qu'il y a des organisations qui s'occupent des enfants en difficulté en général et des enfants de la rue en particulier et que ce phénomène continue d'augmenter, mais aussi parce que l'image que l'enfant a toujours eu dans la mémoire de l'humanité et des Burundais ne devrait pas permettre qu'un tel phénomène existe et perdure.

Face à cet état de chose, notre étude vient pour contribuer à l'exploration des différents enjeux de ce phénomène en interrogeant des personnes impliquées directement dans cette pratique pour chercher à comprendre davantage ce phénomène ainsi que ses implications sur les enfants qui en sont victimes.

La première partie de notre étude comprend le support théorique et le cadre méthodologie. Le cadre théorique comprend l'élucidation des concepts-clés, quelques généralités sur l'éducation et le travail des enfants ainsi que quelques considérations sur le phénomène de mendicité des enfants. Nous présentons ensuite la problématique et les objectifs de notre recherche et enfin, nous décrivons la méthodologie de la recherche.

La deuxième partie de notre recherche est consacrée à la présentation des cas, à l'analyse des données et à l'interprétation des résultats. Nous clôturons notre étude par une conclusion générale et tout en formulant des suggestions.

0.1. Motivation et justification du choix du sujet

Les raisons qui nous ont poussés à entreprendre une telle recherche ne manquent pas. Dans le cadre de la protection de l'enfance, nous avons pensé que nous pourrions apporter notre contribution en axant notre recherche sur un des problèmes de l'enfance au Burundi.

L'idée de faire une telle étude est née de l'observation quotidienne de certaines réalités des enfants en milieu urbain. Chaque fois que nous traversons les rues dans les centres urbains, nous observons des enfants, encore mineurs, dans diverses activités, souvent des activités en marge de la société. Cela se fait d'une manière ou d'une autre de sorte qu'on ne peut pas passer sans se poser des questions, surtout, sur la réalité qui sous-tend un tel phénomène.

Parlant au sujet du travail des enfants, Schlemmer (1996, p. 20), clarifie les choses quand il précise que *« Ce n'est pas le travail qui est en cause, mais le fait qu'il soit effectué par un enfant, un dépendant, un mineur; soit, on déniera à la tâche effectuée la qualité de travail, ou on se révoltera qu'un tel travail soit imposé à des enfants, censés justement ne pas travailler ».*

Dans ce même contexte, Schlemmer (1996, p. 20) clarifie les choses de cette manière : *« Quelles que soient ses conséquences sur l'enfant, un travail n'est jamais perçu comme donnant lieu à une exploitation que pour autant qu'il sera perçu comme une menace vis-à-vis de ce que la société considère comme une forme normale de socialisation ».*

Le problème n'est donc pas que les enfants travaillent mais les conditions dans lesquelles s'exercent ce travail et les conditions de son exploitation.

Nous avons constaté que la mendicité est l'une des activités qui occupent les enfants dans les milieux urbains. Des enfants passent toute la journée à mendier soit seuls ou accompagnés d'adultes. Il y a même des adultes qui exposent leurs enfants comme un appât pour apitoyer les passants afin de se procurer de l'argent. Ces enfants sont dans de telles situations à longueur des journées.

Ces observations nous ont alors poussé à chercher à comprendre ce phénomène puisque nous voyons que cela viole les droits de ces enfants et hypothèque leur épanouissement.

Ce phénomène d'enfants en situation de mendicité entre dans le cadre du travail des enfants et surtout dans ses pires formes, comme l'affirme Coenjaerts coordinatrice du programme international pour l'abolition du travail des enfants, au bureau régional de l'OIT pour l'Asie. Dans le Magazine de l'OIT, elle affirme que ce phénomène est en train de devenir un véritable *« business »* elle continue à expliquer que de plus en plus de malfaiteurs choisissent cette façon de gagner de l'argent et la police ne s'en inquiète pas. Elle conclut qu'il s'agit-là d'un trafic d'enfants et de l'une des formes atroces de travail forcé.

0.2. Délimitation du sujet

Notre travail de recherche porte sur la mendicité des enfants en Mairie de Bujumbura. En fait, le terrain d'enquête se limite dans la zone de Rohero pour la simple raison que le travail sur tous les enfants mendiants en mairie de Bujumbura demanderait des moyens humains, matériels et financiers dont nous ne disposons pas actuellement. De plus, la plupart des mendiants vont s'installer dans les centres où il y a plusieurs emplacements : des banques, des grands magasins, des grands restaurants, des églises et mosquées, des arrêts bus, des parkings, etc. Dans ces lieux les mendiants sont sûrs qu'ils vont recevoir davantage. C'est pourquoi nous avons choisi la zone de Rohero précisément au centre-ville grâce à ses emplacements de grande affluence.

S'agissant de la délimitation thématique, la mendicité des enfants, en tant que l'une des activités faisant partie des pires formes du travail des enfants, peut être approchée de différentes manières puisque beaucoup d'enfants en sont victimes.

Ce phénomène peut être approché sur le volet du droit comme sur le volet psychosocial, puisqu'un enfant contraint à la mendicité se voit exclu et marginalisé de la vie sociale normale, avec toutes les conséquences qui en découlent sur ses droits à jouir d'une éducation digne d'un enfant. En fait, pour un enfant mendiant, presque tous ses droits sont en quelque sorte violés. La mendicité d'un enfant implique qu'il y a violation de ses droits mais aussi un signe d'une société malade économiquement et socialement.

Dans ce contexte, des études sur la mendicité des enfants ont été faites comme celui de Niyongabo (2005) sur la problématique de la scolarisation des enfants, où elle a montré les

obstacles et les conséquences de la mendicité sur la scolarisation de l'enfant qui se révèle problématique.

D'autres chercheurs insistent sur les enfants de la rue sans pour autant spécifier leur catégorie et ainsi étudier chaque cas comme un cas particulier ou chaque occupation des enfants de la rue comme un cas à part. C'est le cas de Bucucu (2001) qui a fait une approche psychosociologique de la vie des enfants de la rue. C'est aussi le cas de Niyongabo (2015) dans son étude sur le vécu psychosocial de l'enfant « dans » la rue utilisé dans le commerce où il montre la vie pénible de cet enfant face à ses relations avec ceux qui l'utilisent et face à son environnement social.

Pour ce qui nous concerne, notre sujet de recherche est dans l'interface du problème d'enfant de la rue et du problème du travail des enfants, deux sujets qui hantent des communautés et deux problèmes qui handicapent, la vie présente et future de l'enfant. Donc sur les deux sujets, on peut multiplier des approches si on veut étudier sur l'enfant dans ce contexte en se situant sur le volet du droit, du social ou du psychologique.

Notre accent est alors mis sur une catégorie spécifique des enfants de la rue : les enfants mendiants. Dans notre étude, nous insistons sur le volet psychosocial de ces enfants mendiants en cherchant à savoir les facteurs de la mendicité des enfants, les conditions dans lesquelles vit l'enfant mendiant, sa vie relationnelle ainsi que les conséquences de ce phénomène sur l'enfant, et cela, en vue de contribuer à la compréhension du phénomène de mendicité des enfants et de son implication sur leur vécu.

La mendicité des enfants est un double sujet qui inclut d'une part les enfants qui mendient eux-mêmes et ceux qui sont utilisés dans la mendicité. On peut donc approcher chaque catégorie séparément. Mais pouvoir les distinguer n'est pas une chose aisée. Nous avons jugé bon que, pour comprendre les différents enjeux du phénomène, il fallait nous limiter à l'étude de la problématique de la mendicité des enfants en incluant tout enfant mendiant directement (lui-même) ou indirectement (utilisé) pour enfin arriver à comprendre, à partir de ses propos, son vécu face à ce problème.

PREMIERE PARTIE : CADRE THEORIQUE ET METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE

CHAPITRE I : DEFINITION DES CONCEPTS-CLES

Pour éviter les mauvaises interprétations de nos lecteurs, il nous semble important de définir quelques concepts clés qui orientent le lecteur dans le fond de notre recherche. En effet, une même expression peut avoir plusieurs significations suivant le contexte dans lequel elle est utilisée. C'est dans ce cadre que les termes : travail des enfants, enfant mendiant, mendicité et psychosocial, que nous utilisons tout au long de notre travail, sont définis préalablement.

1.1. Le travail des enfants

Pour aborder le terme de travail des enfants, il importe de se référer aux textes législatifs puisqu'il existe dans chaque pays des dispositions de la protection des enfants au regard du travail.

Comme dans d'autres pays, la législation burundaise du travail comporte des dispositions réglementant le travail des enfants. Fidèle aux objectifs et à l'esprit de l'O.I.T, cette législation porte des indications précises concernant l'âge minimum d'admission à l'emploi, les travaux insalubres et dangereux, les travaux comportant un caractère immoral ainsi que les conditions de travail, comme la durée de travail ou le travail de nuit. Ainsi, le Burundi a déjà ratifié différents textes protégeant les enfants et doit appliquer les conventions pertinentes à savoir l'article 138 et 182 relatives respectivement à la fixation de l'âge minimum d'admission à l'emploi et à l'abolition des pires formes du travail des enfants. Les dispositions relatives à cette matière se trouvent dans les articles 3, 126, 127, 128 du code de travail du Burundi de 1993.

Toutefois, l'approche juridique a peu de chance d'éclairer sur le phénomène du fait que la législation privilégie le secteur de l'industrie alors que nous sommes dans un pays essentiellement agricole. Il concerne le secteur structuré alors qu'il est relativement rare d'y trouver les enfants au travail.

Cette législation exclut les entreprises dites familiales ou les travaux domestiques, des activités même illicites/et ou marginales, activités que mènent réellement l'enfant burundais aujourd'hui. Or comme l'affirme Schlemmer (1997, p.19) par exemple :

> « *Le travail domestique effectué par les enfants peut être conséquent, voire plus lourd, que celui accompli par les femmes. Car le travail effectué au sein et pour le*

compte de l'unité domestique revêt parfois des formes qui peuvent être pires encore que celles qui sont dénoncées comme inhumaines, dans les industries exploitant ce type de main-d'œuvre».

En fait, il faut dire que l'expression « *travail des enfants* » recouvre une réalité complexe. Le travail et les activités des enfants recouvrent des situations hétérogènes qui demandent d'éviter de faire un amalgame. Le travail des enfants va du travail destructeur ou exploité jusqu'au travail bénéfique qui renforce ou favorise le développement de l'enfant sans compromettre sa scolarité, ses loisirs et son repos.

Comme on le constate dans les publications du BIT, le travail des enfants comporte deux pôles extrêmement opposés. Entre ces deux pôles, on trouve de vastes zones d'activités, avec un travail qui ne nuit pas forcement au développement de l'enfant et celui qui entrave son développement. Pour dire que considérer toute activité des enfants comme inacceptable, c'est semer la confusion sur ce qui est du travail des enfants.

En utilisant le terme travail des enfants, ici, il faut le comprendre dans sa version destructrice et nuisible au développement de l'enfant. Le travail des enfants est un terme large englobant d'une part les pires formes du travail et d'autre part, et à l'extrême opposé, le travail bénéfique pour le développement de l'enfant.

Tous les travaux effectués par des enfants de moins de 18 ans ne sont pas nécessairement assimilés au travail des enfants. Des millions de jeunes exercent un travail, rémunéré ou non, approprié à leur âge et à leur maturité. Ainsi, ils apprennent à prendre des responsabilités, à acquérir des compétences, à améliorer leurs propres revenus ou ceux de leur famille, ainsi que leur bien-être et contribuent au fonctionnement de l'économie de leur pays.

Le travail des enfants est donc la forme inacceptable d'un travail effectué par un enfant. Il s'agit d'un travail mettant en danger les enfants et les soumettant à l'exploitation. Deux conventions fondamentales de l'OIT portant sur l'abolition du travail des enfants établissent une distinction entre les formes acceptables et les formes inacceptables de travail.

En substance, le travail des enfants devant être aboli entre dans les trois catégories suivantes :

- Travail dangereux ou travail mettant en danger le bien-être physique, mental ou moral d'un enfant, soit en raison de sa nature, soit en raison des conditions dans lesquelles il s'exerce. Le travail dangereux est défini par la législation nationale (Convention 182);

- Les pires formes du travail des enfants internationalement reconnues "sans réserve": l'esclavage, la traite, la servitude pour dettes et d'autres formes de travail forcé ; le recrutement forcé des enfants en vue de leur utilisation dans des conflits armés; la prostitution et la pornographie; et les activités illicites (Convention 182) ;

- Travail effectué par un enfant dont l'âge est inférieur à l'âge spécifié pour ce type de travail et qui est par conséquent susceptible d'entraver l'éducation de l'enfant et son plein développement (Convention 138).

Les conventions de l'OIT s'attachent aux formes du travail des enfants nécessitant d'être prises en compte de façon particulièrement urgente. Le bien-être de l'enfant et le respect de ses droits en tant qu'enfant est fondamental.

Pour ce qui nous concerne, nous pouvons classer certaines formes de mendicité des enfants en milieu urbains au Burundi parmi les pires formes du travail des enfants par l'observation de des stratégies utilisées par les enfants qui pratiquent la mendicité, le temps qu'ils passent entrain de mendier, l'état dans lequel ils sont, et l'image que donne à l'enfant une telle pratique par rapport aux autres enfants de son âge et de l'entourage en général.

D'une part la mendicité a tendance à se présenter comme un travail des enfants. Même si celle-ci est plutôt passive et pas économique elle plutôt bénéfique pour celui qui la pratique est permet sa subsistance. D'autre part, c'est une activité illicite et marginale qui remplit les conditions dénoncées par l'OIT comme on vient de le remarquer dans les catégories ci-haut définies. La mendicité des enfants est donc nuisible par sa nature, les conditions dans lesquelles elle s'exerce et ses implications sur le développement normal de l'enfant est devrait être éradiquée sous toutes ses formes comme il est dans l'obligation de l'IOT.

1.2. Un enfant mendiant

Quand on parle de l'expression « *enfant mendiant* », on entend directement « enfant de la rue ». Or, parler des enfants de la rue fait entendre vaguement toutes les catégories d'enfants telles que ; enfants de la rue, enfants à la rue, enfants dans la rue. Il s'agit donc des enfants qui vivent et/ou qui travaillent dans la rue, qui ont fait de la rue leur univers. On peut même les appeler « *enfants des rues* » pour désigner tous ces enfants qui sont d'une manière ou d'une autre dans la rue, et pour une raison ou une autre, contraints à y chercher leur survie matérielle ou morale d'une certaine manière. Pourtant il y a une différence dans leur catégorisation.

La différence fondamentale réside sur le temps que les enfants doivent passer dans la rue. Mais la différence basée sur leur occupation dans la rue peut faire allusion à des enfants occupés par le commerce ambulant, par le ramassage des ordures, par le gardiennage des voitures, porte-faits, voleurs, mendiants, etc...Tout un arsenal d'activités ou de pratiques des enfants des rues.

Cela fait la compréhension du concept d'« *enfant mendiant* », doit appeler celle du concept« *enfant des rues* », car nous voyons que ce sont ces « *enfants des rues* » qui font généralement recours à la mendicité. Mais, il faut alors comprendre de quels enfants il s'agit.

Pour comprendre le concept d' « *enfant de la rue* », il faut faire référence aux différentes définitions données par certains auteurs et travailleurs sociaux qui interviennent dans le domaine des enfants de la rue. Selon Tessier (1995, p.40): « *L'enfant de la rue est par définition, l'enfant de l'espace public conçu en opposition d'un enfant de foyer privé et protégé* ».

Comme on le voit dans cette définition, le concept reste encore moins clair, c'est ainsi qu'il faut encore se référer à ce qu'ajoute Tessier (1995, p.47), en explicitant sa compréhension sur le concept d'enfants de la rue : « *L'enfant de la rue joue dans la rue, se promène et travaille dans la rue mais, en plus et c'est fondamental, il y vit et y dort. Il y fait l'expérience de la vie, de l'amour et de la mort* ».

Aussi, Ndayirukiye (2002, p. 218) précise que :

> *« L'enfant de la rue vit réellement dans la rue. Il pourrait avoir une famille ou ne pas en avoir mais il a coupé en faisant une figue parfois définitive vers la rue. C'est le type d'enfants qui dorment la nuit dans les carcasses de voiture, dans les coins de la rue ou aux alentours de certains édifices en y érigeant leur demeure ».*

On comprend qu'il s'agit des enfants qui ont déjà rompu toutes les relations avec leurs familles. Pour survivre, ces enfants exercent des activités lucratives et s'il le faut des activités en marges de la société dont la mendicité est ici la bienvenue.

Il faut noter que pour ces enfants l'avenir est incertain car ils vivent une vie du jour le jour et c'est d'ailleurs ce que Ndayirukiye confirme en ajoutant que ces enfants peuvent se promener pendant le jour pour vaquer à leurs activités mais le soir ils reviendront là. Le changement de ce lieu peut avoir lieu d'un moment à l'autre lorsque les policiers les traquent ou les veilleurs de nuit les empêchent de restent dans leur proximité. Les définitions du terme « enfant de la rue » sont nombreuses mais toutes convergent sur une même réalité, celle de vivre complètement dans la rue.

L'« *enfant à la rue* » désigne un enfant fugueur, qui passer dans la rue pour une durée plus ou moins longue ; de tels enfants sont dans la rue dans une situation transitoire. Mais leur fréquence dans la rue peut les mettre en contact avec les enfants de la rue, ou dans la rue ou ceux qui peuvent profiter des enfants des rues. Ici, la probabilité qu'il devient enfant de la rue est plus ou moins grande.

Même si ceux-ci n'ont pas été en grande partie objet d'approche particulière qui ont intéressé les chercheurs et les intervenants sociaux, ils sont parmi les enfants des rues car ces sont des potentiels enfants de la rue ou dans la rue comme en le voit là-haut.

« *L'enfant dans la rue* » est par définition, un enfant qui a fait de la rue son lieu de travail, où il trouve de la nourriture mais loge dans une famille. Les enfants dans la rue, dans la journée, sont dans la rue mais la nuit ils rentrent à la maison ou dans une institution d'accueil. Ils sont pour la plupart privés de scolarité. Certains font du commerce ambulant, d'autres ramasser les ordures, d'autres font de la mendicité, etc. Contrairement aux enfants de la rue et à la rue qui, pour les premiers, y sont parce qu'ils y vivent, et les seconds parce qu'ils y circulent en en figue ou transitoirement, les enfants dans la rue y sont pour un but, y chercher de l'argent.

Ceux-ci sont souvent, pour la plupart, en contact avec leur famille, ils sont en quelque sorte au travail comme l'affirme Ndayirukiye (2002, p.219) :

> *« Ces enfants dans la rue ont souvent une mère démunie, prostituée ou ancienne prostituée, veuve ou divorcée qui, souvent, envoie l'enfant cherche de l'argent pour pouvoir nourrir cette famille qui peut compter d'autres enfants ».*

Cette classification met en exergue la rupture familiale, totale ou partielle, révélée par le niveau de permanence dans la rue, absolu ou relatif. La définition des enfants de la rue évolue parallèlement à l'étude du phénomène et de sa complexité par les acteurs qui travaillent auprès de ces enfants.

Pour toutes ces catégories d' « enfants des rues », on n'y observe des mendiants permanents ou transitoires, certains étant valides ou handicapés. On comprend ici que parler des enfants mendiants doit nécessairement appeler ce concept « enfants des rues » car dans toutes ces catégories d'enfants définis la mendicité est l'occupation qui leur semble la plus facile bien que dégradant, pour répondre à certains de leurs besoins sans fournir beaucoup d'efforts.

Le terme « enfant mendiant » signifier donc ici, tout enfant de la rue qui pratique la mendicité d'une manière ou d'une autre qu'il soit accompagné d'adulte ou non. Nous les situons aussi dans la catégorie des enfants plongés dans les pires formes du travail en considérant les conditions dans lesquelles se pratique la mendicité et les conséquences qu'une telle occupation peut causer à l'enfant. Nous désignons comme enfants mendiant tout enfant de la rue dans une situation de mendicité ; soit qu'il mendie de lui-même, soit qu'il l'y est pousse par un tiers.

1.3. La mendicité

La mendicité peut se définir d'une façon très simple comme l'action de quémander. Cette action revêt plusieurs formes, elle peut être soit visible ou soit dissimulée. La mendicité consiste à demander à autrui une aide (le plus souvent de l'argent ou de la nourriture) sans contrepartie. C'est une pratique qui donne l'image d'une inadaptation sociale sur la personne qui la pratique et dans certains égard rend la personne dépendant est incapable de

fournir aucun effort visant la production. Il peut, dans certaines circonstances, faire de la mendicité un véritable métier. Le manque de ressources matérielles et l'impossibilité de gagner de l'argent par d'autres moyens peuvent conduire un individu à mendier dans le but de répondre à ses besoins.

La mendicité est souvent perçue de façon ambivalente. Du point de vue sociologique, la mendicité est un fléau social, mais qui trouve généralement ses causes dans la société. Il s'agirait soit d'un isolement, soit d'une infirmité physique ou morale qui rend l'individu incapable de s'intégrer dans le processus normale de production. Ainsi, le mendiant est une personne qui vit matériellement d'aumônes ou de l'argent ou de la nourriture donnée par charité.

Pour susciter la pitié de tout passant, le mendiant demande l'aumône de façon servile et humiliante. La mendicité reflète donc l'image de la pauvreté, soit l'image d'un défaut qui est dans une certaine mesure condamnable.

En effet, les mendiants peuvent être pris comme des personnes incarnant les difficultés de vivre toutes les valeurs positives, provoquant tantôt la compassion tantôt le mépris. Ils sont en en quelque sorte rejetés.

En fait, du point de vue social, la valeur de l'homme est appréciée à partir de son rendement professionnel, de ses manières de vivre avec les autres, de ses revenus acquis honnêtement, des services divers qu'il rend à la communauté. Ce qui explique la mise en marge du mendiant allant dans le sens de la surprotection ou au contraire du mépris voire de l'établissement des sanctions à l'encontre de la mendicité. Cela est dû au fait qu'il y a à constater que tous ce qui font la mendicité ne sont pas nécessairement authentiques et réellement dépourvus de biens et de considérations sociales.

Dans notre société comme ailleurs, la mendicité est prise comme une pratique marginale réservé aux personnes vraiment incapables et dans des cas extrêmes qui ne pourraient pas avoir d'autres moyens que de vivre d'assistances charitables comme les handicapés graves, les vieux pauvres sans familles; etc., ses personnes doivent être assistées comme l'exige la morale. Mais, la mendicité, si elle est pratiquée par des personnes valides, des sanctions s'imposent dans certains égards.

Ainsi par exemple « *en France, le code pénal prévoit des sanctions contre « les gens sans aveu », qui n'ont ni domiciles certains ni moyens de subsistance et qui n'exercent habituellement ni métier ni profession.* » Encyclopédie Larousse des jeunes (1991, p.876)

Au Burundi, il y a une loi similaire pour empêcher l'augmentation des personnes valides qui veulent vivre aux dépens du travail d'autrui. Ainsi dans notre législation, l'article 340 du code pénal de 1981 stipule ce qui suit : « *pourra être mis à la disposition du gouvernement pour 5ans ou plus, toute personne valide qui exploite la charité comme mendiant de profession*». Code et lois du Burundi (2010, p.371).

Une personne qui exploite la charité alors qu'elle est valide pourra être considérée comme dangereuse pour la vie sociale tel est le cas du mendiant trompeur. Ainsi selon, Fracassi (1985, p.31) :

> « *Le mendiant trompeur est, tous ensemble, un oisif qui profite du travail d'autrui, un être dangereux pour l'ordre social et un blasphémateur qui en s'attribuant de fausses infirmités, parodies odieusement l'œuvre du seul créateur. Les faux mendiants doivent donc être écartes des rôles des aumônes générales et avec les mendiants valides mis au travail.* »

Certaines formes de mendicité des enfants mendiants peuvent-être classées dans cette catégorie de fausse mendicité puisqu'il y en a ceux qui y sont sous l'exposition des personnes adultes. Ils y sont contraints souvent indépendamment de leur volonté. D'ailleurs, même si l'enfant est « handicapé », il y avait encore moyen de le réadapter. Ce qui fait que même si la mendicité pouvait être acceptée pour certaines catégories des gens, elle devrait exclure les enfants du fait que l'enfant est encore en développement de ses facultés lesquelles leur permettraient de s'adapter au monde. La place des enfants n'est donc pas dans la rue, non plus dans la mendicité.

Il reviendrait à la famille ou à l'Etat ou à toute personne éprise d'esprit de compassion, d'aider les enfants à ne pas se plonger dans une telle occupation dans leur enfance car cette adage rundi est très clair : « *' igiti kigorogwa kikiri gito'». C'est-à-dire l'arbre peut être redressé tant qu'il est petit. Les enfants reçoivent des bonnes habitudes quand ils sont encore jeunes* ». Rodegemem (1961, p.92).

Ainsi donc, dans notre travail, la mendicité est cette pratique de tendre la main aux passants dans la rue, une pratique faites par une diversité de personnes adultes et enfants, valides et handicapes, en vue de profiter de la charité du public et ainsi subvenir à leurs besoins.

1.4. Le psychosocial

La personne humaine est un être social et socialisable. Quelles que soient les conditions, elle naît dans un groupe social, qui façonne son être pour lui faire un individu membre de la société à part entière. Le terme psychosocial se structure sur deux aspects qui correspondent à deux composantes de l'individu : aspect psychologique et aspect sociologique. Les deux aspects sont donc inséparables à tel point qu'on ne peut pas séparer l'homme de la société. Les deux aspects de l'homme interagissent comme l'explique Badin (1977, p.2) :

> *« En réalité, l'homme et la société ne sont pas entièrement exclusifs, extérieurs l'un de l'autre (...) l'homme naît dans un groupe social, la famille ou son substitut, et il est pratiquement impossible de se développer en dehors de la société. Il y a un lieu social au point qu'on a pu dire que le social vit en chacun de nous ».*

Ainsi donc, nous pouvons dire que l'homme est inséparable de son milieu de vie. Il doit être impliqué dans une situation sociale dans laquelle il naît et grandit. La vie personnelle de l'individu est façonnée par l'environnement socioculturel et physique ainsi que la vie collective. Aussi, à son tour, l'individu a une nette influence sur son environnement sociale, culturel et physique. L'homme et la société s'influence mutuellement et de façon incontournable.

Pour Maisonneuve, (1973, p.41), le psychosocial est :

> « *L'interaction des processus sociaux et psychologiques au niveau des conduites concrètes, l'interaction des personnes et des groupes dans le cadre de la vie quotidienne, la jonction aussi entre l'approche objective et celle du sens vécu au niveau du sujet ou des agents en situation*».

Le psychosocial axe son intérêt sur le domaine des interactions individu-groupe et individu-société.

Ainsi donc, la mendicité des enfants est une action qui fait intervenir les rapports individu-groupe et individu-société sachant que nous avons même évoqué que ce phénomènes est un double sujet impliquant les relations mendiants- public ainsi que les relations enfants-adultes. C'est-à-dire qu'elle se place dans le cadre des interactions entre les processus psychologiques et les processus sociaux au niveau de sa vie relationnelle avec le public. Aussi les processus individu-société sont là, car la mendicité d'un enfant ressort d'un vaste réseau des rapports sociaux de production qui sont dans une certaine mesure anormale.

Dans l'enfance, les processus psychologique sont encore à leur point critique, donc instable ou du moins en développement. Or, la situation dans laquelle vit l'enfant mendiant est critiquable. Ce qui fait que la vie psychosociale et psychoaffective de l'enfant en est mise en cause. Cela a donc des conséquences sur la vie actuelle et future de l'enfant en particulier et sur la société en général. Cela parce que l'enfant est dans la phase décisive de socialisation sa vie sociale ou psychologique aura un impact important sur son développement.

La mendicité est déjà une activité marginale qui donne l'image de l'inadaptation sociale par rapport à celui qui la pratique. Si c'est l'enfant qui y est plongé, cela explique donc un défaut d'éducation et un problème social lié à la négligence des droits et devoirs de l'enfant. Laisser passer inaperçue un enfant dans les pires formes du travail comme la mendicité des enfants, serait négliger les implications psychosociales que cela peut avoir sur l'enfant et ça serait négliger ses droits et l'éducation qui a toujours servi à son bon épanouissement.

En définitive, Le terme psychosocial est ici entendu dans le sens où la mendicité des enfants est un phénomène social mais qui a un impact sur la vie psychosocial de l'enfant en particulier et de la société en général.

Dans ce chapitre, il était question de préciser les différents concepts qui seront utilisés tout au long de notre recherche. Nous terminons la clarification des concepts clés de notre travail en montrant que le travail des enfants est souvent nuisible à l'épanouissement des enfants particulièrement les pires formes du travail des enfants qui inclus d'une certaine manière, la mendicité des enfants dans la rue. C'est que ce phénomène doit avoir de l'impact psychosocial sur l'enfant.

Dans le chapitre suivant, nous allons donc passer en revue sur l'éducation de l'enfant dans le cadre normale ainsi que l'état de leur socialisation par le travail. Ce qui expliquerait en pratique, le fait de leur meilleure socialisation et leur protection lorsqu'elle se passe bien d'une part ou les inadaptations sociales et les maltraitances de l'enfant lorsqu'il y a des problèmes éducatifs d'autre part.

CHAPITRE II: GENERALITE SUR L'EDUCATION ET LE TRAVAIL DES ENFANTS

Dans ce chapitre, nous allons voir comment l'éducation de l'enfant est un facteur fondamental d'une bonne intégration de l'enfant pour affronter toute vie future, du moins pour façonner sa vie en tant que personne et membre d'une collectivité ou d'une mauvaise intégration si on n'y fait pas attention. C'est à travers la socialisation que l'enfant est intégré dans le système social. Et les activités effectuées par les enfants contribuant en grande partie à cette intégration. Cela ne se fait pas sans problème et c'est dans ce sens qu'aujourd'hui, il y a des droits conventionnels pour favoriser une meilleure socialisation de l'enfant, pour réglementer son éducation. Mais les choses ne se fassent pas nécessairement comme il fallait. Et si on essaie de voir la place de l'enfant dans la société traditionnelle, on voit que l'enfant était aussi protégé par les valeurs culturelles qui caractérisaient la société.

En parlant des principes du droit de l'enfant, on va voir aussi la situation du travail des enfants acceptable et exploité ainsi que la place de l'enfant en Afrique traditionnelle et au Burundi, pour appréhender les problèmes éducatifs dont l'exploitation des enfants par le travail est du ressort.

2.1. L'éducation des enfants

Tout enfant subit des actions et des influences de la part de la société dont il fait partie. Ces actions et ces influences s'exercent volontairement ou involontairement sur le petit de l'être humain par les adultes, du moins toute personne ayant une responsabilité, une influence sur l'enfant. Tout cela se fait en vue d'orienter l'enfant vers un but, celui de l'intégrer normalement dans la société. C'est cette influence que nous appelons « éducation » et qui a lieu en première position en famille.

Une bonne éducation est un facteur incontournable pour un meilleur avenir de l'enfant en particulier et de la société en général. Pourtant cette éducation ne se fait pas toujours sans obstacles et, ces derniers ont donc un impact sur le développement de l'enfant. C'est dans ce sens qu'il faut être plus prudent pour faciliter ce processus qui est l'éducation. Que ce soit l'Etat ou le monde adulte particulièrement les parents, chacun doit faire son possible pour assurer à l'enfant une bonne éducation qui favorise son développement.

2.1.1. Aperçu sur les principes fondamentaux du droit de l'enfant

Etudier sur l'enfant doit viser particulièrement les aspects de l'homme à savoir sa santé, ses droits, sa liberté, etc. or l'un de ces aspects à un impact sur l'autre, du fait qu'on ne peut pas dire que l'enfant a une liberté alors que ses droits sont violé, ou une bonne sante alors qu'il n'a pas de liberté. Ceci dit, le physique, le psychique et le sociale s'influence mutuellement, si on se réfère sur les droits de l'enfant dont ressort notre étude, sur la mendicité des enfants, qui ressort de la faillite de l'éducation et d'un défaut de toute personne sensée concerné par l'éducation des enfants. Or, comme nous l'avons dit, l'enfant est l'affaire de tout le monde et par là, son éducation devrait nous regarder tous. L'échec de l'éducation de l'enfant est imputable à celui de la société toute entière.

Ainsi donc, quelques soit son appartenance social, l'enfant doit avoir des droits inaliénables et, ces droits lui permettent de bien grandir tant physiquement, socialement que moralement. Une fois qu'il y a problème pouvant perturber ou empêcher l'accession à ses droits, l'enfant encourt des conséquences néfastes et puisque l'enfant s'insère dans un contexte large qu'est la société, toute la communauté en est affectée.

Selon la Convention relative aux droits des enfants (1989, p.2) :« *Tous les droits s'appliquent à tout enfant sans exception. L'Etat a l'obligation de protéger l'enfant contre toute forme de discrimination et de prendre des mesures positives pour favoriser le respect de ses droits*». Ainsi, le respect des droits de l'enfant est une base fondamentale de l'éducation. Parmi ceux-ci figurent le droit à la vie, le droit à l'éducation et le droit à la protection contre toute forme de violence.

2.1.2. Le droit à la vie

Depuis longtemps jusqu'ici, les violations du droit de l'enfant à la vie s'observe. Mais, il importe de signaler qu'il faut que l'enfant existe avant de parler de la violation de ses droits. Comme pour les droits de l'homme à la vie, il faut se poser la question de savoir quand l'homme peut être jouissant de ses droits. Ainsi sont évoquées les questions relatives à la peine de mort, à l'avortement et à l'euthanasie lorsqu'on parle du droit à la vie.

Toute personne a droit à la vie comme on le dit même en kirundi « *ikimuga gisumba imva* » ce qui signifie littéralement : « *Vaut mieux une personne handicapée qu'une*

personne morte ». Si on accepte que l'enfant existe dès sa conception, on doit affirmer que l'avortement et l'euthanasie est l'une des violations du droit de l'enfant à la vie. Pourtant des débats controverses sont à jour, surtout dans les pays occidentaux, autour de l'avortement et de l'euthanasie. Dans ces pays, on peut avorter un enfant si on le juge indésirable ou si on ne le veut pas parce qu'il pourrait naître avec tel ou tel autre handicap.

Un autre phénomène s'observe partout, il y a des filles ou femmes qui, pour une raison ou une autre, enfantent et jettent leur enfants ou tout simplement les tuent dans la clandestinité. Cela est souvent dû au fait que la grossesse est non désirée ou parce que le partenaire a refusé la paternité de l'enfant et que la fille ne voit pas comment faire, ou ne veut tout simplement porter l'enfant.

Pourtant, on peut croire qu'il y a eu et qu'il continue d'exister dans l'histoire de l'humanité, des gens qui ont été sauvés d'un avortement, ou qui naissent avec handicap mais qui marquent de façon progressive l'humanité. On ne peut pas oublier qu'il y a moyens de réadapter médicalement ou socialement l'enfant car il est encore malléable. D'ailleurs, la Convention relative aux droits de l'enfant (1989, p. 5) en son article 5, alinéa 1, est très claire à ce sujet et reconnait « *le droit de l'enfant à la vie. Ce droit est imprescriptible* ».

Dans ce contexte, quand la vie de l'enfant commence (dès sa conception), il faut que ce droit lui soit assuré. D'abord, le laisser vivre et puis, le prendre en charge. Cette tâche revient aux parents en premier lieu, à d'autres personnes responsables et à l'Etat. Et, tout cela en vue de se conformer aux principes de la Convention relative aux droits de l'enfant (1989, p.8) selon laquelle :

> « *Tout enfant a droit à un niveau de vie suffisant, à son développement physique, mental, spirituel, moral et social. C'est aux parents qu'incombe la responsabilité primordiale de lui assurer ce niveau de vie. L'Etat a le devoir de faire en sorte que cette responsabilité puisse être et soit assurée. La responsabilité de l'Etat peut inclure une aide matérielle aux parents et à leurs enfants* ». Ce droit à la vie de l'enfant doit être aussi de niveau suffisant que possible.

On voit donc qu'avec la convention sur ce droit, personne ne pourrait se donner le droit de refuser à l'enfant ce droit à la vie sous quelque prétexte que ce soit. L'Etat a l'obligation de s'assurer que ce droit soit respecté.

2.1.3. Le droit à l'éducation

Tout enfant a le droit d'être éduqué. En principe, cette responsabilité revient aux parents et à l'Etat. Les parents sont en pratique chargés de l'éducation informelle de l'enfant et l'Etat à son tour de l'éducation formelle comme, il est souligné avec la convention relative aux droits de l'enfant (1989, p.9), dans son résumé officieux des principales dispositions. Ici il est reconnu que :

> « *L'enfant a droit à l'éducation, et, l'Etat a une obligation de rendre l'enseignement primaire obligatoire et gratuit, d'encourager l'organisation des différentes formes d'enseignements secondaires accessibles à tout enfant et d'assurer à tous l'accès à l'enseignement supérieur en fonction des capacités.* »

On voit ici donc qu'il revient à l'Etat de veiller à ce que tous les enfants aient une éducation formelle. Pour ce qui est de l'éducation informelle, ce sont les parents ou la famille qui assure cette responsabilité. Mais en fait, qu'elle soit formelle ou informelle, l'éducation doit viser à favoriser l'épanouissement de l'enfant, le développement de ses aptitudes mentales et physiques dans la mesure de ses potentialités ; elle doit préparer l'enfant à la vie adulte active et encourager en lui le respect de ses parents, de son identité, de sa langue et de ses valeurs culturelles.

2.1.4. Le droit à la protection

La protection de l'enfant contre tout ce qui met sa vie en danger doit être obligatoire. Cette tâche est l'affaire de chaque famille qui doit protéger chacun de leurs enfants surtout pour la protection en famille. En cas d'échec l'Etat devrait intervenir. En prenant ses décisions concernant l'enfant, l'Etat doit tenir pleinement compte de l'intérêt supérieur de celui-ci. Généralement, l'Etat doit assurer à l'enfant la protection et les soins nécessaires au cas où ses parents en seraient incapables ou défailliraient à leur mission.

La Convention relative aux droit de l'enfant (1989, p.6) dans son résumé officieux des principales dispositions en est claire: « *l'Etat a l'obligation d'assurer la protection*

spéciale à l'enfant privé de son milieu familial et de veiller à ce qu'il puisse bénéficier d'une protection familial de remplacement dans un établissement approprié ».

Cette convention confère à l'enfant le droit d'être protéger contre tout travail mettant en danger sa vie, son éducation, du moins contre toute sorte de traitement inhumain. L'article 32 de ladite Convention (1989, p. 10) reconnait le droit de l'enfant :

> « *(...) d'être protégé contre l'exploitation économique et de n'être astreint à aucun travail comportant des risques ou susceptibles de compromettre son éducation, ou de nuire à son développement physique, mental, spirituel, moral ou social et augmentent la probabilité des générations successives qui feront face aux même risques.* »

Les pratiques nuisibles à l'enfant comme il est le cas de la mendicité augmentent la discrimination, l'exclusion sociale et la probabilité qu'il y ait des générations qui feront face aux mêmes risques. La protection de l'enfant est donc une base pour le développement durable de celui-ci et de la société dans son entièreté.

2.2. Aspects du travail des enfants dans la société en général

La difficulté d'évaluer le travail des enfants est liée à la problématique même de la définition de ce concept « travail des enfants », cette définition est variable selon les cas. Deux critères expliquent cette diversité de définition comme on le constate avec Gendreau cité par Schlemmer (1996, p.153) : « *l'appartenance ou non de l'enfant à son milieu familiale et la mise au travail dans ou hors la famille* ».

Il y a donc des enfants travaillant et vivant au sein de la cellule familiale. Il s'agit d'un mode de socialisation courant dans toutes les sociétés rurales mais que l'on peut également retrouver dans le secteur urbain et il n'est pas a priori une exploitation de l'enfant. A ce propos, Schlemmer (1996, p.18) dit que :

> « *Quand l'éducation au sens de la préparation à la vie adulte s'effectue par les parents dans le cadre des activités familiales, le « travail » au sens des tâches ménagères ou des soins domestiques, commence souvent avec les premiers pas et s'accroît en même temps que la force physique de l'enfant, ses connaissances, sa capacités à remplir les petites obligations de la vie quotidienne.* »

Tout en évitant de considérer que parler du travail des enfants signifierait seulement un travail rémunéré et effectué en dehors de la cellule familiale, on doit prendre en compte que le travail de l'enfant au sein de la cellule famille peut aussi revêtir des formes pires que celles dénoncées comme inhumaines dans les industries. Le travail des enfants acceptable est en premier lieu caractérisé par sa légèreté et son adéquation par rapport aux capacités de l'enfant. Selon le BIT (1997, p.13), les caractéristique du travail des enfants acceptables sont entre autre :

> « *Le devoir de ne pas être de nature à porter préjudice à la santé ou au développement normal de l'enfant, le devoir de ne pas être à porter préjudice à l'assiduité scolaire, à la participation à des programmes d'orientation, de formation professionnelle(...), ce travail léger ne devrait pas dépasser, deux heures par jour, aussi bien les jours de classe que les jours de vacances, l'école et les travaux légers ne devraient pas excéder plus de sept heures par jours*».

Il est donc important de dire que dans n'importe quelle société, l'enfant doit travailler mais uniquement dans le cadre de la socialisation au travail, donc de la préparation à la vie adulte. Ce travail ne doit pas gêner les activités scolaires, ni compromettre sa santé physique ou mentale et doit se dérouler dans des conditions acceptables.

2.2.1. Le travail de l'enfant en famille

La famille est le premier des nombreux acteurs chargés de protéger l'enfant en première ligne et assurer son bien-être. Comme nous l'avons déjà signalé, le travail de l'enfant n'est pas seulement question du travail rémunéré ou effectué en dehors de la famille puisque même au sein de la cellule familiale, il peut revêtir des formes mettant en danger sa vie. Si la famille est principalement source d'amour et de soins, pour une raison ou une autre, elle peut être la cause d'abus d'enfant, de violence et d'exploitation.

Faire travailler l'enfant, entendu dans le sens nuisible, au jeune âge est un grave problème. Non seulement le travail s'effectue dans des conditions d'exploitation présentant des dangers, mais aussi il perturbe son développement.

Dans une famille, l'enfant doit exercer des activités pour sa socialisation et cela commence dès le bas âge. Cette socialisation de l'enfant dès le bas âge se fait en général avec ses parents et sa fratrie mais aussi avec l'entourage surtout dans le cadre de

l'éducation informelle. L'enfant doit imiter ses parents et ce que fait son environnement social. L'on mentionne avec Erny (1972, pp. 143-144) que :

> *« L'adulte n'a envers l'enfant que des exigences raisonnables et réalistes, le laissant travailler à son rythme, ne le forçant pas au-delà de ses capacités. On ne le freine plus qu'on ne le pousse quand il veut dépasser ses possibilités ou les normes d'activités correspondant à son âge».*

L'enfant apprend à contribuer aux tâches réelles progressivement et évidemment au fur et à mesure que se développent intérêts et capacités. Même si leur contribution et en réalité infime, la participation des enfants aux travaux ne relève du fait semblant. Dès qu'ils sont capables d'accomplir une tâche, on juge qu'il est normal de le faire. Quel que soit la situation de l'homme au sein d'une culture donnée, il doit nécessairement se soumettre à un entrainement délibéré en un certain nombre de domaine.

En fait, l'adulte montre, incite à l'initiation, aide quand l'enfant n'arrive pas à dominer la tâche mais sans l'accomplir à sa place. La contribution de l'aîné dans la socialisation de ses petits frères et petites sœurs à travers le travail familial n'est pas loin de celle des parents puisqu'ils doivent suivre le modèle du plus grand.

2.2.2. Le travail de l'enfant en dehors de la famille

Comme nous l'avons déjà signalé, la socialisation de l'enfant par la participation aux activités, dans la famille, doit se faire suivant une certaine limité et selon les capacités de l'enfant. A côté des activités familiales, il existe d'autres activités que l'enfant accomplit en dehors de la famille et qui reste acceptable car il vise son intégration et sa socialisation au monde. C'est le cas de l'école par exemple. Selon le BIT (1997, p.11) :« *La participation à l'école est un travail qui, s'il n'est pas immédiatement productif, procède à la fois de l'investissement à long terme d'un processus d'accumulation*».

De même que la participation aux activités familiales et aux activités de la maison est un travail admis, la participation à l'école est aussi considérée comme un travail admis car celui-ci a des résultats positifs économiques et sociaux à long terme. Les enfants peuvent s'occupent des activités personnelles et génératrices de revenus. On remarque par ailleurs avec Erny (1972, p.147) que : « *les enfants ne s'occupent pas uniquement des besoins familiaux et domestiques mais tiennent très tôt leur place dans la production destinée à*

l'échange ». D'une manière autonome, le garçon ou la fille peuvent s'adonner à des activités génératrices des revenus et contribuer sur l'entretien ou la production familiale. Dans ce cas, les activités s'inscrivent dans le cadre des activités de socialisation.

Par contre, d'autres enfants peuvent être mis au travail en dehors de la cellule familiale. Schlemmer (1996, p. 156) trouve que :« *Cette forme de travail lucratif prête à l'exploitation des enfants. Ils peuvent vivre dans leur famille ou être « placés » par leur famille, travaillant et vivant hors de la cellule familiale avec laquelle les lieux peuvent être plus ou moins conservés* ».

Beaucoup de ces enfants sont non seulement exploités, mais leurs droits à l'éducation, aux loisirs, etc. sont également bafoués. Le travail de l'enfant en dehors de la famille, constitué le plus souvent une exploitation. Cela parce que dans de tels travaux, nous remarquons que dans leur entourage direct ou indirect, il y a souvent la présence d'un adulte qui contrôle et qui tire profit de leur travail. C'est dans ce cadre même que s'insère certaines formes de mendicité des enfants.

2.3. La conception de l'enfant en Afrique noire traditionnelle

La société africaine noire traditionnelle accordait une grande valeur à l'enfant. Cela transparait dans pas mal de phénomènes socio-culturels de la société. Quand on parcourt par exemple les contes et proverbes africains en générale et burundais en particulier, il y a moyen d'y découvrir l'image qu'on attribuait réellement à l'enfant. Et cette image permettait, sans doute, à ce qu'on respectait ses droits fondamentaux, ceux de vivre, d'être protégé et d'être éduqué, etc. ce qui permettent un bon épanouissement et une intégration psychosociale de l'enfant sachant que celui-ci était une affaire de tout le monde.

2 .3.1. Valeur de l'enfant via la fécondité

La valeur de l'enfant se remarque surtout dans la place accordée à la fécondité dans la société traditionnelle. Le mariage avait pour but principal celui d'avoir des enfants, ce qui veut dire que dans la pensée traditionnelle de l'Afrique noire, le mariage ne signifie pas fondation d'une nouvelle famille, il n'est non plus intégration de la femme dans la famille de son mari, mais, il est une alliance entre deux lignages pour une œuvre de procréation. Comme l'a rapporté Erny (1986, p.82) : « *la femme n'est en quelques sortes que prêtée, à*

la famille de son mari, contre certains compensations pour lui donner des enfants ou en avoir des enfants ».

Si un jeune devrait se marier, la raison principal n'était par l'amour mais celle d'avoir des enfants. Une femme qui ne met pas au monde (ingumba ou femme infertile) ou qui n'a pas eu un enfant était chassée et répudié. Ainsi, comme le constate Erny (1986, P.81) : « *L'enfant est la raison principal du mariage, les autres aspects restent dans l'ombre, ce qui entraine évidemment un climat psychologique particulier. On dissocie facilement l'amour et la procréation.* ».

D' ailleurs il y a moyen de lier cette conception au fait que les mariés se connaissaient le jour même du mariage et souvent dans la nuit. La richesse, la famille d'origine, la beauté physique, etc... étaient tenue en considération en deuxième position. C'est dans ce sens qu'il faut ajouter avec Erny (1986, p.84) que :

> « *La fille la plus désirée ne serait pas nécessairement celle dont le physique suscite des élans passionnels mais plutôt celle bien bâtie pour enfanter. L'enfant était fortement envié à voir la valeur qu'on lui attribué dans la société traditionnelle en Afrique noire. Le fait d'avoir des enfants est considéré comme un rôle primordial pour une femme en tant que mère et épouse(...) avoir des enfants confère à une femme une stabilité dans la société et légitime ses droits sur la terre et le bétail* ».

Ne pas mettre au monde pour une femme lui entraine le mépris dans sa propre famille et le rejet dans la famille de son mari. Si la stérilité se remarquait dans la famille conjugale, elle était toujours attribuée à la femme et cela aboutissait presque toujours au divorce peu importe les autres qualités de la femme en question. Les enfants avaient donc une grande valeur et une signification particulière dans une famille. Ce sont eux qui conféraient à la femme son statut définitif dans la famille de son mari.

Si tel est la réalité qui prévoyait dans l'Afrique noire traditionnelle, nous constatons qu'il en était ainsi même au Burundi. Dans une étude de Navas et Al. (1977, p.29) on décèle cette réalité. Ils constatent que :

> « *Contrairement à ce qui se passent dans les sociétés occidentales, ce n'est pas l'amour du conjoint qui est citée comme première motivation au mariage, il ne faut pas entendre que l'amour y soit absent, mais simplement que le motif profond qui*

pousse les Barundi à s'unir est, avant toute chose, le besoin de fonder un foyer et d'avoir des enfants».

Même l'éducation de l'enfant convergeait, surtout pour la fille, vers ce but qu'un jour, il faut qu'elle donne des enfants. C'est le fait d'avoir des enfants qui le rendrait adulte. C'est dans ce sens qu'il faut interpréter une telle poésie traduit par Michel Kayoya (1970, p.41) où une question était posée à la fille de la manière suivante :

« Où iras-tu petite, si tu rates ta mission ?

Ta mission d'être mère,

Mère des enfants aux yeux étincelants de ton père!

Aux fines paupières comme ta mère,

Mère des enfants à la voix de ton mari,

De génération en génération embellie,

En qui les grands parents

Refleurissent

Se continuent... »

Nous constatons que la valeur de l'enfant était au centre pour le maintien de la famille conjugale ou pour donner sens au mariage. C'est d'ailleurs à partir de ce principe que l'éducation de l'enfant était l'affaire de tout le monde car sa valeur était imprégnée dans tous les esprits des africains en générale et des barundi en particulier.

Même en cas de défaillance de la famille génitale, l'entourage ne devrait pas rester sans agir. Ils devraient assurer une prise en charge de l'enfant et dans ce sens l'enfant grandissait dans un climat sécuritaire pour son développement. Ici donc, il se remarque que l'importance donne à l'enfant était grande que la fécondité était valorisée car c'est via celle-ci qu'il devrait y avoir un enfant comme on le remarque même avec Mveng (1974, p.142), dans la prière de fécondité où on extrait ces phrases :

« Toi, Fouok (Dieu), qui nous a créés,....

Si nous mourrons sans enfants, qui gardera la famille ?

Votre nom et le nôtre seront oubliés sur la terre

Faites que cette nuit nous fassions un bon rêve,

Et que, quand nous mourrons, nous laissons de nombreux enfants».

Nous voyons donc que la fécondité était un élément stabilisateur et sécurisant pour la famille et la société en générale car elle permet l'existence des enfants, espoir d'une continuité humanitaire.

2.3.2. Fonction de l'enfant

La famille ne peut s'élargir que s'il y a naissance des enfants. Entrée dans la famille de son mari, la femme est considérée comme étrangère. Elle ne trouvera sa place, du moins une certaine sécurité que grâce aux enfants. L'amour, la considération et le prestige va croître avec leur nombre.

Sur le plan affectif, avoir des enfants est pour la femme une question de sécurité. C'est grâce à l'enfant que la femme était socialement accepter en tant que mère. C'est dans cette philosophie qu'étaient orientées certaines berceuses rundi utilisés pour calmer l'enfant qui pleure :

Waranshize mu bavyeyi, c'est-à-dire tu m'as fait accéder aux rangs des mères,

Kera narabatinya, c'est-à-dire avant ta naissance je les fuyais,

Kera naca mu canzo c'est-à-dire au-paravent je passe par la porte de service,

None ubu nca mw'irembo, c'est-à-dire maintenant je passe par l'entrée principale

Nari imfyisi, nari intambwe, c'est-à-dire j'étais un animal, une hyène, une lionne,

Nari gati ka Waga, c'est-à-dire j'étais l'arbuste maudit de la rivière Waga,

Kuma kakisenya c'est-à-dire qui sèche sans que personne n'ose la prendre en bois de chauffage,

L'enfant confère à la famille honneur et bonheur. Il est procurateur de la joie et de la tranquillité au sein de la famille. C'est la couverture avec quoi se couvrent les parents pour paraitre avec leur statut d'adulte respectable. Etre sans enfant c'est être comme nu, sans prestige ni défense ni espérance. C'est ce qui est illustré dans cette phrase tirée d'un conte traditionnelle où Samandari répond à ceux qui lui posent la question lorsqu'il était éprouvé par la mort de ses enfants. On lui dit : « *Mets au moins sur toi un vêtement ! C'est justement ce que j'ai perdu, répondit-il, qui aurait dû me servir de vêtement* » Rodegem (1970, p.7).

La première naissance d'un enfant dans une famille est une annonce suprême d'une longue descendance et de la pérennité de la famille. La naissance d'un enfant révélateur de fécondité est le point d'ancrage du foyer, de la cellule familiale et de la société.

Ainsi, « *une personne qui meurt sans laisser d'enfant est vraiment anéantie. C'est pourquoi on lui mettra dans la main, au moment de l'enterrement, un morceau de charbon éteint, symbole d'une vie éteinte pour toujours* » note Banderembako (1971, p.2).

L'enfant a aussi la fonction d'aider les parents et l'entourage dans des services innombrables et variés tels que puiser de l'eau, ramasser du bois de chauffage, garder le petit bétail, garder la maison et l'enclos quand les parents sont absent, participer aux travaux agricoles et au soutien financier.

L'élargissement de la famille est également une fonction importante de l'enfant. Il est la continuité de l'espèce humaine. L'enfant ne fait pas partie uniquement de la cellule familiale conjugale mais, il agrandit le pouvoir et le prestige de la parenté. La propriété familiale étant le moyen de subsister et de se perpétuer, l'absence de l'enfant dans une famille signifierait l'absence de l'héritier et par conséquent, la propriété familiale (itongo) passera aux mains des étrangers.

L'enfant est considéré comme une richesse et avoir beaucoup d'enfants est un atout pour la famille. Ils garantissent une aide dans la vieillesse. C'est ce que nous apprenons avec Navas et Al. (1977, p.34) quand il dit ceci :

« L'enfant apparait comme la pierre angulaire de tout l'édifice familial burundais. En effet, ça serait de commettre un manquement à la culture burundaise si on décide de ne pas avoir des enfants ou d'en réduire le nombre. La valeur fécondité était enracinée dans la culture burundaise et tient au fait que l'enfant avait un rôle économique bien défini au sein de la cellule familiale par l'aide qu'il devrait apporter à ses parents ».

Cette aide est surtout due au fait que la société burundaise est fortement agraire et attachés à la propriété. Le rôle que les enfants doivent jouer dans les travaux champêtres est considérable ainsi que le rôle qu'ils doivent jouer comme héritier de la propriété et par là, de la continuité familiale. Ceci peut aussi expliquer l'importance accorde au sexe de l'enfant du fait que seul les garçons ont droits à l'héritage de la propriété car, ce sont eux qui doivent agrandir le patrimoine familial.

Dans le cadre d'une économie de subsistance, l'enfant constitue une main d'œuvre indispensable à l'épanouissement socio-économique de la famille y compris les activités productives. L'enfant est le symbole de puissance économique et du bien-être. Si quelqu'un ne gagne pas d'enfants, il se fatigue vite car, n'ayant pas celui qui l'aider. Dans une telle conception, l'enfant est une richesse et avoir une femme qui ne va pas faire d'enfants c'est se trompe de femme.

Cela étant vrai dans le sens où l'enfant dans une société essentiellement centrée sur l'agriculture et l'élevage, l'enfant réalisait beaucoup d'activités qui demanderaient actuellement du personnel salarié. Quand les enfants étaient nombreux, ils constitueraient une décharge réelle pour les parents. Le travail de l'enfant augmente la productivité du ménage. L'enfant était dans ce sens la réponse au désespoir lié à la pauvreté. C'est dans ce sens que les barundi aiment dire que « *ubworo bwipfumbereje burutwa n'ubuhetse* ». Ce qui veut dire que « *la pauvreté est moins désespérante quand on est féconde que quand on est stérile* ». Même si l'on est pauvre, l'enfant dont on porte va être la réponse à ta pauvreté.

2.4. L'éducation de l'enfant dans le Burundi traditionnel

En Afrique traditionnelle comme au Burundi l'éducation de l'enfant est une tâche qui incombe à la famille restreinte mais aussi à la communauté. Au Burundi, les différents membres de la famille (mère, père, fratrie) et l'entourage (familles élargie ou voisinage), ont chacun un rôle à jouer pour l'apprentissage et l'éducation des enfants. La famille comme agent de socialisation doit viser l'intégration effective de l'enfant dans la société dont il fait partie selon les normes et les valeurs de cette dernière mais aussi selon les capacités de l'enfant.

2.4.1. Le rôle de la mère

La mère est considérée comme la première responsable du ménage. C'est elle qui est la principale personne qui est en contact avec les enfants dès les premiers jours après la naissance.

Avant la naissance, la mère est obligée de porter l'enfant dans ses entrailles pendant 9 mois de grossesse. Et ici, il faut avouer que l'enfant communique avec sa mère à l'intérieur et avec l'extérieur. Quel que soit le vécu de la mère, cela doit affecter le fœtus. Dolto met en relief les possibilités de communication entre la mère et le fœtus. On peut développer une sorte de communication avec l'enfant en gestation. Racontant sa propre expérience, Dolto (1980, p.512) nous donne des exemples :

> « *Mon mari et moi, nous avons fait l'expérience avec nos propres enfants. Mon mari parlait à notre enfant in utero et c'était extraordinaire la façon dont le fœtus,...se calmait immédiatement quand il était agité... Moi, j'avais beau lui dire, « Ecoute, calme-toi maintenant je vais dormir »...son père lui parlait et mettait la main sur mon ventre... le fœtus s'endormait avec moi, sa mère* ».

A la naissance, la mère est nourricière. C'est elle qui, en première, initie l'enfant à la vie et au travail. C'est elle qui dispense une éducation de base à l'enfant laquelle éducation et primordiale pour le reste de la vie de l'homme.

Pour la mère la tâche primordiale qu'elle doit à l'enfant, c'est l'aimer et tout ce que cela implique pour l'enfant.

L'amour maternel reste le pilier de la sécurité indispensable au bon développement affectif de l'enfant. Le reste des relations de l'enfant avec l'entourage s'ordonne autour de l'amour maternel.

Parlant de l'amour maternel, Parot (1954, p.53) ne le qualifie pas d'une fin en soi, mais dit que : « *de sa qualité dépendra l'affectivité future de l'enfant qui est modulée par la mère et cette influence persistera indéfiniment dans le psychisme de l'adulte.*»

C'est à la mère que revenaient l'obéissance, l'activité, le respect d'autrui, et l'assiduité au travail de l'enfant. Pour l'apprentissage des métiers, la mère s'occupait surtout des filles et elle leur apprenait les métiers féminins comme le tissage, et surtout les travaux ménagers effectués par les femmes car, il faut les préparer à la vie future celle d'être épouse et mère des enfants.

2.4.2. Le rôle du père

Le rôle fondamental du père est d'être le responsable de la famille. C'est lui qui donnait la pâte des prémices aux membres de la famille, signe qu'il est le garant et roi de sa famille. C'est le père qui garde la bourse familiale et qui en assure la gestion. Ainsi, il doit vêtir, nourrir et protéger les membres de sa famille. Ici on entendrait dire en adage rundi : « *Urugo rutagira umugabo ntakitaruhangara !* » c'est-à-dire dans une famille sans mari, aucun malheur ne l'échappe ! C'est que la présence du père dans la famille était un élément décisif de la sécurité physique et psychologique de la famille.

Dans l'éducation de l'enfant l'influence du père est directement minime durant les premières années de l'enfant. Mais par la suite, les fils se trouvent placer sous le contrôle de leur père qui devient leur maitre, surtout en ce qui est de l'apprentissage et l'éducation au travail. Le père devient une personne à respecter qui exige non seulement l'obéissance mais aussi le respect parce qu'il a l'autorité mais aussi de quoi faire vivre la famille.

L'intervention du père dans l'éducation des enfants, est d'une grande importance car il est ici en tant que représentant de la loi. C'est de lui que l'enfant apprend surtout à respecter les règles sociales. Il est l'idéal du moi auquel le fils doit imiter, doit tendre. Il faut donc que le père assure réellement son rôle dans la famille sous risque de voir se produire des conduites nuisibles chez les enfants et dans toute la famille.

2.4.3. Le rôle de la fratrie et de l'entourage

Dans la société burundaise traditionnelle, l'enfant était un bien commun. S'il est vrai que l'éducation de l'enfant incombe surtout et en premier à la famille restreinte, l'entourage était aussi d'une importance capitale dans l'éducation des enfants. L'entourage était constitué par les voisins les plus proches et les groupes de pairs (égaux) agissant ou non d'une manière directe. Même lorsqu'il était tout petit, l'enfant était l'objet d'attention de toute la collectivité.

A ce sujet, Bararufise (1974, p.73) dit que « *tout au long de sa croissance physique et de son développement psychique et intellectuel, l'enfant (...) est ainsi suivit par l'ensemble de la collectivité de façon discrète ou indirecte* »

Dans la société burundaise traditionnelle, l'enfant était donc l'attention particulière dans le sens de la conception même de l'enfant en tant que richesse. Le bébé passait de main à main de dos à dos avec toute l'attention et la chaleur affective qu'on lui réservait. A mesure qu'il grandissait, ses actions, ses comportements étaient suivis de près par tout l'entourage. Quant aux ainés, ils étaient des suppléants de leurs parents avec comme fonction essentielle de permettre une meilleure socialisation à travers la rivalité, l'amitié et la coopération.

Dans la société traditionnelle de l'Afrique noire en générale et au Burundi en particulier, l'éducation de l'enfant, qui, comme on l'a vu, concernait tout le monde, était mené avec précaution grâce à la place qu'il occupait dans la société mais aussi grâce à la structure même de la société traditionnelle et au mode de vie sociale de l'époque caractérisé par une entraide mutuelle.

Grace à cet état de choses, l'éducation de l'enfant se passe dans un climat sécuritaire et assuré, ce qui diminuer les risques encourus par l'enfant dans son développement psychosocial. Actuellement, l'état des choses tend à changer du jour au jour, et la pauvreté et le système social dans son ensemble accélèrent des contraintes éducatives. La place et l'image de l'enfant se perdent graduellement et le monde devient chacun pour soi. C'est ainsi qu'on observe un enchaînement de violation des droits fondamentaux de l'enfant, comme il est le cas des enfants contraint à la mendicité.

Nous venons de voir combien l'éducation traditionnelle des enfants était une préoccupation de tout en chacun pour une meilleure socialisation et une meilleure intégration de ceux-ci dans la société. Si l'éducation de l'enfant est actuellement dans la préoccupation des états, il faut aussi revoir le système d'éducation des enfants qui traditionnelles était l'affaire de tout le monde et revoir si possible certaines conceptions traditionnelles vis-à-vis de l'enfant –par exemple la naissance de plusieurs enfants n'a plus la même signification aujourd'hui qu'avant –pour adapter l'éducation en fonction de la société. Si les principes fondamentaux des droits de l'enfant insistent surtout sur le rôle des Etats, il faut aussi insister sur le rôle de la famille et de l'entourage.

La mendicité qui occupé certains enfants des rues en Mairie de Bujumbura résulte donc d'une défaillance éducative qui est donc imputable à toute la société. Nous allons voir quelques considérations sur ce phénomène pour appréhender en peu dans quel contexte on peut placer ce problème.

CHAPITRE III : QUELQUES CONSIDERATIONS SUR LE PHENOMENE DE MENDICITE DES ENFANTS

Dans ce chapitre, il est question de voir quelques aspects théoriques du phénomène de mendicité des enfants, phénomène qui s'inscrit dans une certaine mesure dans les défis du développement et spécialement dans les problèmes éducatifs. La société qui devait assurer tous les besoins de l'homme spécialement des enfants se voir incapable et, des actes marginaux qui contribuent à compliquer les choses davantage, se remarquent. C'est ici qu'on observe donc des enfants au travail et dans des activités qui handicapent le plein épanouissement social et psychologique de l'enfant. La mendicité dont il est question ici est donc l'une de ces activités. Et celle- ci n'est pas non seulement marginale mais elle devrait être condamnable s'il s'agit du cas des enfants car son caractère est non seulement du pire travail mais aussi, illicite et dégradant pour un enfant.

3.1. Survol du concept de mendicité

La mendicité a été depuis longtemps considérée comme un phénomène marginal qui concerne les seuls nécessiteux qui sont supposé incapable de pourvoir à leurs besoins et qui ne peuvent pas, par conséquent, contribuer au développement de la société. C'est d'ailleurs ce qui explique l'absence de la littérature détaillée sur la mendicité car c'est une pratique des personnes supposées sans valeur dans la société et auxquels on n'attache peu d'importance, on consacre peu de temps pour ce qui est du développement social du mois les exclus et les invisibles. Il concernait les vieux, très pauvres et les handicapés vraiment qui sont supposés invalides. Le terme même invalide ne signifie-t-il pas le rejet de la personne supposée ?

Mais en pratique tout individu a une importance dans la société d'après la Déclaration Universelle des Droits de l'homme dans son article premier. Aussi, si la mendicité implique des enfants futurs de la nation, qui ne sont même pas responsables, peut-on rester encore en silence ?

Dans l'histoire de la mendicité, peu d'ouvrages traitent de façon exclusive ce phénomène. Cela est peut-être dû à des raisons de la moindre importance accordée aux mendiants dans la société comme nous l'avons évoqué précédemment. Mais, quand même, référons- nous sur un article parlant de la mendicité en Suisse où un entretien était engagé avec Jean

Pierre Tabin, professeur à la Haute école de travail sociale et de la santé à Lausanne, sur l'histoire et la perception sociale de la mendicité. Historiquement, selon Tabin et Al. (2012, p.1) :

> « *Le regard que porte la population sur la mendicité est fortement influencé par l'Eglise. Dès la fin du 15ème siècle, sont édités des ouvrages qui mettent en garde contre les mauvais mendiants, qui dénoncent leur artifice et fourberies comme le célèbre Liber Vagatoum préfacé par Martin Luther qui fait état de 27 catégories de faux mendiants pour aider les fidèles à les reconnaitre* ».

Selon l'ouvrage de Bronislaw Geremak, intitulé La Potence ou la Pitie, il est soutenu que la manière de considérer la pauvreté a changé depuis la fin du Moyen-Âge en Europe. Il s'agissait certes déjà à cette époque d'éviter de considérer l'aumône tous azimuts, puisqu'aider, au nom de la charité chrétienne, un « mauvais » pauvre, signifierait faire mauvaise action, soutenir le vice et non la vertu. Mais jusqu'à la fin de l'époque médiévale, la pauvreté ressortait pour l'essentiel du sacre.

La thèse de Bronislaw Genemak est que la pauvreté a été désacralisée par la méfiance générale qu'elle a suscitée, qui a amené à considérer la pauvreté comme un phénomène essentiellement négatif et fait naître la peur des mendiants. La mendicité a donc été peu à peu associée à l'insécurité, à la tromperie, au vol, on a parlé de sociétés secrètes, de langage codé, jusqu'à parler facilement de mafia.

Partant de cette conception de la mendicité à la fin du Moyen-Age, des mesures ont été prises pour chasser celles ou ceux que l'on désigne comme mauvais pauvres. Des communes interdissent la mendicité, des chasses mendiants sont engagés, d'autres communes distribuent aux mendiants autorisés des signes ou objets permettant de les reconnaitre....

En fait partant de cet historique, on voit que le phénomène de la mendicité a été depuis longtemps problématique et a causé toujours des interrogations et surtout à cause de la remarque ou du soupçon qu'il y aurait des vrais et des faux mendiants. Cela d'ailleurs fait que les nécessiteux en soient victimes car de telles interrogations font que des gens s'abstiennent de donner parce que la distinction des nécessiteux et des faux, cause souvent problème.

En plus, aider un faux mendiant, comme il est souligné dans la conception sociale de la mendicité à la fin du Moyen-Age, serait faire mauvaise action ou contribuer au vice.

On vient de voir dans le passé que la mendicité date de depuis longtemps, pour dire que ce n'est pas l'apanage du Burundi seulement. Si on fait le tour de la mendicité dans d'autres pays, on voit que les mendiants y sont aussi nombreux et divers.

Comme nous l'avons dit, la mendicité est liée à la pauvreté mais aussi à d'autres facteurs. Bien sûr que dans l'opinion publique la cause première souvent, évoquée est la pauvreté mais d'autres facteurs peuvent catalyser ce phénomène. Cela est valable par exemple que parmi les cinq piliers de l'Islam y existe celui qui exige qu'il faut donner l'aumône. De ce fait, certains mendiants y attachent une importance pour abonder devant les mosquées.

Pourtant, la mendicité est un phénomène qui révèle l'état de la société malade et quand la mendicité touche les enfants et surtout dans certaines formes qui s'inscrivent dans les pires formes du travail des enfants, cela devient plus problématique. Dans le manuel d'application de la Convention Relative aux Droits de l'Enfant, l'une des préoccupations du comité de l'Unicef est la mendicité enfantine. Selon l'Unicef (2002, p. 36) :

> *« Le comité recommande à l'Etat partie de continuer à promouvoir les programmes visant à dissuader et empêcher les enfants de pratiquer la mendicité et à veiller à ce que de tels programmes soient mis en œuvre dans toutes les régions où la mendicité des enfants est un sujet de préoccupation* ».

Nous pouvons donc considérer la mendicité comme signe de pauvreté pour les adultes comme pour les enfants.

3.2. Catégorie des mendiants

Comme nous pouvons le voir et le constater dans nos observations de tous les jours, la mendicité revêt plusieurs formes et implique plusieurs catégories de gens : vieux, adultes, jeunes, enfants ; tout âge et tout sexe confondu, valide ou handicapé. Les uns y sont en permanence, d'autres y sont occasionnellement. On penserait même qu'il y ceux qui ont fait de la mendicité un véritable métier.

Il est difficile de trouver les statistiques de l'ampleur de la mendicité au Burundi. Mais leur ampleur n'est pas seulement à mesurer sur la quantité mais aussi sur leur comportement et la diversification de la forme de mendicité qu'il s'agit.

Pour comprendre la catégorie des mendiants, on peut se servir de certains écrits ou publications en rapport avec la mendicité dans les pays autres que le Burundi pour comprendre le phénomène de façon large. On se sert de l'ampleur du problème dans d'autres pays où on a pu élaborer certains rapports basés sur des statistiques. Cela permet de se donner l'image de la mendicité au Burundi si, un jour, des statistiques se faisaient.

Dans certains pays, quand on parle de mendicité, il y a des catégories spécifiques que l'on sous- entend directement. Il s'agit par exemple de la mendicité « Room » dans les pays européens en faisant allusion au mouvement migratoire des populations originaire de la Roumanie qui a augmenté le nombre de mendiants en Europe.

En Afrique de l'Ouest, on parle de « talibé » pour signifier un élève de l'Islam. Dès son plus jeune âge (vers 5-6ans) l'élève étudie le Coran et termine son apprentissage à l'adolescence. L'éducation traditionnelle des « talibés » est dispensée par un maître coranique ou marabout; celui-ci se charge de l'enseignement religieux qui s'accompagne d'une vie disciplinaire initiatique (il est par exemple exigé que le jeune étudiant gagne sa nourriture en effectuant des travaux communautaires).

Depuis plusieurs années, cet enseignement subit des dérives scandaleuses réduisant à néant les droits et l'avenir de ces enfants comme le fait de mendier pour le compte de leur maitre. Ils subissent une exploitation dans la mendicité plus que bénéficier de cet enseignement. C'est pourquoi souvent quand on parle par exemple de la mendicité des enfants dans les pays de l'Afrique de l'Ouest comme le Sénégal, on entend au premier abord les talibés. Notons que, selon Human Right Watch, en 2010, au Sénégal, le nombre de talibés était estimé à 50000 et tous devraient mendier pour le compte de leurs maitres. Dans ce contexte de nombreuses associations dénoncent cet état d' « esclavage moderne ».

Outre la qualification par leurs noms ou par leur âge, ou par leur état physique (enfants, vieux, valides, ou handicapés) ; il est généralement admis de les catégoriser en faux mendiants ou en vrais mendiants équivalent de faux pauvres ou vrais pauvres.

Les faux mendiants sont, comme définis par Fracassi, M.F., et Al., (1985, p.31), des mendiants trompeurs :

> « *Un mendiant trompeur est tout un ensemble, un oisif qui profite du travail d'autrui, un être dangereux pour l'ordre social, et un blasphémateur qui, en s'attribuant de fausses infirmités parodie odieusement l'œuvre du seul créateur. Les faux mendiants doivent être écartés des rôles des aumônes générales* ».

C'est dans ce sens qu'il y aurait de la mendicité organisée en réseaux comme, elle est dénoncée dans certains pays. C'est le cas du Maroc où la mendicité infantile, qui, bien qu'elle soit une coutume ancestrale, est extrêmement gênante. Au Maroc, en 2010, selon des informations trouvé sur le web, le nombre de mendiants était évalué à 500.000 y compris les enfants et la plupart de ces enfants font la manche pour le compte d'autrui. Certains enfants sont loués par leur famille à des bandes organisées dans la mendicité.

Par le passé, un vrai mendiant était celui qui, faute de capacité, d'emploi, de revenus ou de solidarité familiale ou autre, ne pouvait compter que sur les dons pour subsister. C'était bien souvent une activité reconnue, honorée et respectée. Tout le monde était appelé à aider ce mendiant. Comme nous l'avons vu dans l'histoire de la mendicité en Suisse avec Tabin Jean Pierre. En France par exemple, on devait aider ses propres pauvres de chaque ville par la création des « centres de charité » en collectant du financement prélevés, en impôt, sur les bourgeois de la ville. Les mendiants, qui ne sont pas de cette ville étaient chassés hors de la ville.

La fausse mendicité, surtout, celle qui utilise les enfants est plus punissable. Ceci dit, la mendicité des enfants reste un cas spécifique parce qu'elle est dénoncée par l'OIT comme faisant partie du travail des enfants et plus spécifiquement des pires formes du travail des enfants, donc relevant souvent de l'exploitation et de la violation du droit de l'enfant et qu'il faut les bannir par tous les moyens. D'où l'intérêt de passer au point suivant concernant les causes de la mendicité.

3.3. Les causes de la mendicité

3. 3.1. La Pauvreté

C'est surtout la pauvreté qui est généralement citée comme facteur de la mendicité. La pauvreté dans un pays est souvent parlée en référence à la pauvreté monétaire ou du moins matérielle. Mais en réalité la pauvreté des pays est déterminée selon trois critères tels que nous le constatons dans la détermination, par l'ONU, des pays les moins avancés. Selon l'Unicef (2001, p. ii) dans son rapport sur la pauvreté et les enfants :

> « *Les PMA se définit selon trois critères : le revenu c'est-à-dire un produit intérieur brut (PIB) annuel d'autant de dollars par habitat ; sur la qualité de vie c'est-à-dire l'espérance de vie à la naissance, l'apport en calorie par habitant, les taux d'inscription dans l'enseignement primaire et secondaire et l'alphabétisations des adultes ; la diversification économique c'est-à-dire la part du secteur manufacturier dans le PIB, le pourcentage de la population active employée dans les industries, la consommation annuelle d'énergie, commerciale par habitant, et la concentration des exportations des marchandises* ».

Avec le rapport de la Banque Mondiale 2007 cité par l'Unicef (2009, p.12) « *le Burundi est classé parmi les pays les plus pauvres, avec un produit intérieur Brut(PIB) par tête moyen proche de 100 dollars US par an.* Selon cette même étude Nationale sur la pauvreté de l'enfant et les disparités au Burundi, avec les informations fournies par le QUIBB 2006, le Burundi est un pays pauvre avec un indicateur de pauvreté d'ensemble c'est-à-dire population en dessous du seuil de pauvreté de 68% : soit 69% en milieu rural et 34% en milieu urbain.

Pour dire que 68 % des ménages du Burundi étaient en 2006, en dessous du seuil de pauvreté. Cette situation de la pauvreté ne peut manquer de graves conséquences sur le bien-être de l'enfant. Pour dire ici que la pauvreté des enfants provient de l'insuffisance des budgets publics et de celles des familles. Cette situation des familles touche les enfants qu'ils vivent en familles ou hors familles et c'est particulièrement quand l'enfant sort du milieu familial que la situation s'aggrave souvent.

On constate qu'avec cette étude de l'Unicef (2009, p.13), la situation des enfants hors familles était accablante : « *les orphelins étaient estimés à 650.000 enfants en 2005, soit*

près de 17% de tous les enfants de 0 à 16 ans et dont 37% sont dus à la pandémie du SIDA..... 3000 vivent en orphelinat », et ensuite « *pour ce qui est des enfants de la rue, leur nombre est estimé à 5000 enfants, 60% vivent en mairie de Bujumbura »*

Ici, nous pouvons constater que la pauvreté en général compromet le bien-être de l'enfant d'une manière ou d'une autre jusqu'à le pousse à recourir à la rue, à le contrait à vivre dans la rue ou la pratique de la mendicité sera la bienvenue d'une manière ou d'une autre. Pour dire que la pauvreté est l'une des causes de la mendicité.

Pourtant, la pauvreté seule ne suffit pas pour expliquer ou pour justifier la mendicité. Sinon on pourrait penser que tout pauvre doit mendier.

3.3.2. D'autres causes autre que la pauvreté

Il y a donc d'autres facteurs qui expliquent ou qui seraient à la base de la mendicité et qui seraient d'ailleurs les causes de la pauvreté elle-même. Il y a par exemple la passivité de l'Etat et l'inapplication du cadre légal pour protéger les enfants. Ce qui explique l'exclusion des certaines catégories de gens dans les décisions, les discours et programmes officiels pris par des états où des groupes qui sont comme invisibles, moins importants, en peu comme exclus alors qu'ils constituent des catégories très significatives, avec qui, leur ignorance doit avoir un impact sur le développement dans son ensemble. C'est ce qui se passe d'ailleurs dans le vote du budget de l'Etat ou on verra que dans un pays où la population est majoritairement agricole, environ 90% au Burundi par exemple, le pourcentage alloué au secteur agricole et élevage peut être de 10% sans pour autant dire celui qu'on va allouer à aux affaires sociales et assistance dans une population où plus de 68% vivent en dessous du seuil de pauvreté.

On voit qu'une telle situation est aussi susceptible d'engendrer des phénomènes sociaux anormaux, comme le chômage, la délinquance, etc. ou d'autres phénomènes pathologiques chez le monde adulte comme chez les enfants. La mendicité n'est pas loin de ces phénomènes.

Les accidents dus aux maladies, ou à des calamités naturels ou provoqués peuvent être aussi une explication de ce phénomène d'une certaine manière car, ils causent la perte des vies humaines et matérielles entrainant la séparation des familles, la perte des parents pour les enfants comme il est le cas de la pandémie du SIDA.

C'est de la même manière lorsqu'un changement climatique entraine des conséquences sur les récoltes avec toutes les conséquences de la faim ou de la famine y relative. Cela est susceptible de mettre des enfants dans la rue.

On peut aussi évoquer la dégradation du système socio familial s'ajoutant aux contraintes démographiques ou des conflits familiaux, des divorces, mettant par-là, les enfants en danger, sans protections et sans prise en charge. Ce qui s'ajoute à l'augmentation du nombre d'enfants dans des familles. Celles-ci avec un revenu dérisoire ne pourront pas prendre en charge les enfants d'autrui alors que même pour les leur, elles n'y parviennent pas. Dans de telles situations, il ne reste que le débrouillage pour pouvoir survivre.

En définitive, on voit que la mendicité telle que conçue ici, est une pratique de celui qui n'a d'autres choix que de vivre de la charité publique. Mais en même temps c'est vivre dans une situation qui implique une misère sans égale et une vie dans le mépris et l'humiliation totale vis-à-vis du publique auprès duquel le mendiant fait recours. Mais alors, avec ses causes nous voyons aussi que ses causes viennent du cadre global de la structure sociale. L'individu qui pratique la mendicité est supposé n'avoir d'autres choix que ça. Mais alors une question se pose : si c'est un enfant qui est plongé dans cette pratique, faut-il réellement penser de cette manière ? Peut-on réellement rester sans réagir? C'est de cette manière de voir est de réagir que nous pouvons clôturer ce chapitre pour en fin poser notre problématique de notre recherche qui nous amènera à construire nos objectifs et montrer la méthode pour mener à bien notre recherche.

CHAPITRE IV : PROBLEMATIQUE, OBJECTIFS ET METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE

Le présent chapitre nous permet de montrer le nœud du problème, c'est à dire la problématique, de dégager les objectifs de notre étude. Nous précisons aussi la méthodologie que nous avons utilisée pour faire notre enquête c'est-à-dire montrer la méthode et les techniques, décrire la population et le terrain d'enquête, présenter ainsi que les instruments que nous avons utilisés pour récolter les informations de terrain.

4.1. Problématique

Dans la société burundaise traditionnelle, c'est autour d'un projet collectif que la socialisation se construisait. Tout enfant était celui du groupe et non pas seulement du couple géniteur. La prise en charge de l'ensemble du développement culturel, cognitif, psychomoteur et psychoaffectif de l'enfant était à la charge du groupe social.

L'éducation de l'enfant était assurée dans sa famille parentale et, à défaut de la prise en charge parentale suite à l'un ou l'autre problème, la famille élargie était là pour s'en charger sans oublier l'intervention de l'entourage par l'intermédiaire de la solidarité caractéristique de la société traditionnelle. A chaque étape de la vie de l'enfant, il était initié à des apprentissages et des activités qui lui permettaient de se préparer à la vie future. Tout cela se passait dans un climat familial et social chaleureux.

L'enfant était amené à s'adapter par des jeux avec les pairs et par des activités proportionnelles à son âge et à ses capacités, sous le contrôle de ses parents et de l'entourage. Cela était conforme aux principes de l'OIT en ce qui concerne la socialisation par le travail, comme le note le BIT (1997, p.11), *« la socialisation de l'enfant, quelle que soit la société considérée, passe par sa participation croissante, proportionnelle à son âge aux travaux de la famille où il vit ».*

Au fil des temps, ce travail a dépassé le seul cadre familial et a revêtu souvent un caractère d'exploitation pure et simple des enfants. Le travail accompli par les enfants a débordé les normes internationales de l'OIT. Il faut noter qu'*« un des objectifs de l'OIT est l'élimination du travail des enfants, cela s'applique en particulier à toutes les formes de travail préjudiciables à la santé des enfants ou nuisibles à leur développement en tant qu'être humain et membre de la société »* BIT (1994, p.87).

Dans notre pays, comme on peut le constate ailleurs, surtout dans les pays sous-développés, l'exploitation du travail des enfants est très remarquable, mais, échappe souvent au contrôle suite à son caractère plus ou moins informel qui complique le suivi par des acteurs devant assurer la protection de l'enfant, cela étant le même constat du BIT (1994, p.87) lorsqu'il est souligné que :

> « *La portée du travail des enfants est tellement vaste et l'exploitation du travail des enfants est tellement ancrée dans les comportements sociaux de nombreux pays qu'il faudra du temps et des améliorations progressives dans les conditions socio-économiques avant d'atteindre cet objectif* ».

De plus, la prise en charge de l'enfant qui était favorisée par l'existence de cohésion sociale suite à la solidarité et l'image de l'enfant considéré depuis longtemps comme un trésor, a connu des obstacles. L'enfant est de plus en plus considéré comme une charge. Les problèmes socio-économiques et l'effritement culturel, qui compliquent la vie de nombreuses familles font que la plupart d'entre elles ne parviennent pas à s'acquitter convenablement de leurs tâches, d'assurer à l'enfant tout ce qui est nécessaire pour son développement physique et psychosocial.

Dans ce contexte, certains enfants ne parviennent pas à supporter la situation difficile qui règne dans leurs familles et ont tendance à quitter la maison croyant qu'ils vont trouver la vie ailleurs et se retrouvent souvent dans la rue. Même s'ils parviennent à trouver celui qui les récupère pour une raison ou une autre ; rares sont ceux qui vont penser à l'intérêt supérieur de ces enfants. Ils les soumettent encore aux activités qui, souvent, contreviennent à leur assiduité. On ne peut pas ignorer non plus que des familles exploitent leurs enfants sous diverses formes.

Ainsi, le manque de prise en charge convenable expose l'enfant à n'importe quel malheur y compris la vie de la rue. Or dans la rue, il est encore exposé au pire des malheurs car il se retrouve déjà en marge de la société. Ici donc, on peut dire que

> « *c'est l'éclatement des familles, la pauvreté, les décès d'un ou des deux parents et les services dont ils sont victimes chez eux qui poussent les enfants à se réfugier dans la rue. Ces enfants qui vivent en marge de la société et sont donc plus vulnérables à l'exploitation et à la violence, ont peu de chances de grandir en*

bonne santé et de s'épanouir. Contraints de lutter pour leur survie, ils sont tentés parfois d'exercer des activités contrevenant à la morale ou à la loi ». BIT (1997, p.65).

Les activités auxquelles sont soumis les enfants, sous forme d'exploitation sont nombreuses en milieu rural comme en milieu urbain. Mais pour notre cas du Burundi et pour notre sujet, donnons l'exemple des quelques activités exercées par les enfants en ville.

En milieu urbain, on distingue des enfants qui travaillent dans les petites fabriques, qui travaillent dans des conditions précaires, et couramment dans la petite industrie artisanale et les activités à domicile comme dans le commerce de détails, les hôtels, les restaurants, les activités exercées sur la voie publique (commerce ambulatoire), ramassages des ordures, garde des voitures et les services des maisons (boys, bonnes).

A cela s'ajoute le travail dans la menuiserie, la scierie, la sculpture, et la fabrication et/ou la préparation des produits alimentaires tels les viandes (autour des abattoirs), fruits, légumes, poissons, etc. sans oublier la pêche artisanale le long du Lac Tanganyika. D'autres enfants cherchent à s'intégrer dans des activités en marge de la société notamment la prostitution, la drogue, la mendicité, le vol, la délinquance, etc. ...

Nous voyons que les activités auxquelles sont contraints les enfants, sont diversifiées et la plupart de ces travaux entrave leur scolarité voire leur développement physique, psychique et social. Ce qui fait du travail des enfants en général et en particulier en milieu urbain un phénomène complexe.

Comme on vient de le voir ci-dessus, le travail des enfants au Burundi présente une part non négligeable de l'exploitation de l'enfant. Ce qui occupe les enfants dans les rues des centres urbains est, en quelques sortes, déplorable et les enfants mendiants constituent un cas particulier pour notre part.

Tenant compte du caractère en soi marginal de la pratique de mendicité, on peut s'imaginer combien il est déplorable et inquiétant, de rencontrer les enfants dans la mendicité. Pire encore, des enfants qui sont parfois utilisées dans cette pratique. Peu importe le motif, la mendicité des enfants ne contribue en rien pour son développement normal.

Malheureusement, la mendicité au Burundi est jusque-là devenue un phénomène inquiétant et qui prend des formes diversifiées. Une telle occupation pour un enfant futur espoir du pays ne pourrait laisser personne indifférent.

En effet, on observe d'une part des mères assises, toute la journée dans la rue, tenant dans leurs bras des nourrissons et souvent sous un soleil accablant dans l'intention d'apitoyer les passants et en recevoir par-là de l'argent. D'autre part, des enfants (souvent en bas âge) se positionnent à chaque coin de la rue, devant des bus, devant des pâtisseries, à l'entrée des restaurants, devant des églises et des mosquées, aux marchés et devant des supermarchés, devants des banques et bien d'autres endroits de grande affluence publique. Ces enfants passent toute la journée dans la rue à quémander, transpirant sous le soleil ou sous toutes sortes d'intempéries et souvent fatigués pour arriver à leur poste puisque très tort le matin, ils sont déjà là comme s'ils venaient au travail comme les autres travailleurs urbains.

Ces enfants ne reculent devant rien et certains s'agrippent à tout passant en répétant leurs mots magiques et attirants avec un air pitoyable. Les passants apitoyés donnent de l'argent à ces enfants pensant naïvement qu'ils vont acheter à manger. Mais, par contre, si on les suit de près, on constate que certains d'entre eux sont accompagnés d'adultes à qui ils acheminent chaque fois l'argent qu'ils viennent de recevoir. Pour dire en effet que, tels dons aboutissent systématiquement dans la poche d'agent qui exploitent la générosité des gens d'une certaine manière profitant de l'état d'innocence des enfants.

Comme nous l'avons déjà dit, ces enfants, se rendent aux endroits stratégiques les plus rentables. Les enfants handicapés et les tout petits qui font plus pitié que les autres avec leurs membres déformés d'une part et avec leur innocence, ont plus de "chance" de recevoir de l'argent.

Ainsi comme l'affirme Claudia CONJAERTS, coordinatrice du programme international pour l'abolition du travail des enfants, au bureau régional de l'OIT pour l'Asie, dans le Magazine de l'OIT, ce phénomène est en train de devenir un véritable « business ». De plus en plus de malfaiteurs choisissent cette façon de gagner de l'argent et la police ne s'en inquiète pas. Il s'agit-là d'un trafic d'enfants et de l'une des formes atroces de travail forcé.

Aujourd'hui, il est difficile de savoir le nombre de mendiants, dans les milieux urbains burundais, même à Bujumbura.

Avant la guerre, la capitale burundaise avait des enfants de rues, âgés de 5 à 15 ans. Demander l'aumône aux passants était alors considéré comme une honte. Mais aujourd'hui la situation a changé.

Certes que le caractère illicite et informel du phénomène rend difficile l'élaboration des statistiques officielles dont l'absence ne permet pas de rendre compte de l'ampleur du problème ; mais les informations fournies auprès des structures s'occupant des enfants et les enquêtes menées dans quelques centres urbains ainsi que les observations directes dans les rues de Bujumbura, révèlent que cette réalité existe et prend une ampleur inquiétante, hypothéquant l'avenir des enfants.

Se référant par exemple aux constats de Nzisabira Epitace dans sa recherche sur des stratégies d'intervention et de prise en charge des enfants de la rue, commanditée au nom de Bujumbura Centenaire 1897-1997 : croissance et défis, on constate avec lui qu'il arrive au même constat que Claudia Coenjaerts :

> « *Étroitement lié à la guerre, un phénomène nouveau d'enfant de la rue apparait ici chez nous ; on observe des femmes parfois ou des enfants qui utilisent les plus jeunes des enfants de trois ans pour mendier. Il s'agit d'une présentation synthétique pour solliciter de l'argent en jouant sur l'émotion des passants.* » Ndayirukiye. (2002, p.222)

Les autorités en sont conscientes mais leur action pour y remédier est limitée voire inexistante. Aujourd'hui, même si il y aurait des actions qui sont faites, il n'y a pas de documents officiels indiquant ce qui est fait pour l'amélioration de conditions de vie de ces enfants en situation de mendicité puisque même la récente décision d'assainir les centres urbains prise par le Maire de la ville de Bujumbura est plus répressive qu'interventionniste.

Néanmoins, les conditions dans lesquelles vivent ces enfants sont particulièrement difficiles et complexes, cette situation leur provoque nécessairement des malaises psychomoteurs, psychoaffectifs et psychosociaux surtout qu'ils sont encore en développement. Ils sentent et ressentent consciemment ou inconsciemment qu'ils sont délaissés, négligés voire exploités, ou maltraités par ceux qui devraient les protéger, donc par la société.

En fait, les enfants mendiants sont purement et simplement éloignés de la vie sociale normale, ils sont marginalisés ou se marginalisent eux-mêmes par rapport aux autres enfants qui jouissent de l'affection familiale et de l'entourage, comme le souligne Bucucu. (2001, p.48) : « *Les préjugés ainsi que la discrimination dont ils sont fréquemment objets et la conscience d'être tenus à l'écart sont pour eux, dans bien des cas, source de problèmes psychologiques et sociaux* ».

En effet, suivant la situation alarmante dans laquelle vivent les enfants dans la mendicité, les conséquences que cela peut présenter sur toute leur vie physique, psychologique et sociale ; la persistante et l'ampleur que prend le phénomène des enfants dans la mendicité en milieu urbain surtout en Mairie de Bujumbura, et avec le souci de la valeur de l'enfant et de l'importance de sa protection pour l'avenir de la nation, nous nous sommes posés une série de questions guidées par la question générale auxquelles nous avons alors cherché de répondre dans notre recherche :

- Comment se présente le phénomène de mendicité des enfants en marie de Bujumbura.

Les questions spécifiques, résultants de cette question générale, sont ainsi structurées :

- Quelles sont les causes de la mendicité d'un enfant en Mairie de Bujumbura?

- Quelles sont les conditions de vie matérielle et relationnelle d'un enfant mendiant en mairie de Bujumbura ?

- Quel l'impact de la mendicité sur l'image de soi des enfants mendiants ?

4.2. Objectifs de la recherche

Chaque recherche doit avoir des objectifs que le chercheur se fixe pour mener à bien sa recherche et ne pas se perdre dans le vide ou l'abstrait. Il s'agit de l'objectif général et des objectifs spécifiques qui découlent de ce dernier.

4.2.1. Objectif général

Notre objectif général vise à comprendre le phénomène de mendicité des enfants en Maire de Bujumbura.

4.2.2. Objectifs spécifiques

- Découvrir les causes de la mendicité d'un enfant en Mairie de Bujumbura
- Cerner les conditions de vie matérielle et relationnelle d'un enfant mendiant.
- Découvrir l'impact de la mendicité sur l'image de soi des enfants mendiants

4.3. Considérations méthodologiques

Dans ce point, il est question d'indiquer le cheminement méthodologique que nous avons suivi pour notre recherche. Nous décrivons successivement la méthode de recherche, le terrain et la population d'enquête et nous parlons de l'échantillonnage. Nous présentons ensuite notre technique d'enquête et nous justifions le mode de traitement des données de l'enquête et décrivons les difficultés que nous avons rencontrées.

4. 3.1. La méthode qualitative

Tout travail de recherche ou toute application à caractère scientifique doit comporter l'utilisation d'une méthode. C'est une conception intellectuelle qui coordonne un ensemble d'opérations, ou plusieurs techniques. Selon la nature du sujet à l'étude, le chercheur doit se choisir une méthode appropriée puisqu'il est admis aujourd'hui que la qualité de la recherche dépend de la méthode appropriée. A ce sujet, pour Festinger et Katz (1974, p.19), *« ce qui peut y avoir de vrai ou de faux dans nos résultats dépend autant des questions que nous avons décidé de poser et du choix de nos méthodes que la rigueur des raisonnements que nous aurons soumis les réponses provoquées par ces questions ».*

Dans les sciences humaines et sociales, nous avons deux méthodes fondamentales de recherche à savoir la méthode qualitative et la méthode quantitative. La méthode qualitative vise la qualité de l'information comme l'indiquent Delafosse et Rouan (2001, p.105) dans ces propos :

> *« Les analyses qualitatives reposent sur la construction de catégorie d'analyses théoriques permettant de repérer des énoncés significatifs même si leur apparition dans un corpus est minimale, voire unique. On peut même rajouter que l'absence d'un énoncé ou une non-réponse est un élément qui a un sens et qui mérite d'être analysé comme une réponse en plein droit ».*

Dans une recherche qualitative, la fréquence d'un énoncé n'est pas très nécessaire ; chaque énoncé ou chaque réponse est en quelque sorte prise comme telle. Il n'est pas question de privilégier les statistiques comme dans une recherche quantitative. La qualité de l'information prime sur la fréquence de son apparition comme le suggère Mucchielli (1973, p.57), :de la sorte : « *Délaissant les calculs, l'analyse qualitative s'oriente au contraire vers l'analyse psychologique des observations recueillies* ».

Pour notre cas, notre sujet concerne la mendicité des enfants, notre but étant l'explorer la situation du phénomène. Il n'est pas donc nécessaire de recourir à des statistiques pour des analyses exploratoires. Il n'est pas d'ailleurs aisé de rassembler les statistiques sur un phénomène complexe et marginal comme la mendicité des enfants. En plus, la généralisation à d'autres sujets serait difficile sans connaître le nombre exact ou estimable des enfants mendiants en mairie de Bujumbura. Pour ce fait, la méthode qualitative s'avère pertinente pour notre recherche.

4. 3.2. Terrain, population d'enquête et échantillonnage

Dans toute recherche en science sociale et humaine, la définition de l'univers d'enquête et la détermination de l'échantillon sont très des éléments très importants.

4.3.2.1. Terrain et univers d'enquête

L'univers d'enquête est, selon Mucchielli (1973, p.16) , « *L'ensemble du groupe humain concerné par les objectifs de l'enquête* ». Dans notre travail, il s'agit de la population des enfants mendiants en Mairie de Bujumbura. Notre terrain d'enquête s'étend sur la ville de Bujumbura. Ce milieu a été choisi par la simple raison qu'il est le lieu où se trouve concentrée la grande majorité des mendiants, de tous genres y compris les enfants. Ici, on y rencontre beaucoup d'enfants mendiants seuls ou accompagnés d'une autre personne, ce qui fait que ces mendiants sont plus facilement identifiables sur terrain.

Ainsi, dans la ville de Bujumbura, il s'avère nécessaire de remarquer les endroits les plus fréquentés par ces enfants mendiants. Il s'agit des endroits présentant une grande affluence du public tels les marchés et leurs alentours, les arrêts bus, les parkings et les entrées des grands magasins, des galeries, des restaurants, des églises, des banques, etc. bref, des places fréquentées par la majorité de la population.

Ces endroits permettent donc aux mendiants de quémander de l'argent pour se payer de la nourriture ou pour satisfaire d'autres besoins.

La ville de Bujumbura est tellement vaste qu'il serait difficile de la parcourir toute. En plus, notre objectif n'est pas de quantifier les informations mais de qualifier chaque réponse d'un enfant mendiant comme significative dans la compréhension du phénomène. Nous nous limiterais donc dans la zone de Rohero, car c'est ici où se trouvent les emplacements de grande affluence du public qui viennent s'approvisionner en biens et en services.

4.3.2.2. Echantillonnage

Notre recherche porte sur les enfants mendiants. Il faut signaler que dans des recherches qualitatives chaque cas est considéré comme un cas à part. Les enfants en situation de mendicité sont facilement identifiables. On les voit toujours en train de mendier ou en compagnie d'adultes mendiants.

Ce qui est visible, c'est que ce phénomène implique directement ou indirectement des acteurs passifs ou actifs de telle sorte que la compréhension de ce phénomène exigerait que l'on approche tous ces acteurs pour en récolter leurs expériences sur le phénomène. Mais le plus important c'est de bien définir la population et de sélectionner l'échantillon. C'est l'avis de Blanchet et Gotman (1992, p.56) traduite dans cette affirmation : « *La définition de la population et la sélection de l'échantillon, le mode d'accès aux interviewés et la planification des enquêtés engagent ainsi la recherche dans sa phase réellement opératoire, et chacune de ces opérations entraine des conséquences particulières* ».

Pour dire que vouloir enquêter auprès de tous les acteurs impliqués directement ou indirectement dans le phénomène de la mendicité des enfants serait plus difficile. Il s'avère nécessaire de *« sélectionner les catégories de personnes que l'on veut interroger, et à quel titre, déterminer les acteurs dont on estime qu'ils sont en position de produire des réponses aux questions que l'on se pose* ». Blanchet et Gotman (1992, p.56).

De ce fait, nous avons défini une catégorie de personnes actives dans ce phénomène, laquelle catégorie est constituée par les enfants mendiants eux-mêmes. Comme ces enfants sont facilement identifiables, souvent en groupe et en âges différents, il a fallu aussi fixer quel enfant est capable de nous livrer les informations.

En fait comme nous pouvons le voir dans nos observations de tous les jours, les enfants mendiants sont en plusieurs catégories dont des handicapés et des valides. Les uns sont avec des adultes d'autres non.

Notre accent a été mis sur les enfants non accompagnés d'adultes pour la simple raison que ceux qui sont accompagnés sont soit sous la surveillance des adultes qui peuvent leur empêcher de livrer des informations, soit parce qu'ils sont encore plus petits qu'ils ne peuvent pas s'exprimer sur notre thème.

Pour accéder à nos enquêtés, nous avons procédé par un mode d'accès direct c'est-à-dire que nous sommes entré en contact direct avec les enquêtés sans passer par un tiers. Cela était facile car les enfants sont là, dans la rue et mendient au grand jour ; il n'est pas donc question de demander à qui que ce soit où ils sont ou ce qu'ils font là. La simple observation suffit pour les voir et conclure ce qu'ils font. Reste seulement à savoir jongler sur l'attitude à prendre pour les amener à coopérer afin d'accepter enfin l'entretien en question, puisqu'ils sont d'ailleurs là pour une mission spécifique : un « job » si on peut la qualifier ainsi.

Dans ces lieux de mendicité, ces enfants sont éparpillés isolement ou en petits groupuscules que l'on ne peut pas se permettre de les interroger tous. D'ailleurs, comme le dit Rodolphe et Benjamin (1980, p.29), *« il est très rare qu'on puisse étudier exhaustivement une population c'est-à-dire, interroger tous les membres : ce serait si coûteux que c'est pratiquement impossible... »*.

Pour déterminer notre échantillon, nous avons utilisé l'échantillonnage orienté vers un objectif, une variable non basée sur la probabilité comme le définissent Selltiz et Wrightsman et Cook (1977, p. 511) :

> *« Le postulat fondamental sur lequel repose l'échantillonnage orienté vers un objectif, c'est que, à condition d'user de jugement et d'une stratégie appropriée, on peut faire un tri de cas, à inclure dans l'échantillon et un composé ainsi qui répondent de façon satisfaisante aux besoins de l'enquête »*.

Le nombre d'enquêtés ne doit pas nous préoccuper beaucoup, même un nombre restreint peut suffir pour arriver à notre objectif car, comme le dit Ponger (1971, p.54) : *« Une enquête qualitative peut porter sur un nombre restreint d'individus, elle accorde une*

importance moindre au problème de représentativité de l'échantillon et l'écarte parfois totalement ».

D'ailleurs pour notre recherche qui est qualitative, ce qui importe n'est pas la fréquence de l'information mais la qualité de chaque information qui est tenue en compte comme tel. C'est ce que disent d'ailleurs Blanchet et Gotman (1992, p.53) sur la taille de l'échantillon dans les enquêtes par entretien :

> *« L'échantillon nécessaire à la réalisation d'une enquête par entretien est, de manière générale, de taille plus réduite que celui d'une enquête par questionnaire, dans la mesure où les informations issues des entretiens sont validées par le contexte et n'ont pas besoin de l'être par leur probabilité d'occurrence. Une seule information donnée par entretien peut avoir un poids équivalent à une information répétée de nombreuses fois dans des questionnaires ».*

Le nombre d'enquêtés a été donc déterminé par la saturation des informations ainsi que leurs qualités et non déterminé au préalable comme dans des enquêtes sur des critères statistiques comme dans des recherches quantitatives.

4.3. 3. Technique d'enquête : l'entretien semi-directif et l'observation

Dans une recherche en sciences sociales il y a plusieurs techniques de recherche. Chacune peut être utilisée indépendamment de l'autre mais dans certaines circonstances elles peuvent être complémentaires.

4.3.3. 1. L'entretien semi-directif

Avant de parler de la technique la mieux indiquée pour notre travail, nous faisons d'abord une brève description des techniques à utiliser dans les sciences sociales. Ensuite, nous allons spécifier la technique qui convient pour notre recherche.

Dans une recherche qualitative, le recueil des résultats peut se faire de diverses manières, comme par exemple, l'observation, l'entretien directif, l'entretien semi-directif, etc...Pour notre cas, nous nous sommes servi de l'entretien semi-directif, parce qu'il nous semble la méthode la plus convenable pour notre recherche.

D'une manière générale, *« l'entretien est une conversation sérieuse visant un but déterminé, outre que le simple plaisir de conversation »* Nahoum (1975, p.51). La conversation dont l'auteur nous parle ici permet au chercheur de recueillir des informations qui renseignent sur le problème à l'étude.

En fait, la raison majeure qui nous a poussé à choisir cet instrument est lié au simple fait qu'il permet aux interviewés de s'exprimer librement sur le phénomène de la mendicité dont ils sont à la fois acteurs et victimes. Cette technique nous permet d'entrer en contact avec nos enquêtés, et de mener à bien notre recherche.

Par ailleurs, si nous préférons utiliser l'entretien semi-directif, c'est qu'il parie les inconvénients d'autres techniques comme le questionnaire qui ne convient qu'aux seuls sujets instruits comme le disent Selltiz, Wrights-Man et Cook (1977, p.36), de la manière suivante :

> *« Un des inconvénients du questionnaire habituels vient de ce qu'il ne convient qu'aux sujets qui ont reçu une éducation assez poussée. Les questionnaires compliqués qui exigent de longues réponses par écrits ne peuvent s'appliquer qu'à un très faible pourcentage de la population ».*

Pour nous, parmi nos enquêtés, il y en a qui ont un bas niveau d'instruction, nous croyons donc que l'entretien semi-directif peut nous être plus utile. Aussi, afin de mener à bien nos entretiens, nous avons élaboré un guide d'entretien en kirundi qui a été traduit en français. Pour des raisons de facilité, nous nous sommes servi d'un magnétophone qui nous a permis d'enregistrer les propos des interviewés et qui ont été retranscrits afin de faciliter l'interprétation.

4.3.3.2. L'observation

En vue de compléter les informations recueillies par l'entretien, nous avons procédé à une observation directe des enfants mendiants. Avec l'observation directe, souligne Grawitz (2001, p.527), *« le chercheur observe le groupe en train de vivre l'action qui naît, les processus pendant qu'ils se déroulent et non après coup ».* Ce qui nous a permis de voir certains comportements relationnels des enfants mendiants ainsi que certains aspects de leur vie qui ne pouvaient pas être révélés pendant l'entretien.

En effet, l'observation est une technique de recherche, étant donné que, comme le souligne Debaty (1967, p.38) : *« l'observation des comportements est révélateur des significations que le sujet donne à ce qu'il perçoit et éprouve ».*

Pourtant, si on dit observation, il s'avère nécessaire de préciser de quelle observation il s'agit car, il existe plusieurs. Comme nous l'avons dit là-haut, l'observation qui était favorable pour recueillir les informations répondant à nos objectifs et n'entravant pas les comportements de nos enquêtés était bel et bien l'observation clinique directe incognito, qui *« consiste à observer sans avoir de relation avec les sujets observés de façon à supprimer les problèmes d'interférences, la modification des comportements des observés par le clinicien. Celui-ci est dissimulé, caché ».* Pedinielli (2007, p. 43).

Cette technique consiste en deux options, soit qu'il y a entre l'observateur et l'observé, un miroir sans tain, ou soit que le clinicien est non vu et étant à distance des sujets observés. Tous ces procédés ont l'avantage de ne pas perturber le cours normal des comportements des observés.

L'observation directe des enfants dans la mendicité, et à leur insu a permis de compléter les données recueillies par l'entretien et d'avoir des données non révélées ou non relevables au cours de l'entretien surtout que le phénomène est en quelque sorte marginale et illicite et que les enquêtés peuvent chercher à dissimiler certaines informations précieuses pour notre recherche. Cependant, il ne fallait pas observer seulement n'importe comment et vouloir conclure sans critère, c'est pourquoi une grille d'observation a été élaborée pour que notre observation soit objective.

4.3.4. Travail de terrain

4.3.4.1. La préenquête

La préenquête est une étape importante et décisive lorsqu'on entreprend une recherche en sciences sociales. Comme le précise Boudon (1969, p.70): *« la préenquête consiste en une reconnaissance de terrain en essayant de se débarrasser des idées préconçues, ou comme le disait Bacon, de ses prénotions, de manière à faire apparaitre des facteurs ou des variables explicatives qu'il cherche ».*

La preénquête permet de faire connaissance avec le terrain d'enquête et de tester l'intelligibilité et la pertinence du protocole d'enquête.

C'est dans le souci de nous familiariser avec le terrain et la population à l'étude, et de nous assurer de la faisabilité de notre investigation que nous avons recueilli des informations préliminaires, avant de nous lancer dans l'enquête. La préenquête est donc nécessaire dans la mesure où elle permet de réorienter, quelque fois en désillusionnant, le chercheur qui peut avoir des représentations erronées de la réalité sur terrain avant l'investigation.

Notre préenquête a été effectuée auprès des enfants mendiants au centre-ville, qui étaient devant le magasin Techno Mobile et devant les galeries et les bijouteries situés près du Palais des Arts. Dans ces endroits, des enfants circulaient en groupes de deux ou plus, en approchant les passants ou ceux qui viennent s'approvisionner en biens et services et leur demandaient toujours de l'argent.

Nous avons remarqué que ces enfants avaient une tendance à se méfier de quelqu'un qui leur demande quoi que ce soit craignant de ne se trouver en face d'un policier déguisé en civil. Nous avons remarqué qu'il fallait d'abord créer une confiance avec eux avant d'entreprendre tout entretien sérieux.

Cela a été remarqué grâce à la preéquête car notre preéquete a porté sur 2 enfants mendiants. L'un était avec son ami et nous avons essayé de les séparer pour qu'on se parle en privé. Il a accepté mais difficilement, et en s'exprimant sur les thèmes de l'entretien, nous avons constaté qu'il le faisait timidement comme s'il était gêné d'avoir était séparé de son camarade. Son ami était d'ailleurs resté à quelques mètres, en suivant tous nos mouvements. Nous avons donc imaginé que cela allait avoir des répercussions sur les résultats de notre enquête.

Pour l'autre enfant avec qui nous nous sommes entretenus, il était dans le groupe de deux autres enfants. Nous nous sommes entretenus avec lui sans pouvoir le séparer de ses amis. Nous avons constaté qu'il s'exprimait sans aucune contrainte et à l'aise et nous avons conclu qu'il fallait dans la suite laisser les enfants s'exprimer librement sans pour autant changer leur organisation groupale laquelle leur fournit un réconfort et une sécurité. Nous avons de ce fait décidé que l'entretien dans l'enquête proprement dit va être fait en laissant les enfants près de leurs groupes.

Ce postulat a été confirmé par Baudrit comme quoi l'entretien collectif avec les enfants lève certaines inhibitions. Pour Baudrit, A. (994, p. 219) : «*L'*entretien collectif *est une technique d'interview connue, mais peu utilisée. Elle a pourtant des avantages... Il est reconnu que l'entretien collectif lève certaines inhibitions et certains blocages*».

La préenquête nous a permis de pouvoir contourner cette question de s'entretenir librement avec des enfants qui, souvent, sont en groupe. Pouvoir s'entretenir avec l'un d'entre eux n'était pas chose facile mais avec la préenquête, nous avons pu réaliser comment contourner cette faille en recourant à l'entretien collectif tout en portant l'intérêt sur le cas choisis au hasard.

La préenquête nous a donc rassuré de la pertinence de nos objectifs de recherche, de l'instrument de collecte des informations dont nous avions besoin car sauf cette faille de l'expression timide de nos enquêtés causée par la séparation, nous avons vu que nos thèmes étaient clairs et compréhensifs pour les deux enfants de la préenquête.

4.3.4.2. L'enquête

Au moment où les sujets de l'enquête sont déjà localisés, les objectifs déjà fixés et définis et le guide d'entretien déjà testé, l'étape suivante a été de nous lancer dans la phase de l'enquête.

Avant de commencer les entretiens avec les enfants mendiants, nous avons d'abord procédé à l'observation pendant un jour pour recueillir certaines informations sur les enfants mendiants, lesquelles informations ne peuvent pas être recueillies verbalement. Dans l'entretien proprement-dit, nous avons constaté avec nos observations directes incognito, l'état des interactions entre les groupes des enfants mendiants ainsi que les aspects physiques extérieurs et les stratégies utilisées pour mendier. Tout cela était sous contrôle d'une grille d'observation. Les enfants sont en groupe et circulent en quémandant de l'argent à tout passant mais restent aux environs de leurs camarades.

L'entretien a inclus des enfants capables de nous livrer des informations ; puisque notre observation avait montré que parmi les groupes d'enfants, il y avait des plus petits qui ne pouvaient pas s'exprimer de façon cohérente à notre entretien, avec un choix orienté vers un objectif, nous avons pu choisir parmi les enfants ceux qui sont capable de répondre à notre entretien.

Les enfants mendiants étaient nombreux mais il nous a fallu faire un tri parmi eux, ceux qui sont en mesure de produire les réponses souhaitées. Nous avons constaté que les enfants mendiants sont pour la plupart des enfants valides qui parcourent les lieux publics en quémandant et des enfants accompagnés qui sont soit handicapés soit très petits qui restent assis dans un seul endroit. Ces dernières n'ont pas fait objet de notre enquête pour la simple raison qu'il qu'ils étaient accompagnés d'adultes.

Notre enquête a été menée dans le centre-ville, auprès des groupes d'enfants mendiants que nous avons rencontré devant les magasins, dans les parkings, près de la grande mosquée située dans le quartier asiatique pour ne citer que cela. Tous les enfants avec qui nous avons mené l'entretien était dans la circonscription palais des arts et de la culture - cathédrale Regina Mundi - asiatique - place de l'indépendance.

Nous nous sommes entretenu avec 5 enfants qui étaient en 5 places dont un seul était isolé, et les 4 autres ont été trouvés dans des groupuscules d'enfants mendiants. C'est pourquoi d'ailleurs dans leurs propos, ils font intervenir leurs camarades avec qui ils partagent la pratique de mendicité.

L'enfant qui était isolé était un garçon de 12 ans et disait qu'il avait passé la nuit dans la rue car il avait manqué de l'argent la veille et il ne pouvait pas rentrer à Buterere à pied car ses amis lui avaient perdu contact. Ce qui montre que presque tous les enfants mendient en groupe. Dans les autres groupes ils étaient compris entre 2 et 6 membres et même dans nos observations aucun autre enfant n'a été trouvé isolé ; ces groupes sont soit composé de garçons soit de filles, soit garçons et filles qui sont ensemble.

Sauf pour l'enfant qui était seul (devant la Mosquée du centre culturelle islamique) avec qui nous nous sommes entretenus étant seul, les autres étaient avec leurs camarades, qui intervenaient d'ailleurs quelques fois. Cette fois-ci, l'intérêt était beaucoup mis sur celui à qui nous avons donné la parole, même si ces propos de l'autre ne pouvaient pas manque de signification.

Dans les trois groupes, le premier (devant la bijouterie situé devant le palais des arts), était composé de 2 enfants, tous garçons et nous nous sommes entretenus avec l'un d'eux. Le 2ème (entre le grand magasin Techno Mobile et restaurant Tropicana) était composé de 5 enfants dont 4 garçons et une fille et nous nous sommes entretenues avec 2 d'entre eux une

fille et un garçon. Le 3ème et le 4ème groupe (près de l'Ambassade Belge au Burundi. Et c'est le 3ème groupe qui nous a montré le 4ème qui était à quelques mètres, en affirmant d'ailleurs qu'ils viennent du même quartier.

Pour tous les enfants avec qui nous nous sommes entretenus, ils étaient à première vue, méfiants du fait qu'ils étaient en conflit avec les agents de l'ordre avec la décision du maire de la ville d'interdire le vagabondage et la mendicité. Ils craignaient que nous ne soyons pas de policier qui allait les traquer. Mais nous avons essayé de créer confiance avec eux, en leurs expliquant notre mission et en les amenant dans un endroit calme et ainsi, ils ont accepté de nous livrer des informations sur leur situation suivant notre guide d'entretien.

En fait, ils se sont librement exprimer et celui qui semble s'exprime timidement était celui qui était isole mais les autres qui voyais leurs camarades à côté, se sont bien exprimé librement et sans contraintes Puisque certains enfants mendiants sont des enfants qui vont mendier sous l'ordre de leur parents ou tuteur et qu'ils sont obligés de rester en groupe, il leur a été très facile de s'exprimer tout en restant à la vues de leurs camarades.

Toutes les questions ont étés répondues librement et avec fluidité puisqu'ils étaient rassuré que nous ne constituons aucun danger pour eux et avec le fait aussi qu'ils étaient rassuré que l'entretien pourrait servir à la compréhension de leur problème pour celui qui voudrait les aider. Ils nous ont ainsi révélé des informations riches pour la compréhension de ce phénomène problématique qu'est leur mendicité. L'entretien avec les enfants mendiants a duré une journée du vendredi 12 Août depuis 9h jusqu'à 17h.

Les résultats de notre observation et de notre entretien auprès des enfants mendiants ont été très riches et révélateurs de la problématique de la mendicité des enfants. Notons qu'à chaque entretien l'utilisation de notre guide d'entretien, de notre grille d'observation et de notre appareil enregistreur était de mise.

L'enfant qui parlait s'exprimait librement sur des questions posées en rapport avec nos thèmes. Bien sûr que les enfants ont tendance à parloter et à dévier sur le sujet de l'entretien mais mon rôle était de les ramener sur le sujet par des relances pour qu'ils restent dans les limites de la thématique de notre recherche.

Notre observation était aussi sous contrôle d'une grille d'observation pour ne pas naviguer au hasard sans critère. Ce qui nous a permis de marquer chaque fois les constatations observées sur les enfants mendiants.

4.3.4.3. Problèmes rencontrés

Au cours de notre travail, des écueils, n'ont pas manqué de se manifester pendant la collecte des données. Pour notre observation, il n'y a pas eu de problème sauf que pendant ce temps, nous craignions pour notre sécurité car la traque policière, pour des vagabonds, des mendiants et des commerçants ambulants étaient en vigueur. Nous risquions d'être confondus à des vagabonds et être raflé de cette manière.

Faire une enquête auprès des personnes qui sont en train d'être pourchassées n'était pas une chose facile. C'est ce qui expliquerait d'ailleurs pourquoi une fille d'environ 7 ans qui mendiait avec sa mère dans le quartier asiatique nous a refusé le dialogue et s'est dirigé vers sa mère. En tentant d'approcher la maman pour lui demander sa fille pour un entretien, elle a refusé en disant qu'elle n'était pas en train de mendier qu'elle venait de chez Siyoni pour des achats alors que nous l'avons suivi entrain de mendier. Comme nous devrions respecter le consentement libre et éclairé, nous l'avons laissée et nous avons continué à chercher d'autres mendiants.

D'ailleurs aux alentours de la plus part des filles qui mendiaient, on pouvait observer une mère qui apparemment surveiller leurs mouvements. Ce qui nous a d'ailleurs empêchés de continuer à approcher des enfants près de ces genres de mères. Mais les garçons étaient en quelque sorte dans des groupes sans une surveillance remarquable.

Un autre problème a été que les enfants mendiants ne voulaient perdre aucun instant, ils sont en quelque sorte au « travail », en acceptant de vous parler ils vous demandent d'abord et avant tout que vous allez leur donner quelque chose à manger car ils vous disent qu'ils ont faim. Comme il a été le cas d'un enfant qui était dans un groupe de 5 mendiants et qui souffrait d'ailleurs des plaies qui ne me demandait tout le temps que de l'argent.

Les problèmes rencontrés sont nombreux, mais on peut retenir les trois cités ci-après que je juge de grande envergure et qui pouvaient entraver mon accession à des informations fiables. J'ai donc usé de mes capacités en agissant comme un professionnel pour contourner tous ces failles et j'y suis parvenu.

En définitive, dans ce chapitre, il a été montré la position du problème et la définition des objectifs de la recherche. De plus, le choix de la méthode et des techniques de recherche adéquates nous ont permis la mise en marche de notre travail de terrain, débuté par la préenquête dans un but de nous assurer de la faisabilité de notre étude.

Notre enquête par l'entretien semi-directif et l'observation auprès des enfants mendiants, nous a permis de recueillir des données renseignant sur la problématique de la mendicité des enfants en Mairie de Bujumbura. La présentation de cas, l'analyse des données et l'interprétation des résultats vont nous permettre de comprendre le phénomène, ce qui est au cœur de la partie suivante.

DEUXIEME PARTIE : PRESENTATION DES CAS, ANALYSE DES DONNEES ET INTERPRETATION DES RESULTATS

CHAPITRE V : PRESENTATION DES CAS

Apres le tableau synoptique, nous présentons les cinq cas qui nous ont semblé saillants pour la compréhension de notre problème de recherche. Ce sont les résultats ici de ces cas qui vont ainsi être interprété après. Nous utilisons les 3 premières lettres du nom de l'enquêté pour garder son anonymat.

5.1. Cas NIM

NIM est un garçon de 12 ans mal habillé et sale mais bien coiffé comme certaines stars du foot, avec la coiffure appelé communément « jogo ». Il vient mendier en provenance de Muyira en province de Bujumbura Rural. Ses parents sont encore en vie. Il dit que sa mère est commerçante ambulant et son père veilleur d'une maison en construction à Kanyosha. En pratiquant la mendicité, NIM est en compagnie de son camarade qui vit aussi dans son entourage à Muyira. Ils font la mendicité, la journée et rentrent le soir dans leur famille.

Il précise que c'est surtout le vendredi qu'ils venaient mendier et que les autres jours, ils vendaient des sachets mais qu'à ce moment ils n'avaient plus de capital et par conséquent il y a une semaine qu'ils mendiaient tous les jours. NIM précise que quand il vient mendier, ses parents en sont au courant et ne peuvent pas les empêcher car ils ont abandonné l'école, ils n'ont pas d'autres chose à faire à la maison. Pour NIM, l'abandon de l'école a été causé par la pauvreté de ses parents.

NIM affirme qu'il vit dans de mauvaises conditions en disant que si on mendie en ne peut pas vivre heureux car si on n'a pas eu de l'argent on peut passer toute la journée sans manger. NIM et son voisin mendient pour leur compte. Il évoque pourtant qu'il y en a ceux qui les considèrent comme des voleurs et cela les énerve. Comme il le dit ici, il considère cette situation comme un problème :

« *Ingorane ni uko benshi bibaza ko turi abasuma kandi tutari bo. Birya bitimbayi biba mwibarabara ni vyo vyiba* ». Ce qui signifie : « *Le problème est que beaucoup pensent que nous sommes des voleurs alors que c'est faux. Ce sont les délinquants qui vivent dans la rue qui sont des voleurs* ».

D'autres problèmes qu'il évoque c'est la traque policière envers eux alors qu'ils cherchent de quoi vivre. NIM est aussi conscient qu'être dans la rue peut lui causer des accidents ou des maladies.

Pour NIM le problème principal c'est de manquer l'argent et le fait que la police veut toujours les chasser de la ville alors qu'ils y cherchent de quoi manger. NIM ne pense pas à un avenir significatif, car il pense aussi qu'une fois il aura de l'argent, qu'il appelle capital, il va retourner vendre des sachets.

Sur les relations qu'il établit avec les autres enfants mendiants, il précise qu'il reste toujours avec son voisin partout où ils vont pour éviter les querelles avec les autres enfants de la rue, qu'il appelle 'ibitimbayi'. Il s'exprime comme suit : « *Eeh, je tugumana n'uyu mugenzi ntituvana kuko ugiye ahandi ibitimbayi biragukubita canke bikakwiba amahera yawe* ». Ce qui signifie : « *Eeh, moi je reste avec mon voisin, on ne se quitte pas puisque si tu vas ailleurs, les enfants de la rue peuvent te battre ou te voler ton argent* ».

Sur ce qui est de son avenir, NIM pense qu'il peut continuer à mendier en espérant avoir un capital pour retourner vendre des sachets. Il voit qu'il est difficile d'abandonner la mendicité sans avoir eu de capital pour faire le « commerce » sinon il risquerait de devenir un voleur comme il le précise ici : « *None ubundi ho mpevye gusaba ata mutahe, ntiwumva ko nohava mba umusuma ?* » ce qui signifie : « *Mais alors si j'abandonnais la mendicité sans capital, n'est-ce pas que je risquerais de devenir voleur ?* ».

NIM espère donc sortir de la mendicité s'il a un capital pour se débrouiller autrement. Mais on voit que le capital dont il parle ici, avec la mendicité, c'est le capital pour vendre des sachets encore dans la rue, ce qui est encore problématique car dans de telles situations, il serait toujours dans la rue et exposé encore aux impacts de la rue sur les enfants.

5.2. Cas NIS

NIS est un garçon de 11 ans originaire de KAYANZA, dont le père s'est remarié avec une autre femme. NIS dit avoir été maltraité par sa marâtre et a décidé de quitter l'école étant en 2ème année pour venir à Bujumbura, à l'âge de 9 ans. Il a commencé à mendier et une femme mendiante l'a trouvé pour aller l'héberger chez lui à Buterere, où, il est envoyé donc mendier par cette mère, avec ses trois autres enfants. Ils doivent alors rendre compte de leur maman de ce qu'ils ont eu.

En observant NIS, les dessins colorés par des marqueurs qui sont sur ses habits sales et sur son corps sont très parlants. On peut observer des Etoiles, de la lune ; du soleil, des fleurs, des squelettes du crâne, des papillons, etc. ces dessins sous formes de tatouage sont sur son t-shirt et sa culotte, ses blancs et ses jambes.

NIS dit qu'il est en train de chercher à manger et que d'ailleurs il a passé la nuit dans la rue puisque la veille il avait perdu contact avec ses amis. La vie de NIS en tant que mendiant n'est pas facile, Il dit que quelque fois, il ne rentre pas surtout lorsqu'il a manqué de l'argent, il préfère dormir dans la rue sur les barza des magasins comme, il venait de le faire d'ailleurs cette nuit-là, car dit-il la maman leur gronde lorsqu'ils ne montrent pas ce qu'ils ont eu.

Il dit aussi que pour manger, il va au centre GIRIYIJA où on nourrit les enfants de la rue et les donne quelques fois à boire. Mais ce n'est pas tous les jours qu'ils les nourrissent. Là, il dit qu'on les fait jouer du foot et d'autres jeux, on amène aussi d'autres enfants qui ne sont pas des rues et ils jouent avec eux. Apres ça ils reviennent mendier et vont rentrer le soir chez eux à Buterere.

La vie relationnelle de NIS semble solitaire, nous l'avons rencontré étant seul et il disait qu'il vient mendier avec 3 autres enfants mais qu'il peut aller au centre GIRIYUJA étant seul et en plus il peut passer la nuit dans la rue pendant que les 3 autres sont rentrés. Ce qui pourrait expliqué que d'un moment ou d'un autre il peut ne plus rentrer et rester dans la rue tout court.

En dormant dans la rue NIS admet qu'il dorme avec d'autres enfants qui le font goûter à leur vie car en s'exprimant sur les activités que les enfants mendiants font, il évoque ceci : *« ntabindi ndabona bakora kiretse ko iyo ndaye mwibarabara mbona abanywa urumogi. Je narumyoye rimwe inca ndareka. Abatimbayi twararanye nibo barumpaye nca ndazungurigwa sinasubiriye kuva icogihe ».* Ce qui signifie :

> *« Il n'y a pas d'autres activités qu'ils font sauf que quand je dors dans la rue je vois ce qui fume du chanvre. Moi, j'ai fume une seule fois et j'ai arrêté. Ce sont les enfants que nous avons dormis ensemble qui me l'ont donné. J'ai ressentie des vertiges et je n'ai pas repris depuis ce jour. »*

Pour NIS son avenir est obscur car pour lui le moyen possible serait de retourner à l'école et il est conscient que cela n'est pas possible tant qu'il est encore mendiant.

5.3. Cas BUT

BUT est une fille de 7 ans originaire de Buterere. BUT n'a que sa mère est n'a jamais connu de père. Sa mère est commerçante ambulante mais mendie aussi quelques fois. BUT a une sœur et un frère mais tous viennent le matin pour mendier et rentrent le soir, soit avec leur mère, ou en compagnie d'autres enfants mendiants comme elle était déjà en groupe de 6 enfants mendiants.

Pour BUT, à la question de savoir ce qui lui pousse à mendier, elle répond sans hésiter que c'est leur maman qui les y envoie parce qu'elles sont pauvres. Elle s'exprime en ces termes : « *twebwe ni mama aturungika gusaba kubera dukenye. Erege nkubu tudasavye duca turara ubusa* » ce qui signifie : « *Nous, c'est notre mère qui nous envoie mendier parce que nous sommes pauvres. Si nous ne mendions pas nous pouvons passer une nuit sans manger* ».

Sur comment elle vie en tant qu'enfant mendiant, elle évoque en premier lieu le rafle par la police qui leur maltraite alors qu'elles sont pauvres, qu'elles ne pouvaient pas mendier si elles n'étaient pas pauvres. Ce qui montre que la police est pour les enfants un autre élément qui complique leur vie de mendicité dans la rue dont ils sont souvent acteurs et victimes.

BUT qualifie la police qui les chassent de la rue de police de FBI, pour signifier la police anti-émeute qui les chasser de leur lieu de mendicité. Pourtant, elle dit que même si ils sont chassés, ils retournent toujours car ils n'ont pas où trouver la nourriture que là-bas comme on peut le voir dans ses propos : « *igipolisi kirya ca FBI kiradufata kikatujana ahantu tutazi kikadutayo. Ariko duca tugaruka ngaha kuko ntahandi twokura ivyo turya*. Ce qui signifie, « *la police, celle du FBI nous attrapent et nous conduit dans des endroits inconnus et nous laisse là. Mais nous retournons ici par après car il n'y a pas un autre endroit où trouver de la nourriture* ».

Elle évoque aussi l'agression par les autres enfants de la rue qui les dérobent ce qu'ils ont eu. Elle a aussi conscience que les autres enfants de la rue peuvent la violer et doit rester avec ses amis.

A entendre BUT, elle se nourrit d'un ressentiment négatif vis-à-vis des personnes qui ne leur donnent pas de l'argent et qui les injurient et les rejettent. Mais en même, elle remercie ceux qui se réservent de dire quelque chose s'ils ne donnent pas plutôt que les

injurie. C'est ce qu'elle exprime dans ses propos : « *Urazi hari abatwima bakagenda badutuse. Bafise imitima mibi. Botuma binumira kuko natwebwe sitwe twigize gutya* ». Ce qui signifie : « *Vous savez, il y en a ce qui ne nous donnent pas et qui nous injurient en même temps. Vaut mieux se taire car ce n'est pas par notre responsabilité que nous sommes ainsi*».

Sur l'avenir des enfants comme elle, BUT dit qu'elle n'en sait rien mais espère que si elle serait scolarisée elle peut abandonner la mendicité.

5.4. Cas HAK

HAK est un garçon de 8 ans originaire de la province Muramvya à Bukeye, résident actuellement à Buterere avec sa mère. HAK n'a pas encore été scolarisé. Il dit qu'ils sont à trois : un frère de 11 et une petite fille de 5 ans et sont tous mendiants en même temps que leur mère. Aucun n'a le même père que l'autre et dit qu'ils ne connaissent pas leurs pères. Ils sont de pères inconnus.

HAK était parmi les enfants qui mendier tout près du restaurant Tropicana. Il affirme qu'il est toujours là ou aux environs en compagnie de ses amis. HAK connait déjà des difficultés socio-économiques car il affirme d'abord que la cause d'être dans la mendicité est de chercher de quoi manger sous l'ordre de leurs mères. Comme il l'affirme dans ces termes : *« eeh erega tuba dushonje nico gituma dusega Tuba turiko turahiga nkagatumbura canke isahani y'indya ».* Ce qui signifie : *« Eeh ! C'est parce que nous ressentons la faim que nous mendions. C'est une question de chercher par exemple un petit beignet ou une assiette de nourriture ».*

Il affirme qu'ils viennent là sous l'ordre de leurs mères qui leurs dit qu'en venant mendier, ils peuvent avoir à manger parce qu'il y a des patrons de bon cœur qui vont leur donner de quoi acheter la nourriture.

Les difficultés qu'éprouve HAK avec son groupe sont très nombreuses mais celle-ci précise qu'ils n'ont pas d'autres choix. C'est par exemple sur les conditions de vie, où il affirme qu'avec ses collègues avec qui il partage la mendicité, ils peuvent manger les restent de nourriture sur les assiettes ou dans les cuvettes sans tenir compte de la mauvaise qualité éventuelle de cette nourriture (contenant la salive des clients). C'est comme une chance s'il trouve de la nourriture, quelque mauvaise soit-elle. Il l'exprime de cette manière : « *Ngaha barafise umutima mwiza kuko baraduha indya zasigaye ku*

masahani canke muma safuriya batekamwo tukazirya. Hee ntiturabira ngo boba babiciriyemwo. Erega tuba dutomboje ».

Ce qui signifie : « *Les gens d'ici ont un bon cœur parce que ils nous donnent les restes de nourritures sur les assiettes ou dans les cuvettes et nous les mangeons. Nous ne tenons pas compte qu'il aurait de la salive. C'est comme une chance pour nous*».

Ils se nourrissent d'un ressentiment aussi de ce qui leur appellent des voleurs. Alors qu'ils ne le sont pas. HAK affirme pourtant qu'il y en a des enfants voleurs qui volent même des objets dans des voitures. HAK mentionne aussi la rafle que leur infligent les policiers en les empêchant de chercher à manger.

Sur son avenir, HAK espère que Dieu peut l'aider et devenir par exemple commerçant et acheter un magasin ou une voiture. Mais il faudrait que, comme il le dit, il abandonne la mendicité ; ce qui montre qu'il est certain qu'un enfant mendiant n'a pas d'avenir certain.

5.5. Cas NIY

NIY est un garçon de 9 ans apparemment propre est clair et souriant et qui est très communicatif avec une éloquence très marquée. Il vient mendier en provenance de Buterere. Il dit que sa mère est aussi mendiante qu'elle était allée mendier dans le quartier asiatique. En pratiquant la mendicité, NIY est en compagnie de son camarade avec qui, ils viennent dans une même localité. Ils font la mendicité la journée et rentrent le soir dans leur famille avec leurs mamans qui les trouvent le soir pour rentrer.

NIY était devant le restaurant près de l'Ambassade Belge, avec son ami où ils attendent que les gens qui entrent ou qui sortent là, leurs laissent quelque chose, comme il était d'ailleurs en train de manger un grand morceau de pain qu'on venait de lui donner. Il affirme qu'il est toujours là et/ou circule aux environs avec son ami où ils doivent restent sous l'ordre de leurs parents. Pour NIY, qui s'exprime avec plaisir et visiblement heureux, sur les causes qui le poussent d'être là en mendiant ; il prend celle-ci comme une profession de sa mère et qu'il doit aussi suivre. Tel est l'extrait de ce qu'il dit :

> *« Kenshi kubana bataba mwibarabara basega kubera abavyeyi babo bakenye. Baba babarungitse kurondera ico barya. Nka twembwe, tuza ngaha, ...maman hamwe na nyina wabarya babiri ubona bicaye harya... tuhaza minsi yose nkubu ba maman bagiye gusaba hariya muri asiatique baraduhitana kumugoroba ».*

Ce qui veut dire :

> *« Souvent, pour les enfants qui ne vivent pas dans la rue, ils mendient parce que leurs parents sont pauvres. C'est qu'ils leur envoient pour chercher de quoi manger. Nous par exemple, nous venons ici... maman et la mère de ces deux autres que tu vois assis là-bas,....nous y venons tous les jours, maintenant nos maman sont allées mendier en asiatique et elles vont nous trouver le soir pour rentrer ».*

Les difficultés qu'éprouve NIY avec son ami dans la mendicité, c'est surtout le manque de nourriture si une chance ne leurs parvient pas et que des gens leurs achètent de la nourriture ou un beignet. Mais, il serait hors de question de considérer NIY comme mendiant à voir sa parure et comment il était vigoureux et bien portant avec un habillement aussi pas mal.

NIY évoque aussi les mauvaises relations qu'ils ont avec la police qui les amènent dans la BSR en les interdisant de mendier, mais il dit encore qu'ils retournent toujours là. Chaque fois NIY reçois quelque chose souvent grâce à ses qualités de communicateur. Il dit que souvent les patrons lui achètent des Fanta, et des beignets et les partage avec son ami.

Ce qui montre que pour NIY, mendier c'est sa vie quotidienne. Il a développé des stratégies qui lui permettent d'être favorable au public et gagner d'avantage, en témoigne sa parure, donc son aspect physique extérieur.

Avec son ami NIY, est en peu heureux même s'il est mendiant, il dit que même s'il y a des personnes qui ont un mauvais cœur qui ne les donnent pas quelque chose, ils y en a d'autres qui les donnent souvent. Et de dire, qu'eux, les enfants mendiants s'aiment entrer et partagent ce qu'ils ont eu, en témoignent ses propos, qui témoignent aussi les relations d'entraide qui existent entre les mendiants : *« urabona, twebwe ntitwimana.... Twe dufise umutima mwiza, nkuyu mukate nuwo umubossi yampaye nca ndamumanyurirako, washaka nabariya ndabahamagare ndabaheko. Bose turazinanye, tuva hamwe ».*

Ce qui veut dire : *« tu vois, nous ne sommes pas avares, ...nous avons un bon cœur, par exemple ce pain m'a été donné par un patron et je l'ai partage avec mon ami ici, si vous voulez que je donne un part à ceux-là qui sont là-bas. Nous nous connaissons tous. Nous venons du même endroit ».*

Nous voyons donc, avec les propos de NIY les enfants mendiants se connaissent d'une certaine manière suite à certaines ressemblances. Leur organisation et leur relation en dépendent. Les relations des enfants mendiants avec l'entourage sont toujours liées à leur pratique. Pour NIY, il y a ceux qui leur donnent de l'agent et ceux qui ne donnent rien. Mais pour NIY cela est normale. Les seules personnes qu'il qualifie des mauvais, ce sont les policiers comme on le voit dans ses propos :

« gusa abantu babi ni abapolisi kuko bakunda kudufata bakatwirukana ngo ntibakeneye kutubona˜ngaha. Nubu botubona boca badufata. Barakaze! baradufata bakatujana hariya muri BSR canke nkahandi hantu bakadutayo».

Pour dire : « *Seulement, les mauvaises personnes, ce sont les policiers parce qu'ils ont l'habitude de nous attraper et des nous chasser en disant qu'ils ne veulent plus de nous ici. Même s'ils nous verraient maintenant, ils nous attraperaient tout de suite. Ils sont méchants ! Ils nous attrapent et nous conduit dans la BSR ou dans un autre endroit et nous laissent là ».*

Cela peut montrer donc que pour NIY la police constitue aussi un autre problème pour les enfants mendiants. Non seulement ils les traquent, mais aussi ils les conduisent dans des endroits inconnus et les y laissent. Donc c'est une pratique plus répressive qu'interventionniste.

Quant à la question de savoir ce qu'il pense sur son avenir en tant qu'enfant mendiant, NIY dit belle est bien qu'il n'y a pas d'avenir dans la mendicité et affirme que même sa mère le lui avait dit. Il dit que seule l'école peut leur assurer un bon avenir. Pourtant, il espère encore en un avenir hypothétique en croit que Dieu peut les aider et devenir des personnes importantes. Mais il est convaincu que tout ça n'est possible que s'ils abandonnent la mendicité.

Dans ce chapitre il était question de de présenter les cas qui ont été enquêtés. Ainsi terminé cette présentation, nous allons à présent passe à l'interprétation de nos résultants en nous servant de tous ces cas présenté ici et du tableau synoptique.

CHAPITRE VI : FACTEURS DE LA MENDICITE DES ENFANTS EN MAIRIE DE BUJUMBURA

Pour comprendre les phénomènes sociaux, il faut partir en premier lieu de la recherche de ses causes. Ainsi, la compréhension du phénomène de la mendicité des enfants ne peut être comprise qu'en essayant d'abord de découvrir ses causes.

Nous allons donc essayer de passer en revue les facteurs de la mendicité des enfants tels que révélés par les cas enquêtés, tout en sachant qu'il existerait d'autres que les enfants ignorent ou qui ne se révèlent pas directement très pesant pour eux, soit par leur ignorance concernant les vraies causes de ce phénomène, soit parce que ça résulte d'un phénomène global qui échappe à la compréhension des enfants.

Les facteurs qui ont été évoqués par les enfants comme cause de la mendicité sont d'ordre socio-économique, socio-familial et socio-culturel.

6.1. Facteurs socio-économiques

Les facteurs socio-économiques de la mendicité sont les premiers que les enfants ont évoqués comme les poussant à mendier. En effet, pour vivre normalement, on doit satisfaire ses besoins fondamentaux tels que manger, se loger et dormir. Or avant de dormir il faut avoir mangé. Cela est valable pour l'adulte que pour l'enfant, avoir à manger est une nécessité fondamentale pour la survie de l'organisme. En fait, la plupart de ces enfants affirment qu'ils se lancent dans la mendicité suite à la mauvaise situation socio-économique qui règne dans leurs familles.

La mauvaise situation socio-économique d'une famille donnée peut amener ses enfants à être des mendiants et donc des êtres oisifs, passifs et non productifs et cela a des retombées négatives sur le devenir des enfants en question. A ce propos, dans son étude sur les aspects de la mendicité et vagabondage à Bujumbura, Izompora et Al. (1986, p.26) trouve que :

« En réagissant à leur situation familiale non satisfaisante, ils deviennent oisifs et passifs. Ils refusent d'apprendre un métier ou de travailler de façon régulière. Ils refusent à la fois le rendement et l'effort ».

C'est-à-dire que cette mendicité a des conséquences négatives sur l'avenir de ces enfants, à qui il sera plus tard difficile d'engager leurs propres efforts pour être productif et chercher leur autonomie et leur indépendance.

En revenant sur les facteurs socio-économiques de la mendicité des enfants tels qu'ils se dégagent de leurs propos, c'est sur la pauvreté que tourne leur discours. Les enfants recourent à la mendicité soit parce que les parents ou tuteurs et/ou eux-mêmes n'ont pas le minimum vital pour répondre à leurs besoins élémentaires. C'est ce qui ressort des propos de BUT quand il dit que ce sont leurs mamans qui leur envoient pour mendier. Et d'ajouter qu'en dehors de la mendicité, ils ne peuvent pas avoir à manger.

Pour BUT, sa mère l'envoie mendier, bien sûr parce qu'ils sont pauvres et ne peuvent pas trouver à manger par un autre moyen que la mendicité. On peut donc le voir dans ses propos ici : « *Twebwe ni Mama aturungika gusaba kubera dukenye. Erega tudasavye duca turara ubusa* ».

Ce qui veut dire :

« *C'est notre mère qui nous envoie mendier parce que nous sommes pauvres. Si nous ne mendions pas, nous pouvons dormir sans manger* ».

Cela montre que chez BUT, la pauvreté le pousse à mendier et l'a déjà poussé à l'état de dépendance de sorte qu'il voit qu'il n'y a pas d'autres moyens d'avoir à manger, sauf la mendicité.

NIS aussi va dans ce sens quand il dit que la Maman qui l'héberge l'a trouvé étant mendiant et l'envoie mendier à son tour. Non seulement qu'elle l'envoie mendier, elle ne peut le regarder d'un bon œil que si il a amené quelque chose. Ce caractère revient à considérer la mendicité de NIS sous l'aspect de la pauvreté mais aussi de l'exploitation même si elle n'est pas ouvertement prononcée.

Il ressort de ces propos que certains des enfants tel est le cas de NIS mendient suite à la pauvreté, aux mauvaises conditions socio-économiques qu'ils connaissent au sein de leurs familles. Cela étant d'ailleurs justifié lorsqu'on se souvient que le Burundi est un pays où environ 68% de la population vivent en dessous du seuil de pauvreté comme nous l'avons montré précédemment.

La pauvreté étant elle-même un concept problématique qui peut être expliqué par d'autres facteurs, ces facteurs constitueraient donc des causes latentes de la mendicité. Cela ne voulant pas signifier que la pauvreté pousse toujours à la mendicité mais qu'il faut qu'elle soit étroitement liée à d'autres facteurs comme.

Si on entend ce qu'avancent les mendiants en demandant de l'aide, ils mettent devant le caractère misérable, la pauvreté, pour justifier la nécessité de les aider ; en plus ce sont les enfants et les handicapés qui peuvent exciter davantage les passants par leur vulnérabilité propre, comme on le constate avec Baal (1997, p XVII) : *« La mendicité est le moyen le plus courant pour les enfants qui débarquent dans la rue,... ils bénéficient plus facilement de la pitié des gens et obtiennent par ce biais de quoi manger »*.

Ces derniers répètent toujours aux passant leurs mots magiques : « Aidez- moi, donnez-moi cent francs pour acheter un petit beignet ».

Observer un petit enfant dans de telles conditions, c'est en quelque sorte excitant, pour les âmes sensibles. Cela nous a amené à considérer les causes de la mendicité aussi par rapport à des facteurs socio-familiaux, telles que dégagés par des enquêtés.

6.2. Les facteurs socio-familiaux

La famille est le premier milieu où l'enfant tire ses premiers éléments de socialisation et d'éduction. Cette socialisation consiste en ce que l'enfant suit les règles et les normes de sa vie familiale notamment les pratiques, les activités de la famille qu'il doit exercer soit par initiation de ses parents, soit par ordre de ces derniers, soit par identification. C'est que la socialisation de l'enfant dans sa famille passe surtout par des activités que l'enfant exécute sous l'ordre de ses parents ou sous le modèle de ceux-ci. L'enfant doit donc respecter d'une certaine manière les obligations et les injonctions de ses parents.

Les parents devraient donc chercher à se comporter de façon digne et montrer à leurs enfants les bonnes voies d'accéder à leur développement pour devenir des hommes utiles à eux-mêmes et au monde entier.

Néanmoins, la plupart des enfants que nous avons interrogés disaient être là, sous l'ordre de leurs parents comme le montrent les propos de BUK : *« Mama niwe aturungika gusaba kubera dukenye, erega nkubu tudasavye duca turara ubusa »*.

Ce qui veut dire: *« C'est ma mère qui nous envoie mendier parce que nous sommes pauvres. Si nous ne mendions pas, nous dormons sans manger »*. Pour BUT, c'est sous les contraintes des mauvaises conditions socio-économiques et sous l'ordre de sa mère qu'il est amené à mendier. Non seulement que la famille de BUT est pauvre, le fait que sa mère l'envoie mendier n'est pas non plus négligeable. Cela pour dire que même si l'enfant ne devait pas mendier, s'il est envoyé par sa mère, il est probable qu'il devrait y aller puisque pour l'enfant les parents ont un dernier mot comme nous le remarquons dans la vie de tous les jours et avec les propos de Parot, M. (1954, p15) :

« Un enfant placé dans un milieu familier se sent en sécurité quand il a, auprès de lui, la présence d'un adulte familier dont il connait le pouvoir protecteur ». Donc l'enfant qui est envoyé mendier par ses parents, ne peut pas facilement refuser car c'est eux qui sont chargés de le protéger et qui viennent cette fois-ci de l'exposer à cette mauvaise pratique. L'enfant qui est souvent encore moins mûr l'accepte comme tel.

Cela explique l'importance que l'enfant accorde à ses parents. Il ne pense pas que ses parents puissent l'induire en erreur. En fait, si l'on en croit les propos de BUT, sa mère qui devrait assurer le rôle de mère, celui d'assurer un climat affectif à l'enfant par amour et protection contre tout danger et toute maltraitance et exploitation, c'est elle qui la soumet à une telle activité dégradante.

Au lieu de les inciter d'aller à l'école, elle cherche à ce que les enfants contribuent dans le revenu familial et de plus de façon inappropriée. C'est la défaillance et l'irresponsabilité familiale puisque, de toute manière, la mendicité ne résout pas le problème de cette famille qu'est la pauvreté.

Aussi pour NIM, ce qu'il met en évidence comme cause de la mendicité traduit un problème socio-familial puisqu'il dit que sa mère est commerçante ambulant et son père est sentinelle. D'une part, le fait qu'il y a manque d'encadrement parental pour les enfants les poussent au désœuvrement et à se lancer dans n'importe quelle activité.

Les parents qui laissent ou qui envoient leurs enfants dans la mendicité risquent de se voir, un jour, détachés de ces derniers pour aller vivre complètement dans la rue ou s'adonner à d'autres pratiques marginales. C'est ce que nous montre Tessier (1986, p.47) dans ses propos:

> *« Le budget familial n'est pas suffisant et les parents invitent les enfants à aller dans la rue dans l'espoir de rechercher un complément. Mais rapidement, l'enfant se rend compte qu'il rapporte plus que ses deux parents réunis et qu'il serait plus agréable pour lui de vivre dans la rue plutôt que de retourner chez lui dans une grande promiscuité. Progressivement, il rentrera de plus en plus tard, dormira de moins en moins chez lui, et abandonnera sa famille pour vivre dans la rue ».*

Les enfants qui sont donc envoyés mendier sous prétexte de la pauvreté de la famille sont donc exposés à l'exploitation ou à la plus pire des dangers des enfants, une vie de la rue où ils ne seront sous le contrôle d'aucun adulte qui constituerait leur objet d'identification. C'est ce qu'a commencé NIS qui dit qu'il dort souvent dans la rue.

« *Iyo nabuze amahera sintaha, nca ndara mw'ibarabara* » dit NIS ce qui veut dire :

« *Quand j'ai manqué de l'argent, je ne rentre pas. Je dors dans la rue* ».

NIS remarque qu'il est exploité du fait qu'il dit qu'il n'est bien vu que lorsqu'il a amené quelque chose. Dans ce sens, le risque de rester complètement dans la rue et plus grand car ayant déjà commencé, il suivra le cheminement décrit ci-haut par Tessier.

En plus, en regardant comment il a décoré son habillement par des dessins et des tatouages sur son corps, la vie en famille semble s'éloigner dans son esprit petit à petit. Quand on observe NIS par exemple extérieurement, son habillement est parlant, il se comporte déjà en enfant qui vit dans la rue. Les dessins sur ses habits et sur son corps montrent à quel degré il est habitué à la vie de la rue.

Les propos des enquêtes ont beaucoup montré que leur mendicité des enfants est en partie liée à la responsabilité parentale, donc à des causes socio-familiales. Cela de façon plus ou moins implicite ou explicite. Mais, non seulement les causes socio-économiques et les causes socio-familiales, d'autres causes se remarquent dans leurs propos. Il s'agit par exemple du cas de NIM. Pour lui, le désœuvrement et le manque de capital pour exercer le petit commerce les poussent dans la mendicité. Mais tous ces facteurs tournent à la pauvreté et l'irresponsabilité des parents qui défaillent à leur mission éducative. Parmi ces facteurs on peut évoquer les facteurs implicites que nous allons relever : ce sont des causes socio-culturelles.

6.3. Les facteurs socio-culturels

Comme souligné précédemment, la place et la valeur accordée à l'enfant a changé petit à petit. L'enfant qui était considéré comme une richesse devient dans certaines circonstances une charge pour les familles. Ainsi la prise en charge de l'enfant revient à la famille restreinte qu'à la communauté comme avant.

Pourtant, certaines familles sont incapables d'assurer à leurs enfants tous les besoins élémentaires pour une bonne éducation et un bon développement de leurs enfants. Ainsi de même, aucune autre famille ne vienne à leur soutien car chacun aurait tendance à s'occuper de ses problèmes, c'est surtout donc en ville que cela est très prononcé.

Les familles souvent monoparentales et pauvres, avec la mère comme chef de ménage, font souvent l'utilisation des enfants pour compenser le revenu familial. C'est dans ce sens de dégradation du système de production et de système de prise en charge que les parents recourent à certains travaux des enfants peu importe les conséquences que cela peut avoir sur ceux- ci. Ils abandonnent alors leur mission éducative et recourent plutôt à l'exploitation de leurs enfants et souvent sans s'en rendre compte.

Ainsi dans la mendicité, des femmes s'organisent en réseau de mendicité et utilisent leurs enfants à mendier comme nous le révèle NIY : *« Tuza ngaha tuvuye ku buterere, jewe na mama na nyina wurya mwana hamwe na nyina wa barya babiri ubona bicaye harya ». Ce qui veut dire : « Nous venons ici en provenance de Buterere, moi, ma mère et la mère de celui-là et celle de ces deux autres que tu vois assis là-bas ».*

Nous voyons ici qu'il y a une certaine organisation des mendiants dans leur pratique de mendicité si on tient compte de ces propos de NIY qui continue d'ailleurs de cette manière : « *Baca badusiga ngaha ngo tuze turasaba aba bosi ngo baraduhitana hama bakaduhitana ku mugoroba duca dufata bus tugataha……tuza misi yose. Nkubu bagiye gusega hariya muri asiatique baraduhitana*».

Ce qui veut dire : « *Elles nous laissent ici, en nous disant de mendier auprès des passants (patrons et patronnes) et elles nous disent qu'elles vont nous trouvent ici et elles nous trouvent le soir, nous prenons un bus et nous rentrons... nous venons tous les jours. Maintenant elles sont allées mendier de l'autre côté en Asiatique* ».

Cela montre sans doute qu'il y a une certaine organisation des mendiants qui semble échapper à l'observation du public qui ramène souvent et tout simplement la mendicité à la pauvreté, objet du sens commun et qui fait qu'on se réserve sur d'autres commentaires.

Normalement, on sait que l'éducation de l'enfant est un processus qui vise l'intégration de celui-ci à la société pour qu'il devienne utile à lui et à la société ; elle vise donc à préparer un enfant vers un homme utile à lui et à l'humanité. Pour dire qu'en cas de problèmes si la famille n'y parvient pas, l'enfant devrait être prise en charge par l'entourage. Personne ne devrait être indifférent. Mais avec un tel contexte dont nous révèle NIY, c'est une preuve de la dégradation des mœurs où l'enfant n'a plus de valeur devant ses parents ni dans l'entourage

Un parent qui accepte de faire passer son enfant toute la journée dans la rue en train d'exercer une activité dégradante comme la mendicité n'est qu'un signe d'un manque d'amour maternelle qui psychologiquement et culturellement devrait caractériser tous les mères pour l'intérêt de leurs enfants.

On voit avec nos enquêtés que, c'est surtout la mère qui pousse plutôt ses enfants à mendier. Ce qui revêt en quelque sorte une pire forme du travail des enfants si on voit la manière dont cette mendicité est pratiquée. Il faut noter que l'enfant est un adulte en devenir ; négliger son éducation et sa socialisation primaire c'est hypothéquer son avenir comme nous le montre Parot (1954, p.18) :

«*L'enfant a besoin de savoir où il va. Incapable pendant longtemps d'un jugement et d'une appréciation autonome, il a un besoin impérieux d'un cadre de référence certain, d'une voie tracée sans discussion possible ; en un mot d'une autorité....* ». Il faut donc que l'enfant reçoive un cadre de référence adéquat dans sa famille, de repère.

Si on voit un enfant en situation de rue, on commencer à imaginer si réellement il a des parents ou si réellement, il ne peut pas y voir d'autres choses qui peut être faites pour que cet enfant sorte de cette situation. La première impression renvoie à l'absence de parents, à la dégradation des mœurs car les problèmes de la rue sont nombreux. Il est inacceptable que ce phénomène perdure pour un enfant qui devrait être sous la protection de la famille et de l'Etat. Ces problèmes de la rue sont énumérés ici par Tessier (1995, p47) :

> « *Les problèmes engendrés par la rue sont nombreux : violence, prostitution, manque d'hygiène, malnutrition, exploitation, drogue, désertion scolaire,*

désintégration familiale, solitude, etc. Mais il y a aussi un phénomène très important qui est la carence affective que l'enfant vit du jour le jour. »

Nous avons déjà montré que les enfants des rues sont de différentes catégories mais ce qu'ils ont de commun c'est qu'ils partagent la rue au quotidien. Tout enfant exposé à la rue comme dans la mendicité est sous tous ces risques. Une société qui laisser ses enfants trimbaler dans la mendicité ne peut pas nier une dégradation de ses valeurs socio-culturelles pour l'éducation solide des enfants.

En définitive, les causes de la mendicité des enfants sont implicites ou explicites si on analyse les propos des enfants mendiants. A premier vue, c'est la pauvreté mais en réalité ce aussi les facteurs socio-familiaux tels l'irresponsabilité des parents et le manque d'encadrement qui déclenche ce phénomène ainsi que le relâchement des valeurs socio-culturelles. Les enfants qui sont victimes de ces facteurs vont donc se débrouillent dans une rue en volant de leurs ailes au regard souvent méprisant ou indifférent de l'entourage. Dans le chapitre qui va suivre, nous allons voir, les conditions de vie des enfants mendiants consécutives à ces facteurs.

CHAPITRE VII: LES CONDITIONS DE VIE DES ENFANTS LIEES A LEUR MENDICITE

La présence des enfants dans la rue en récurrence les enfants mendiants, est un problème crucial, signe emblématique et indicateur de la déstabilisation sociale et de l'instabilité des valeurs protectrices des enfants, ce qu'en sont consciemment ou inconsciemment victimes ces derniers comme nous le dit Balaam (1997, p. III) de cette manière :

> *« Un problème crucial dans les grands centres urbains est celui de la présence des enfants qui habitent la rue... indicateur de déstabilisation sociale et d'injustice moderne... l'enfant de la rue et la victime inadmissible d'un monde en mal de précarisation et de désaffiliation.* »

Ainsi, des enquêtés évoquent une vie misérable et indignée liée à leur pratique de mendicité. Ce qui montre combien le système social n'est plus propice pour protéger ses enfants en difficulté. Ils sont dans une vie sans protection et où ils sont obligés de survivre en volant de leurs ailes quelques fois alors qu'ils sont encore immatures. Sous l'humiliation liée à leur pratique, les difficultés de leur vie matérielle et leur vie relationnelle leur préparent d'une certaine manière un avenir incertain et une mauvaise identité parmi les autres enfants.

Dans ce chapitre nous allons essayer de montrer les conditions de vie tant matérielles que relationnelles des enfants mendiants en partant de leur propos. Nous allons insister sur les besoins fondamentaux de l'enfant qui sont en premier lieu les besoins qui sécurisent l'enfant et lui assurer un bon épanouissement physique et psychique ; l'alimentation, le loisir (école et repos) ainsi que le climat affectif qui vient en grande partie de leur vie relationnelle.

7.1. La vie matérielle des enfants mendiants

7.1.1. Problèmes d'alimentation

Pour survivre, l'enfant comme l'adulte a besoin de manger avant tout autre chose. Si on ne manger pas on meurt. Pour dire que le besoin nutritionnel est le besoin fondamental par excellence. L'absence de satisfaction ou la mauvaise satisfaction de ce besoin ne peut pas tarder à se manifester directement ou indirectement. D'où d'ailleurs certains cas de malnutrition chez les enfants ou de mauvaise croissance.

Dans les propos des enfants mendiants et dans leurs stratégies pour mendier, les problèmes liés à la satisfaction de ce besoin sont mis en avant. Ils s'adressent au passant désigné en ces termes : « mpa ayo agatumbura bosi ! », c'est-à-dire :*« donnez-moi pour acheter un petit beignet patron ! »*, tout en le tirant, s'il le faut, par derrière.

Aussi dans leurs propos comme, il s'agit du cas de HAK, dans la rue ce n'est pas évident qu'ils doivent toujours trouver ce qu'ils cherchent, ils peuvent manquer quelque chose et passer la journée sans manger ou manger de façon inefficace, de la nourriture pouvant les exposer à des maladies. Dans les propos de HAK on peut en déceler comment peut se pose le problème :

> *« M'ugufungura naho turateranya amahera iyo twayaronse tukagura indya kwisahani imwe tugasangira. Uko turi batanu. Ariko iyo tubonye indya zasigaye mu masafuriya canke kumasahani harya mu gikoni turazisaba tukazirya. Abantu bongaha barafise umutima mwiza kuko baraziduha tukazirya... turabirya, hee, ntiturabira ngo boba babiciriyemwo, erega tuba dutomboje ».*

Ce qui veut dire :

> *« Pour manger, nous collectons de l'argent que nous mettons ensemble, lorsqu'on en a eu, et nous achetons de la nourriture et nous mangeons ensemble. Ici, que nous sommes tous les cinq. Mais lorsque nous voyons des restes de nourritures sur les assiettes ou dans les cuvettes, là-bas dans la cuisine, nous les demandons et nous les mangeons. Les gens d'ici ont un bon cœur parce qu'ils nous les donnent et nous les mangeons...nous les mangeons, eh, nous ne tenons pas compte qu'il y aurait de la salive des clients. C'est comme une chance pour nous».*

Cela montre que non seulement les enfants ont un tel problème d'alimentation mais cela leur poussent à se connaitre inferieurs jusqu'à manger des restes de nourritures sans tenir compte de leur qualité. Ils disent que même avoir une telle nourriture est une chance pour eux. Ce qui peut alors renforcer leur infériorité.

On comprend alors que les enfants qui passent toute la journée à mendier sont dans une mauvaise situation alimentaire car, en réalité, l'enfant devrait être nourrit par sa famille comme c'est le besoin fondamentale. Pour une famille qui ne parvient pas à nourrir ses enfants, cela est un problème primordial pour assurer une éducation de l'enfant.

D'ailleurs sur la pyramide des besoins tels que schématisés par Abraham Maslow, les besoins physiologique se situent à la base de la pyramide et les besoins de nourritures viennent en première position dans ces besoins. Les propos de Maslow A. (2004, p.22) l'exprime clairement : « *Une personne qui manque de nourriture, de sécurité, d'amour et d'estime aura vraisemblablement davantage de faim de nourriture que de quoi que ce soit d'autres* »

Il continue encore que : « *Si tous les besoins sont insatisfaits, et que l'organisme est alors dominé par les besoins physiologiques, on peut concevoir que tous les autres besoins deviennent tout simplement inexistants ou soient relégués au second plan.*»

Cela peut donc explique pourquoi les enfants qui mendient sont prêts à tout car la satisfaction de leur besoin fondamentale en générale et particulièrement d'alimentation sont remise en cause du fait qu'un enfant devrait être nourrit par sa famille et que malheureusement celui-ci se retrouve obligé de se débrouiller dans la rue. Mendier sous l'humiliation ou manger une nourriture impropre devient plutôt aisé que passer la journée sans manger.

En plus de la recherche de quoi manger directement, l'enfant est dans certains cas envoyé par son parent ou un tiers à qui il doit rendre compte du rendement, le soir de ce qu'il a mendié. Cela aussi peut lui pousser plutôt à rechercher de tous les moyens pour manger et pour avoir à contribuer pour la nourriture du soir, soit dans son groupe ou dans sa famille.

Le problème de satisfaction des besoins de nourriture est le moteur autour duquel les enfants mendiants se reposent pour se procurer quoi que ce soit dans la mendicité. Et ici, avec ce motif, certaines personnes pouvant être des parents ou non, profitent de ce fait pour exposer ces enfants de façon plus ou moins exploitante, comme nous l'avons vu dans les facteurs de la mendicité, dans cette mauvaise pratique, avec toute les conséquences qui en découlent.

7. 1.2. Problèmes de repos

En plus des problèmes d'alimentions un enfant mendiant connait un problème sérieux de repos. Nous avons montré, précédemment, en se référant aux publications de l'OIT, dans notre définition de concepts clés, que les critères de qualifier un travail des enfants d'exploitation est d'abord sa nature ainsi que les conditions dans lesquels s'exerce ce travail.

Nos enquêtés disent venir très tôt, tous les matins pour mendier et rentrer le soir et d'autres restent dans la rue jour et nuit. Ici, comme le sommeil est un besoin physiologique au même titre que la nutrition, les enfants ne pouvaient pas en être privés car le sommeil est fondamental pour le développement harmonieux de l'enfant.

Le sommeil est donc important pour un bon équilibre nerveux et une bonne croissance. Parlant sur le repos et le sommeil de l'enfant, Paly P. et Massonière M. (2014) disent que : « *Le besoins de dormir est de voir son rythme de sommeil respecté. Lorsque ce rythme est perturbé, il engendre un déséquilibre nerveux avec des troubles de la croissance (relation sommeil / sécrétion hormone de croissance. Bien dormir permet à l'enfant de bien grandir* ».

Donc, même si les enfants sont dans la rue, ils ressentent ce besoin de se reposer, donc de dormir. Pourtant, ils n'ont pas où dormir et sont donc obligés de dormir sur les barza des maisons ou des magasins à la lumière du soleil et sur un sol nu. Donc, ils se reposent dans des mauvaises conditions et cela a des conséquences sur leur santé physique et psychologique. Pendant que d'autres enfants se reposent et dorment dans leurs foyers respectifs, ces enfants qui passent la journée à mendier, en ville, n'ont pas ce droit et doivent encore se débrouiller pour surmonter ce besoin.

Nos observations nous ont d'ailleurs permis de découvrir les enfants jouant vaguement dans la rue pour quelques instants de repos pendant que d'autres dorment sur des pavements des magasins abandonnés ou tout simplement le long de la route. Une telle situation est encore problématique du fait qu'ils sont dans un espace public où ils sont exposés à toute sorte de salubrité et intempéries mais aussi d'autres éventuels accidents. Leur repos n'est donc pas assuré ce qui est pour eux une source des problèmes psychiques et sanitaires.

7.1.3. Problèmes d'habillement

Nos observations ont montré que les enfants mendiants sont en grandes parties mal habillés et très salles. Ils disent qu'ils trouvent quelques fois des habits jetés, les lavent et s'en habillent. Ils affirment pourtant que leur maman leurs achètent des habits quelques fois mais ce qui est visibles leur habillement est salle et donc inadéquate pour une vie citadine.

Cela constitué un problème et un atout à la fois pour le mendiant car pour être aider, il faut aussi qu'il y eu des caractéristiques chez le sujet qui poussent les gens à donner.

Il faut qu'il présenter un aspect quand-même misérable pour attirer ses bienfaiteurs. Encore c'est un problème car cet état de saleté traduit la situation précaire dans laquelle sont plongés les enfants mendiants. Qui sont des enfants de la rue à premier vue sur leur aspect physique, ce qui peut faciliter leur discrimination et leur stigmatisation comme n'étaient pas des enfants normales aux mêmes titres que les autres enfants. Pourtant ce ne sont que des enfants comme les autres, seule leur vie leur plonge dans la marginalité.

Les enfants mendiant viennent des familles pauvres, ou vivent carrément dans la rue, avoir une propreté corporelle ne leur concerner pas, ce qui qui comptent en premier lieu c'est avoir à manger, ce qu'ils parviennent difficilement à réaliser comme nous l'avons montré précédemment. Ce double aspect que revêt le caractère d'habillement des enfants mendiants ne peut non plus manquer de conséquences sur l'image de soi ou l'identité sociale de l'enfant.

7.1.4. Les problèmes liés à l'état sanitaire de l'enfant

Les problèmes de santé chez les enfants mendiant, résultent des conditions dans lesquelles ils vivent. En les voyant entrain de mendier, sauf les handicapés visibles, ce sont des enfants bien portant sauf qu'ils sont visiblement misérables par leur apparence, par leur saleté qui ne sont pas convenables à une vie citadine.

Pourtant, ils peuvent tomber malade, surtout à cause de leurs conditions d'alimentation bien sûr, de repos et d'exposition à tous les risques d'intempéries et de circulation urbaine comme le note N'sakila G.M, (2003, p.98) :

> « *Dans la rue, l'enfant est sans logis, il brave les intempéries à la belle étoile, lorsqu'il est fatigué pendant la journée, il s'allonge au bord de la route, en dessous d'un arbre ou dans un bâtiment inoccupé, de telles conditions peuvent les rendre vulnérables au maladies* ».

Notre observation nous a permis d'identifier un enfant parmi un groupe des mendiants qui avait des plaies et qui restait assis, des plaies qui visiblement devrait être soignées mais qui restent non soignées. Ce qui montre que même si les enfants tombaient malades, il leur serait quelquefois difficile de se faire soigner surtout que certains vivent dans la rue où ils n'ont pas de soutien adulte à qui se confier. D'autres mendient, pour le compte de leurs parents pauvres qui avanceraient encore la pauvreté comme obstacle à leur admission aux soins.

Les enfants mendiants sont conscients qu'ils peuvent tomber malade par ce fait de passer toute la journée dans la rue sans repos comme le dit NIS : « *Turashobora kugwara kuko twamangaha kuruzuba ata n'ukuruhuka* ». Ce qui veut dire : « *Nous pouvons tomber malade car nous sommes ici à la lumière du soleil sans se reposer* ».

Ainsi, sur les problèmes sanitaires, la santé physique peut-être mise en cause par les conditions dans lesquelles ils pratiquent la mendicité. On ne peut pas ignorer la santé mentale de ses enfants qui voient perdre toute estime de soi par leur situation de mendicité et par leurs caractéristiques propres et l'attitude qu'ils doivent manifester en mendiant car cela se fait de façon servile et humiliante.

7.1.5. Problèmes de sécurité

Notre enquête a été faite au moment où la Mairie de Bujumbura avait décidé d'interdire la mendicité et le vagabondage dans la ville de Bujumbura. A cet effet, les enfants mendiants évoquent plus fortement le problème de leur sécurité en évoquant la traque policière dont ils sont l'objet.

Les enfants qui sont dans la rue sont donc exposés à toute forme de maltraitance, d'exploitation, de violence, ou d'accident car n'étant plus sous la protection familiale. Dans leurs propos, c'est plus spécialement sur la traque policière qu'ils insistent pour justifier à quel degré ils sont en insécurité. On peut le voir avec les propos de NIY : « *Abantu babi ni barya ba polisi ba FBI bakunda kudufata ngo ntituzogaruke gusega ngo ntibakeneye kutubona* ». Ce qui veut dire : « *Les mauvaises personnes se sont ces policiers du FBI qui ont l'habitude de nous attraper en nous disant de ne plus retourner mendier, qu'ils ne veulent plus nous voir* ».

Ils évoquent aussi une violence sexuelle éventuelle, pour les filles, comme nous le constatons dans les propos de BUT : « *kandi rero urazi ? Nk'abatimbayi k'umugoroba usamaye ngo barafatana ku nguvu niko ba mama batubwiye* ». Ce qui signifie « *et encore tu sais ? Les délinquants sont des violeurs, le soir, quand tu ne fais pas attention, c'est ce que nous ont dit nos mamans* ».

Donc ils sont conscients que leur sécurité n'est pas assurée tant qu'ils sont dans la rue. Ils savent qu'il faut plutôt faire attention surtout le soir. Encore plus, leur sécurité est menacée du faite qu'il y a quelquefois où d'autres enfants peuvent leur dérober ce qu'ils ont eu comme nous le constatons avec les propos de BUT :

« *Iyo twironkeye amahera, abatimbayi bakuze baca bayatwaka ku nguvu, nka jewe, hariho umusi umu mabuja yanyihera ibihumbi bitanu baca barayabona, baca barayanyaka nsigara ndarira* ». Pour dire : « *quand nous avons eu de l'argent, les 'délinquants' nous les dérobent par force. Moi par exemple, il y a un jour où une patronne m'a donné cinq mille francs ils l'ont vu et me l'ont dérobé, j'ai resté en pleurs* ».

Ici, la sécurité dont nous parlons est une sécurité extérieure. Pourtant, les enfants sont apparemment et évidemment en manque de sécurité intérieure tel que le définit Porot. Cela parce qu'ils sont obligés de rester dans la rue en mendiant, le climat de mendicité ne leur permet pas de jouir d'une vie normale et sécuritaire. En fait, l'éducation de l'enfant, pour lui prépare à devenir un adulte complet évolue sur trois plans selon Porot (1954, p.13) :

« *L'enfant normal pour devenir adulte évolue sur trois plans parallèles et profondément intriqués : physique, intellectuel et affectif* ». Tels sont des conditions qui garantissent un climat sécuritaire de développement de l'enfant.

Pourtant l'enfant mendiant, même si il évoque sa vie sécuritaire sur base de la traque policière, ses conditions en soi matérielles le mettent déjà dans un climat d'insécurité intérieure. L'insécurité extérieure ne vient que pour renforcer l'insécurité intérieure. Nous voyons que sur le plan de la satisfaction de ses besoins organiques qui permettraient son épanouissement physique, il y a problème d'alimentation et de repos. Pour leur développement intellectuel, ils ne sont pas disposés à recevoir une instruction car ils sont dans la rue pour mendier et y passent toute la journée ; leurs parents qui devraient les inciter à fréquenter l'école sont soit incapables ou soit contribuent à les pousser dans la mendicité où ils vivent sous une humiliation relationnelle de l'entourage, dans des conditions dégradantes. C'est dans ce sens que leur insécurité intérieure est justifiée. Ils connaissent des difficultés affectives pourtant nécessaire pour leur développement psychologique. Pour dire que les conditions de vie des enfants mendiants sont mauvaises sur tous les plans.

Pourtant, même si l'on voit que les conditions de vie des enfants mendiants sont critiquables, leur augmentation du jour au jour reste encore inquiétante, malgré d'ailleurs les actions qui sont toutefois menées pour éradiquer ce phénomène. On peut donc imaginer sur l'avenir de ces enfants qui, au lieu d'être préparés à leur autonomisation par le travail, sont contraints dans des activités de passivité où ils ne vivent qu'aux dépens et sous l'humiliation du public pourvu qu'ils en reçoivent quelque sous.

C'est d'ailleurs dans ce sens, qu'un point sur d'autres activités de ces enfants a été inséré pour voir s'ils parviennent au moins à fournir le moindre effort pour chercher de quoi vivre par d'autres moyens non passifs comme il est de la mendicité.

7.1.6. Autres activités des enfants mendiants

La mendicité des enfants est parmi les activités exercées par les enfants dans la rue. Au fait, plusieurs activités des enfants dans la rues ne sont pas permanents pour ces derniers, soit qu'ils y sont plus ou moins exploités par des adultes qui tirent profit de leurs activités, soit qu'ils y sont contraints pour chercher de quoi mettre sous la dent ou pour y vivre tout simplement.

Dans leurs propos, les enfants mendiants disent qu'ils n'ont pas d'autres activités que la mendicité. Pourtant, il y a ceux qui disent qu'ils vendaient des sachets et qui ont manqué de capital et préfèrent maintenant s'occuper de la mendicité.

Normalement, la famille devrait assurer à l'enfant la satisfaction de ses multiples besoins tels que nous les avons définis tant primaires que secondaires, à savoir l'assurance de la nourriture, de repos, de ses besoins de santé, d'habillement, d'instruction, et de loisir. Tout cela exige la possession des ressources matérielles nécessaires et suffisantes. Or, la mendicité est à la fois indicateur de ce manque de ressources matérielles et la recherche de ces dernières par des voies passives.

La mendicité développe déjà chez le sujet qui l'exerce un esprit de passivité, de ne plus fournir aucun effort physique ou mentale visant la production. Dans leurs propos, sauf les enfants qui disaient qu'ils vendaient des sachets, d'autres évoquent des vols pratiqués par les enfants de la rue (abatimbayi) tout en s'excluant de ces derniers. NIM s'exprime ainsi : « *Ibitimbayi nivyo vyiba, twebwe ntitwiba* ». Ce qui veut dire, « *ces sont les enfants de la rue (délinquants) qui volent et pas nous* ».

Et NIY ajoute : « *eeh bariba ! nawe iyo téléphone utayibitse boyigupapura, eeh erega we urafyina, boca biyirukira* ». Ce qui veut dire : « *eeh, ils volent, toi aussi ils peuvent te dérober ce téléphone si tu ne le caches pas, eeh tu badines toi ! Ils courent et disparaissent!* ».

Pourtant, il est difficile de distinguer qui est l'enfant de la rue qui vole et celui qui ne vole pas parce que ces enfants le disent en s'excluant des catégories des enfants de la rue censés

être voleurs. Ce qui peut être des idées reçues de l'opinion publique qui considère tous les enfants de la rue comme des enfants marginaux, bandits et voleurs et qui renforce de ce fait leur stigmatisation et leur discrimination. Comme le dit Lucchini R. (1993, p.3) : *« L'enfant est alors conçu en tant que produit d'un ensemble de contraintes environnementales, et comme étant le contraire de l'enfant naturellement bon ».*

Ça pourrait être la raison pour laquelle les enfants disent qu'il y a d'autres enfants voleurs tout en s'excluant de cette catégorie, sans pour autant préciser réellement qui ils sont et où ils sont. Tous ce que l'on voit, ce sont les enfants de la rue, sans pouvoir distinguer leurs catégories. Pourtant, il est évident qu'un enfant abandonné partiellement ou totalement par sa famille doit se débrouiller. Il peut adopter petit à petit des comportements hors contrôle dont le vol ne peut pas être épargné, car n'étant plus sous aucune autorité parentale. Il peut s'adonner ou s'exposer à toute forme de pratiques ou toute activité contraire à son épanouissement psychologique et physique. En fait la rue a, en dehors d'organisation du cadre familiale, une organisation qui lui est propre.

Si l'on se situe au niveau de la mendicité qu'exercent nos enquêtés, à certains égards, on voit que celle-ci est prise comme un travail d'exploitation pour deux raisons : d'une part au lieu que l'enfant soit pris en charge par sa famille, c'est lui qui est obligé de contribuer au revenu familial par l'argent mendié. D'autre part, il l'exerce presque tous les jours et doit arriver sur les lieux très tôt, comme leurs autres travailleurs pour le cas des enfants dans la rue. Si on en croit au propos des enfants mendiants, seulement la mendicité peut constituer leur survie en grande partie, les autres activités étant négligeables.

Ainsi donc la vie matérielle de l'homme détermine fortement le genre de vie relationnelle qu'il mène avec son groupe ou avec son entourage. C'est ce que nous voyons dans la vie relationnelle des enfants mendiants.

7.2. Vie relationnelle des enfants mendiants

Les enfants des rues pris vaguement ont une vie en commun : celle de partager la rue au quotidien. Ainsi, ils se construisent un système de relation plus ou moins structuré qui leur permet de surmonter le quotidien de la rue dont ils sont victime d'une part et d'autre part ils sont obligé d'avoir des relations avec le public avec qui ils sont en face ou auquel ils s'adressent en mendiant. Ils sont donc contraints à une vie relationnelle à la fois spécifique et spéciale pour chaque situation de vie de la rue.

Cela est vrai que partout où l'homme est, il a besoin de ses semblables qui constituent un facilitateur ou un inhibiteur de ses actions et réactions. Ceci dit que même si l'enfant est dans la rue et en dehors du contrôle du milieu familial, il reste en contact avec autrui surtout qu'il est en contact permanent avec le public auprès duquel il mendie d'une part et avec les enfants dont il partage la rue au quotidien d'autre part. Le comportement des enfants mendiants doivent donc se conformer au rythme que leur oblige cette vie de la rue.

L'enfant mendiant se confond visiblement et vaguement avec l'enfant de la rue mais le constant est qu'il y a des enfants mendiants qui ne vit pas dans la rue comme il y a des enfants qui vivent dans la rue et qui ne mendient pas. La vie relationnelle des enfants de la rue et diversifiée en fonction de leurs occupations dans la rue. Il y a donc des enfants qui viennent mendier quotidiennement ou occasionnellement la journée et rentrent dans leurs familles le soir, comme il y a des enfants mendiants qui vivent tout simplement dans la rue.

Les relations qui s'établissent entre eux dépendent donc de leur ressemblance, de leur similitude. Leurs relations avec l'entourage dépendent de leur contact avec celui-ci. Tout cela fait partie de leurs conditions de vie et leur marque d'une certaine manière, pour déterminer leurs comportements présents ou ultérieurs surtout que l'enfant est à ce point un être encore en développement et que l'enfance est la pépinière de l'adulte.

7.2.1. Organisation et relation d'entraide au sein des enfants mendiants

7.2.1.1. Organisation des enfants mendiants par la formation des groupes

Notre observation a montré que les enfants mendiants s'organisent en groupe pour pratiquer la mendicité. Ces groupes peuvent être constitués par un nombre de deux, trois ou plus comme il a été constaté chez nos enquêtés.

A travers leurs propos, nous décelons certains critères qui sont à la base de la formation de leurs groupes comme il est dans les propos de BUT :

> *« Jewe twigumanira naba tuzanana. Ugiye mu bandi bana mutazinanye baca bagukubita canke bakakwiba. Cane cane barya batimbayi bakuze baca bakubwira ngo we dogo ducorere. Wanse bagaca bayakwaka yose ».*

Ce qui se traduit :

> *« Moi je reste avec mes amis avec qui nous venons ensemble. Quand tu vas dans d'autre groupe d'enfants avec qui vous ne vous connaissez pas, ils te battent ou te volent, surtout les délinquants grands, ils te disent eh, dogo (petit) donnes-nous quelque chose ! Si tu refuses ils te dérobent tout ton argent. »*

A partir de ces propos nous voyons que les enfants mendiants forment des groupes en fonction de leur similarité dans les quartiers d'origine, ou de leur âge mais aussi pour leur sécurité contre les autres groupes. L'enfant cherche la protection dans le groupe mais aussi a le plaisir d'y être parce qu'il y a une similitude des membres comme le souligne Anzieu D. et Martin J.Y. (1973, p.19) : *« On recherche dans les « congénères» les mêmes modes de penser et de sentir que l'on a soi-même sans en être conscient ».*

Aussi dans les propos de HAK, on peut voir que pour les enfants qui mendient sous l'influence de leurs parents, la formation des groupes est aussi dictée par l'ordre de leurs parents : *« ahandi naho ugiye nka kure mwoca muburana n'abo mwari kumwe ba mama baje bakakubura. Nti wumva ko boca bagukubita ? »* Ce qui signifie : *« en plus de ça si tu vas loin, vous vous perdre avec vos amis et quand nos mamans viennent elles peuvent te manquer. Tu n'entends pas qu'elles peuvent te battre ? »*

Cela montre que les enfants mendiants ont une certaine organisation qui leur permet de surmonter certains problèmes liés à leur vie de mendicité comme le disent d'ailleurs Feu R. et Boucharlat (1973, pp 144-145) : *« l'enfant va trouver au milieu des copains une sécurité, une chaleur humaine qu'il cherche, une ambiance où il sera compris ».*

Les mêmes auteurs ajoutent aussi que :

> *« L'enfant va surtout découvrir une société à sa mesure, avec ses rites d'initiation, sa culture et son langage, un uniforme et des tatouages, un code précis, des relations, le père est exclu, seul existe le chef, mais qui s'est imposé par sa force et son intelligence. Un territoire sera délimité et les membres d'une autre bande ne seront pas tolérés. L'arrivée d'individu étranger déclenchera automatiquement une décharge d'agressivité collective ».*

Mais le fait qu'il y a une certaine organisation dans une pratique comme la mendicité peut être conséquent comme un couteau à double tranchant. D'une part, ça leur permet de surmonter certaines difficultés d'ordre affectif et sécuritaire mais, d'autre part ça peut contribuer à pérenniser cette pratique et la vivre comme une simple occupation, ce qui

serait un obstacle à son éradication puisqu' elle serait vue comme une habitude sans se soucier de ses conséquences sur leur vie actuelle et future.

On ne peut pas passer sans souligner l'ambiance qui s'observe entre les enfants lorsqu'ils sont en groupe où ils se sentent très sécurisés et en bénéficie une certaine affectivité dont ils sont en manque. Cela nous permet de dire que l'organisation des enfants mendiants est l'un des moyens auxquels ils font recours pour faire face aux difficultés qui s'imposent dans leur vie quotidienne de la rue.

7.2.1.2. Les relations d'entraide

Dans leur situation de vie problématique, les enfants mendiants disent qu'ils s'entraident mutuellement. C'est par exemple à travers les propos de NIM, ils s'entraident surtout sur l'alimentation. Si l'un d'entre eux a manqué quelque chose, les autres l'aident : *« nk'ubu uwo mugenzi wanje yabuze ndamuha canke nawe akampa ayo kugura igitumbura kandi niwe twama tuzanana kuko turabana ku Muyira nyene ».* Ce qui veut dire *: « par exemple quand mon ami-là n'a pas eu quelque chose je lui donne ou il me donne, par exemple pour acheter un beignet et c'est celui avec qui nous venons toujours ensemble car nous habitons ensemble à Muyira ».*

Cela montre que les enfants qui s'entraident sont ceux de même groupe. Un enfant porte secours à son ami en espérant qu'un jour lui aussi lui fera de même. C'est ce qui est exprimé dans les propos de NIM ci-haut.

Les enfants mendiants dans la rue cherchent principalement l'argent pour répondre à certains besoins ou pour exécuter l'ordre de leurs mamans. Pourtant cela ne dit pas toujours qu'ils doivent en avoir, il arrive quelque fois où ils en manquent c'est dans ce cas qu'ils font recours à leurs camarades pour voir s'ils en auraient quelque chose. S'ils en manquent complétement, ils passent la journée sans manger ou au contraire ils se débrouillent pour demander la nourriture dans les restaurants où ils en reçoivent quelque fois des restes sur les assiettes ou dans les cuvettes.

Nous voyons qu'au point de vue matériel l'entraide des enfants mendiants consiste à se prêter de l'argent ou à partager la nourriture comme on le constate dans le propos de NIY:

> *« Urabona, twebwe ntitwimana, nk'uyu mukate n'uw'umu bosi yanguriye avuye kurya harya mw'i réstaurant nca ndamumanyurirako uwoo. Twe dufise umutima*

mwiza turahana nti twimana. Ntubona na barya bana babiri ubona harya turazinanyi kuko na bone tuva hamwe ku Buterere washaka ndabahamagare ndabaheko».

Ce qui signifie :

« Tu vois, pour nous, nous ne sommes pas avares (égoïstes), par exemple ce pain m'a été offert par un patron qui venait de manger dans ce restaurant, j'ai donc donné un morceau à mon ami ici. Nous, nous avons un bon cœur, nous nous aidons mutuellement sans problème. Tu ne vois pas ces deux enfants là ? Eux aussi, nous nous connaissons, nous venons du même quartier à Buterere.si tu veux je les appelle et je leur donne un morceau ».

A partir de ses propos de NIY, nous pouvons dire que les enfants mendiants s'entraident mutuellement en fonction de leur similitude et de leur ressemblance. Ce qui est la caractéristique de toutes les relations sociales d'entraide où on aide ses semblables en espérant qu'ils vont, à leur tour, faire de même. Cela dépend donc des relations d'affinités qui existent entre eux, comme il a d'ailleurs été constaté dans les critères de formation de leurs groupes.

7.2.2. Les relations entre l'enfant mendiant et son entourage

7.2.2.1. Les relations avec les institutions

Les relations des enfants mendiants avec les instituions sont évoquées dans les propos de NIS.il dit qu'il passe quelquefois au centre Giriyija pour manger et pour jouer avec les autres enfants de la rue ou avec les autres enfants des familles aisées, avant de retourner mendier. C'est dans ses propos où il s'exprime sur sa vie en tant qu'enfant mendiant. Il évoque des relations qu'il a avec les institutions : *« ku murango duhora tuja rimwe rimwe kurya hariya muri Girijuja, bakaduha ivyo kurya, tugakina hama tugaca tugaruka. Mogabo ntitujayo minsi yose ».*

Ce qui veut dire : *« la journée, nous nous rendons quelques fois dans le centre GIRIYUJA, là on nous donne de la nourriture et nous y jouons aussi et puis nous retournons ici. Mais nous n'y vont pas tous les jours ».* Cela montre que, quelques fois les enfants mendiant bénéficient de certains avantages de la part des institutions tout en continuant à mendier.

C'est ce que dit NIS dans ces propos : *« Bahora batwigisha ngo duhebe mwibarabara ngo bazodutekerera ivyodufasha hamwe twotaha. Hariho abaheba ariko biragoye kuko hari nabaheba hama bakagaruka».* Ce qui veut dire : *« Ils nous enseignent en nous disant d'abandonner la rue, qu'ils nous accompagneraient avec des aides si nous rentrons. Il y a ceux qui abandonne mais c'est difficile car il y en a aussi ceux qui abandonnent et qui reviennent ».* Ici, ça montent que les institutions de prise en charge des enfants en difficultés font quelque chose pour aider les enfants même si cette situation continue de se manifester.

7.2.2.2. Relation avec l'entourage

La vie relationnelle des enfants mendiants avec l'entourage est, comme les besoins alimentaires, un des problèmes majeurs car l'enfant est confronté à une vie où, au lieu d'un milieu affectueux, il est dans une situation dévalorisante où tout le monde le traite comme un bon à rien. Une vie humiliante dans ses racines et dans toute sa caractéristique comme décrit dans la définition du terme mendicité. Sa vie affective est à ce point très touchée puisque l'enfant a besoin, pour son développement, un milieu affectueux, alors que jusque-là, un mendiant est considéré comme une personne sans aveu et par conséquent dépourvu des considérations, du moins exclu et invisible.

Si l'on observe l'état dans lequel se trouvent les enfants mendiants, il est hors de question que l'on puisse parler d'amour ou d'affection chez ces enfants de la part de l'entourage. Ils sont obligés d'agir de façon servile et humiliante en demandant de l'argent à n'importe qui sans pour autant savoir la réponse qu'ils vont avoir de la part du public. Le terme mendiant est d'ailleurs de la même famille que mépris, humiliation, misérable, incapable, invalide, etc. une déconsidération totale de la part de toute personne qui se comporte en mendiant.

Ainsi les mendiants éprouvent des difficultés d'ordre relationnel avec l'entourage à cause de l'image et du caractère même de la mendicité. Les attitudes de l'entourage face à un enfant mendiant peuvent oscillent entre compréhension, indifférence et incompréhension, d'une part et du mépris au rejet allant jusqu'à la violence d'autre part. Même si des gens leurs donnent quelque chose dont ils quémandent, c'est souvent avec une déconsidération de la personne en face, donc du mendiant. Cette situation n'est pas sans conséquence sur la personne surtout chez l'enfant qui a encore besoin d'être stimulé par un milieu affectueux pour son bon épanouissement psychologique.

Une telle situation peut être plus conséquent que les problèmes matériels si on considère d'ailleurs ce qu'affirme Parot (1954, p. 20) : *« L'instabilité sur le plan matériel peut avoir des inconvénients mais, il semble moins grave que l'instabilité affective du milieu.* Ceci dit que les attitudes de l'entourage de l'enfant mendiant sont un des facteurs fondamental qui rend plus problématique ses conditions de vie. La dominance de ces attitudes est ce qui renforce l'enfant dans un état de marginalité et par conséquent contribue à le renforcer dans une vie misérable et moins affectueux.

Dans la rue, l'enfant éprouve des difficultés d'ordre relationnel suite à l'attitude de l'entourage vis-à-vis de lui. Si l'enfant affirme une certaine compréhension par l'entourage dans certaines circonstance, ce n'est que lorsque quelqu'un lui donne quelques sous ou s'abstient de toute réaction vis-à-vis de l'enfant comme on le voit dans les propos de HAK : *« hariho abaduha numutima mwiza canke bakatubwira bukebuke ngo ntamahera mfise mbabarira. Hariho n'abagukankamira ngo 'mbisa nigire wa musuma we'!»*

Ce qui veut dire : *« il y en a ceux qui nous donnes avec un bon cœur ou qui nous disent gentiment qu'ils n'ont pas d'argent. Mais il y en a aussi qui te grondent en disant : ' laisser-moi passer, voleur' ! »*Il ajoute ceci : *« hariho n'abandi baguma bigira ntibana kurabe ». Pour dire : « il y en a d'autres qui passent sans même te regarder».*

Nous voyons ici que les relations de l'enfant avec le public auquel, il fait recours pour mendier sont plus ou moins fructueuses et sont dans la plus part bases sur le mépris qu'on réserve à toute personne pratiquant la mendicité. Si des telles attitudes sont à l'égard de l'enfant c'est un problème puisque celui-ci devrait se sentir encouragé plutôt à développer ses aptitudes physique et mentale et se montrer comme un sujet valeureux et valorisable pour permettre son bon épanouissement surtout psychosocial. Devant une telle situation les enfants gardent un ressentiment de leur traitement dans la rue par le monde adulte, du moins par l'entourage, et ils sont plus ou moins conscients et notent toute relation qui s'établit entre eux et l'entourage. On peut donc le voir dans les propos de BUT où il semble s'exclame en se prononçant sur les relations avec l'entourage :

> *« Ababossi ? hariho abafise umutima mwiza bahora batugurira indya canke bakaduha nka cinq cent. Natwe duca tubashimira ngo Imana ibahezagire murakoze. Hariho nabatwima ntiba twishure hamwe n'abaca badutuka canke bakaduhenura nkiyo tubafashe ukuboko, tukumva turababaye. Yotuma akwima mugababo ntagutuke. »*

Ce qui veut dire :

> *« Les patrons ? Il y en a ceux qui ont un bon cœur, qui nous achètent quelquefois de la nourriture ou nous donnent par exemple cinq cent francs. A notre tour, nous leur remercions en disant 'que Dieu vous bénisse. Merci'. Il y en a aussi ceux qui ne nous donnent pas et qui ne nous nous disent aucun mot et ce qui nous injurient ou nous poussent forcement si nous leur tenons par les bras et nous nous ressentons mal dans ce cas. Vaut mieux ne pas te donner mais sans t'injurier ».*

Nous voyons donc ici à travers leur propos que des enfants mendiants éprouvent des malaises liées à leur vie relationnelle avec l'entourage surtout par l'attitude du public auprès duquel l'enfant mendie. Une telle situation dans lequel vivent l'enfant mendiant lui enfonce toujours et l'expose à une vie marginale plus qu'elle ne l'est pas.

Pour dire que l'expérience quotidienne que l'enfant fait dans la rue constitue à l'éducation de l'enfant d'une manière ou d'une autre. Une éducation marginale ne fait donc que produire des marginaux. Cette éducation résultant de la vie dans la rue en dehors du cadre familial, ne peut pas permettre une structure d'une bonne personnalité comme le dit Feu R. et Boucharlat J. (1973, p. 143) : *« Ses premiers relations sont médiocres : élevé souvent par des personnes étrangères, privés de contacts avec leurs parents..... Ne retrouvant le foyer tard le soir, leurs relations objectales, restent fragiles ».*

C'est au moins dans la formation des groupes (bandes) que les enfants parviennent à se sentir en peu eux-mêmes. Sinon le reste de vie dans la rue est un fardeau pour les enfants mendiants. Mais cela ne suffit non plus par rapport à un milieu stimulant et affectueux dont les enfants ont besoins pour leur développement comme continue à le préciser Feu R. et Boucharlat J. (1973, p. 143) : *« La bande pourra alors être un moyen de structuration, mais qui ne sera jamais* d'aussi *bonne qualité que celui offert par une famille unie ».*

En définitive, les enfants mendiants sont donc obligés de mener une pire vie de la rue où personne ne se préoccupe de leur bien-être. Les problèmes de vie matériels auxquels s'ajoutent ceux relationnels, vont contribuent à rendre problématique toute la vie psychosociale actuelle et future de l'enfant. C'est-à-dire la mise en cause de l'image de soi et l'avenir des enfants mendiants. C'est le point que nous allons analyser dans notre dernier chapitre.

CHAPITRE VIII: L'IMAGE DE SOI DES ENFANTS MENDIANTS LIEE A LEUR MENDICITE

Toute action chez l'individu n'est gratuit, elle déclenche des réactions en fonction de la manière dont celui-ci la vit et en fonction de la manière dont la dite action est perçue dans la communauté ou dans le système social considéré. Ainsi, comme toute activité ou toute expérience, elle contribue à la socialisation de l'individu d'une manière ou d'une autre. La mendicité, qu'exercent nos enquêtés, ne peut donc pas les laisser indifférents comme nous l'avons d'ailleurs constaté dans leurs propos. Ainsi nous allons, dans ce chapitre, essayer de dégage l'image de soi d'un enfant mendiant, la perception de son avenir ainsi que ses aspirations consécutif à ses conditions de vie dans la rue.

8.1. L'enfant mendiant et l'image de soi

L'image que l'on a de soi-même est en partie déterminée par les conditions de notre existence ou peut d'ailleurs en être totalement. Selon Zazzo (1966. p. 36), l'image de soi est définie comme : *« les réactions du sujet lorsqu'il est appelé à se décrire, à se définir, dans une situation donnée »*. C'est en quelque sorte une perception de soi ou représentation de soi. En continuant dans cette réflexion selon le B I T (1981, p.16) :

> *« L'image de soi est une idée composite que chacun se fait de son identité physiologique et sociale et qui peut en retour influer sur son comportement. Cette idée comprend la conscience de son propre corps et la manière dont il répond ou non aux besoins de la personne, la conscience de ce que l'on peut, de ce qui plait ou déplait et la conscience de la manière dont on établit le rapport avec autrui et dont autrui vous perçoit ».*

Ici, avec ces deux définitions, nous voyons que l'image que l'on a, vient en deux parties presque superposées, c'est l'image propre de soi tel qu'on peut se décrire soi-même et l'image sociale telle que les autres peuvent te décrire. Ainsi donc, l'image de l'individu est définie selon ces deux images et cela peut d'ailleurs déterminer le rôle qu'on attend de l'individu dans la société qui est fonction de son image.

Dans ce contexte et dans les propos des enfants, nous trouvons que les enfants mendiants ont une image négative qui résulte en premier lieu de leur vie quotidienne dans la rue

laquelle vie est fonction de leur vécu relationnel et matériel. Si on prend par exemple les propos de HAK, cela s'exprime clairement :

« Nkubu benshi biyumvira ko turi abasuma ariko ntituri abasuma n'abatimbayi nahone bakuze biba. Urumva biyumviriye ko turi abasuma biratubabaza kuko baratubeshera ». Ce qui signifie : *« ici, beaucoup croit que nous sommes des voleurs mais nous n'en sommes pas, ce sont les délinquants, surtout les plus grands qui volent. Nous nous ressentons mal quand ils nous prennent pour des voleurs car ils nous qualifient en ce que nous ne sommes pas ».*

Pour HAK, c'est une peine que d'être qualifié de voleur par l'entourage alors que tu ne l'es pas. Il se connait de cette image que lui attribue l'entourage mais la réfute pourtant comme on le voit dans ses propos. De même dans les propos de NIM il est visible que l'image d'un enfant mendiant est négative par le fait même qu'il se connait mendiant : *« Tubayeho mubuzima bubi nyene. None dusega wagira tubeho gute ? Honyene twe nuwo muhungu tutaronse abaduha duca twirigwa ubusa ».*

Ce qui veut dire *« Nous vivons dans de mauvaises conditions bien sûr ! Comment vouliez-vous que nous vivions en tant que mendiant ? Ici par exemple, si nous n'avons pas eu quelqu'un qui nous donne de l'argent, nous passons la journée sans manger ».*

Cela montre alors que l'enfant qui se connait mendiant, se donne déjà une image négative s'ajoutant encore à celui que lui attribue l'entourage. Un enfant mendiant a donc une image de soi négative suite à l'image que présente d'ailleurs la mendicité et à ces conditions de vie matérielle et relation.

Les enfants mendiants éprouvent en fait une difficulté dans leur pratique puisque tendre la main aux passants qui leur repoussent, qui leur injurient et leur grondent quelque fois ou passent sans réaction comme s'ils ne les voient même pas, ne peut pas être sans conséquence sur l'image que l'enfant doit se donner ou doit porter. Cela parce que l'entourage considère, dans certaines circonstances, un enfant mendiant comme un bon à rien, un exclus, un invalide qui n'a rien n'à contribuer dans la société. C'est d'ailleurs cette conscience qui renforce l'image négative d'un enfant mendiant et qui est conséquente pour son avenir.

Le poids du regard social sur le développement harmonieux de l'enfant est donc à souligner.

Il influence très fortement sur le processus d'identité. Les termes même enfant de la rue (ou mendiant, voyou, voleurs, délinquants) : *'abatimbayi' qui peut se traduire littéralement comme 'sans peur ni souci, habitué à tout malheur' ou 'prêt à tout' ;* termes de l'opinion publique, qui sont attribués vaguement à tous ces enfants qui errent dans la rue, sont en quelque sorte péjoratifs et traduit le caractère marginal de l'enfant *« de », « dans »* la rue, et cette opinion lui colle une image négative.

Ici NIM s'exprime en ces termes pour montrer combien leur traitement par l'entourage est quelque fois pénible renforçant leur infériorité, leur image négative : *« Baguhaye uraryoherwa ariko niyo bakwimye ntibagutuke ntanakimwe ariko bagututse uramaramara. Mugabo ntakundi tubandanya dusaba kuko ntakundi ».ce qui veut dire :« S'ils te donnent tu te sens content, mais s'ils ne te donnent rien et qu'ils ne t'injurient pas, il n'y a pas de problème mais quand ils t'injurient, ça fait honte, mais nous n'avons pas d'autres choix et nous continuons à mendier car il n'y a pas d'autre choix. »*

Cela montre aussi à quel degré l'enfant mendiant se reconnait inférieur, car même si ça lui fait honte quand on l'injurie parce qu'il mendie, il sait qu'il n'a pas d'autre choix, cela parce qu'il est conscient qu'il fallait plutôt abandonner la mendicité mais se trouve confronté à des difficultés socio-économique, la pauvreté et /ou soit à l'obligation de mendier soit parce qu'il vit dans la rue ou soit parce qu'il y est poussé par sa famille ou par son besoin personnel.

Ici, un enfant mendiant peut s'identifier à la pauvreté et pratiquer la mendicité comme un métier qu'il ne peut pas pouvoir abandonner. Ce que nous dit NIS dans ses propos :

« None nkabarya batimbayi baba mw'ibarabara boheba gusega ? Oya ntibobiheba kuko baramenyereye nabi. » Ce qui signifie: *« Est-ce que ces enfants délinquants qui vivent dans la rue peuvent abandonner la mendicité? Non, ils ne peuvent pas l'abandonner car ils sont habitués à cela ».*

Le fait de désigner déjà les enfants mendiants comme voleurs, délinquants voyous etc. , favorisent d'une certaine manière le développement psychologique d'un enfant de la rue vers l'identification à cette image et son intégration dans son esprit. Ce qui est un mauvais signe puisque son avenir en sera marqué d'une manière ou d'une autre, par l'image qu'on lui colle et qu'il se colle lui-même aujourd'hui. Un enfant mendiant est donc identifié à un modèle déviant, ce qui favorise la constitution d'une identité négative.

Aider un enfant mendiant par un don de quelque chose est une bonne chose. Mais la problématique est encore là, qu'on risque plutôt de l'habituer encore à une vie de la mendicité puisqu'il revient encore en espérant recevoir davantage. Ce qui aide les enfants par un don d'argent veulent peut-être aider et ont un esprit charitable en vers les enfants. Mais le risque est de contribuer encore à favoriser cette augmentation du phénomène, ils risquent de l'encourager inconsciemment.

En outre, pour les enfants mendiants sous l'influence de leur famille ,c'est paradoxale que c'est plutôt celle-ci qui devrait en premier lieu protéger ses enfants contre tout éventuel évènement pouvant contrecarrer leur bon épanouissement , et qu'on trouve que la famille, la mère en particulière, symbole d'amour pour l'enfant, peut l'envoyer tous les jours pour mendier en faisant fus de ses conséquences.

L'enfant par cette situation de précarité (mendicité) se forgera difficilement une image de soi et une identité positive, ce qui ne peut pas manquer de répercussions sur son avenir et dans la manière dont il perçoit cette dernière.

8.2. L'enfant mendiant et la perception de son avenir

Comme nous venons de le voir, la construction de l'image de l'enfant mendiant qui découle de sa manière de se concevoir et dont la manière dont les autres le taxent et consécutivement à sa vie matérielle et relationnelle, l'enfant a une perception de l'avenir en fonction de sa vie réellement subjective et objective.

C'est sur l'image du corps et l'image sociale de la personne en question que se construit ce qu'il peut espérer ou prétendre être. Donc, toutes les activités ultérieures, tous les projets, la construction de son avenir vont s'entreprendre en fonction de cette image de soi.

A cet effet, Reszohary, cité par Born, M. (1970, p.48), indique que :

> *« Toute image défaitiste de soi est paralysante car toute action réclame un minimum de confiance en ses possibilités. La conscience que les plus démunies ont de leur infériorité leur interdit de se risquer dans l'inconnu, dans la mesure où pour faire des projets, il faut avoir la conviction de réussir ».*

En voulant se rendre compte de la façon dont les enfants de la rue perçoivent leur avenir, nous leur avons demandé de façon directe, ce qu'ils pensent de leur avenir.

Dans leur propos nous remarquons qu'ils perçoivent leur avenir comme sombre, incertain ou n'en perçoit presque pas du tout. C'est le cas de BUT qui, sur cette question de savoir ce qu'il pensait de son avenir, répond avec un air triste: *« Kazoza kanje ntakonzi. Erega Imana niyo ikazi »*. Ce qui se traduit par : *« Je ne connais pas sur mon avenir, c'est Dieu qui en sait»*.

Le cas de HAK est aussi illustratif que l'avenir d'un enfant mendiant est sombre ou n'est pas visible. Il s'exprime en ces termes *: « Ntakazoza mbona mugusega nkubu benshi biyumvira ko turi abasuma ». Pour dire : « Pas d'avenir dans la mendicité. Ici beaucoup de gens nous croient en voleur ».*

L'avenir n'appartient donc pas à ceux qui font la mendicité mais ceux qui fréquentent plutôt l'école, sont convaincu les enfants, tel est le cas de NIY : *« Erega jewe mama yarambwiye ko atakazoza kari mugusega. Nikwishure honyene hari kazoza kubera ko iyo wize urashobora kuronka nkamahera menshi ukagura nyene nk'imodoka canke imangazine ».*

Ce qui veut dire *: « Eh maman m'a dit qu'il n'y a pas d'avenir dans la mendicité, c'est seulement à l'école où il y a l'avenir car si tu as étudié tu peux avoir beaucoup d'argent et acheter par exemple une voiture ou un magasin ».*

Cela montre que les enfants font la mendicité mais sont convaincu qu'il n'y a donc pas d'avenir dans cette pratique. De même BUT est bien sûr convaincu que pour espérer un avenir meilleur, il faut une intervention divine pour leur secours et avant ça, il faut qu'ils renoncent à la mendicité. C'est ce qu'il continue de dire de cette sorte :

«ariko haraho Imana yodufasha tukaba nkakarorero nk'abadandaza ariko twobanza guheba gusega kwanza ». Ce qui veut dire *: « Mais ça peut arriver que Dieu nous aide et devenir par exemple des commerçants mais, il faut que nous abandonnons d'abord la mendicité ».*

Nous voyons donc que ces enfants mendiants dont leur présent est caractérisé par une vie dérisoire et difficile ne voient que leur avenir en noir. Il n'y a donc pas aucune possibilité qui leur est offerte, qui puisse les rendre heureux tant au présent qu'au futur comme le dit Marguerat (1992, p.28) :*« Les jeunes enfants s'interrogent avec anxiété sur leur avenir et les possibilités réelles que leur offre la société pour une insertion dynamique et durable dans le tissu social... ».*

Dans leur réponse sur la question qui concerne leur avenir, le fait que les enfants essaient de se confiner derrière une construction d'un avenir conditionnel en pensant qu'un jour Dieu peut les aider à avoir un meilleur avenir, est à la fois une manière des se défendre de cette vie pénible et sombre, et c'est cela qui justifie leur avenir hypothétique.

Cela montre à quel point l'image qu'il se donne est négative et la perception de l'avenir qui en résulte est incertaine. Mais cela peut montrer le choc de se voir toujours dans la mendicité alors que les autres sont sous la protection familiale et fréquentent l'école où ils espèrent devenir des hommes de valeur. Le confinement dans un espoir en Dieu amortit donc le choc de la conscience d'un avenir désagréable.

Pourtant, ils sont convaincus qu'avant d'espérer une vie meilleure, il fallait rompre avec la mendicité et s'adonner plutôt à l'activité scolaire, donc être scolarisés. Pour NIS, par exemple, qui a abandonné l'école, il voit bien sûr qu'il fallait abandonner la mendicité mais, il dit encore qu'il est impossible : *« Kazoza kanje ni kabi kubera nyene dusega nkubu narahevye kwiga ntakundi, iyoba vyokunda nkasubira kwishure mugabo ntivyokunda».* Ce qui veut dire : *« Mon avenir est mauvaise bien sûr parce que nous mendions ici par exemple j'ai abandonné l'école mais pas d'autres choix, si c'était possible que je reprenne l'école mais c'est impossible».*

Avec ces propos de NIS, nous voyons qu'il a un regret de ne pas être à l'école, et qu'il trouve qu'il n'a pas d'autres choix, qu'il n'est plus possible de regagner l'école. Dans leur propos encore, pendant que ceux qui ont abandonné l'école regrette, d'autres espèrent qu'ils pourraient être scolarisé, ce sont ceux qui n'ont pas encore allé à l'école.

Dans leurs propos les enfants mendiants expriment donc un avenir incertain ou sombre qui résulte de leur vie matérielle et relationnelle. Ainsi donc, même dans leurs aspirations pour sortir de cette vie, ça reste encore problématique du fait que, quand on a une image de soi négative, ça affaiblit aussi l'estime de soi et influe sur toute perspective d'avenir et d'aspiration.

Fischer, G.N. (1987, p.162) souligne que l'estime de soi se mesure par l'affirmation et la détermination à réagir face aux difficultés de la vie *: « L'estime de soi est déterminé par la croyance que nous avons dans notre capacité de maitriser les choses et de changer les situations, l'idée que nous nous faisons de notre façon d'agir, et par voie de conséquence, l'image que nous nous faisons de nous-mêmes. »*

Cependant, il faut noter que les enfants mendiants sont des êtres encore immatures qui ne peuvent pas à eux seuls, orienter leur vie. Ils ont besoin d'un support familial et /ou social pour qu'ils puissent surmonter les difficultés qui jalonnent leur vie.

Nous le voyons d'ailleurs dans leurs aspirations pour pouvoir sortir de cette vie, ils mettent en avant l'intervention d'une tierce personne pour pouvoir sortir de cette impasse de la vie. Ainsi, dans leurs propos nous constatons qu'ils évoquent toujours leurs parents dont ils sont encore sous la dépendance, malgré qu'ils sont laissés ou poussés par les mêmes parents dans une humiliante pratique qui se classerait dans la pire forme du travail des enfants : la mendicité.

8.3. Aspirations des enfants mendiants pour sortir de la mendicité

Nous venons de voir comment l'image de soi des enfants mendiants ainsi que la perception de leur avenir est encore problématique tant que leur vie en est de cette manière.

Les enfants voient eux-mêmes que cette situation est pour eux un problème mais ne voient pourtant comment ils pourraient s'en sortir. Dans leurs propos sur leur aspiration pour sortir de cette vie de mendicité, il est aussi visible que cela est aussi hypothétique et incertain. Pourtant, ils voient bel et bien que le seul moyen qui leur assurerait une vie meilleure, c'est l'école.

NIY s'exprime en ces termes sur la question de savoir ce qui pourrait être fait pour que son avenir soit meilleur : *« Ariko nkubu jewe ninaja kwiga nkeka nzoca mpeba gusaba ni mama yankundira. »* Cela signifie *: « Mais quand je vais aller à l'école j'abandonnerai la mendicité peut-être si ma mère me le permet. »*

Nous entendons ici que l'enfant a le besoin d'être scolarisé et de sortir de la mendicité. Cet enfant devrait par exemple être soutenu. Mais, comment le soutenir alors qu'en même temps c'est surtout sa maman qui l'envoie mendier? Il fallait aussi travailler sur le cas de sa mère pour résoudre ce problème qui lui pousse à envoyer son enfant dans la mendicité.

D'autres enfants voulaient retourner à l'école parce qu'ils ont été renvoyés parce que leurs parents ne leurs fournissent pas le nécessaire pour étudier. C'est le cas de NIS, comme on le voit dans ses propos *: « Iyoba vyokunda nkasubira kwiga mugabo ntivyokunda. » ; « Si c'était possible que je retourne à l'école, mais c'est impossible. »*

Les enfants ont encore un espoir pour ceux qui ne sont pas encore allé à l'école qu'ils pourraient être scolarisés comme le dit BUT.

« Gusa nibaza ko bazonjana kw'ishure».

Cela veut dire : *« Seulement, je pense qu'on va m'envoyer à l'école. »*

Cela n'est pas pourtant évident du fait qu'il y aurait même ceux qui mendient et étudient en même temps. Encore parmi, les facteurs évoqués comme causes de la mendicité, il y a partout et en premier lieu la pauvreté, or la pauvreté est aussi un facteur de nos scolarité.

Les enfants aussi espèrent dans certaines circonstances qu'ils pourront avoir beaucoup d'argent en continuant à mendier, et ainsi faire un projet.

C'est le cas de HAK : *« Je ntakazoza mfise. Hamwe twosaba bakaduha amahera menshi turashobora guheba gusega tugaca dutangura nko kudandaza utuntu». Ce qui veut dire : « moi je ne vois pas d'avenir. Si nous mendions et qu'on nous donne beaucoup d'argent, nous pouvons abandonner la mendicité et commencer par exemple le petit commerce ».* Celui-ci a donc déjà intériorisé la mendicité comme un métier et espère qu'il pourra y trouver plus d'argent pour poursuivre avec un autre métier.

En fait les aspirations des enfants mendiants pour sortir de la mendicité sont superficielles parce qu'ils sont encore immatures pour comprendre l'impact de ce phénomène sur leur vécu psychosocial. Ce qui fait d'ailleurs qu'ils admettent que ceux qui deviennent assez grands abandonnent la mendicité et s'adonnent à d'autres activités marginales comme le vol ou le porte-faix.

En définitif, tout se fait dans la même perspective que connaissant les facteurs de la mendicité, les difficultés de la vie matérielle et relationnelle des enfants mendiants qui sont problématiques, on en déduit que même l'image de soi ainsi que la perception de l'avenir des enfants mendiant est négativement construit. Ce qui rend donc problématique toute la vie actuelle et future d'un enfant mendiant.

Notre sujet sur la problématique de la mendicité des enfants se comprend donc dans ce contexte. Ainsi, nous pourrions conclure et émettre nos recommandations à l'égard de tous les concernés du phénomène de la mendicité des enfants pour voir si cette catégorie d'enfants pourrait aussi retrouver le souffle et l'ambiance de la vie normale.

CONCLUSION GENERALE ET SUGGESTIONS

Au terme de notre travail, il convient d'en rappeler le cheminement. Notre travail avait pour objectif, l'étude de la problématique de la mendicité des enfants en Mairie de Bujumbura.

En premier lieu, nous avons introduit le sujet en essayant de montrer comment les sociétés traditionnelles investissaient dans un enfant pour le préparer à affronter la vie sociale et à être utile à lui et à la communauté. L'enfant devait être protégé de toute chose pouvant entraver sa bonne socialisation dans le but de son plein épanouissement physique, social et psychologique. Mais malheureusement, on observe aujourd'hui une dégradation de la société et des mentalités vis-à-vis de l'enfant suite à une série de contraintes, ce qui fait qu'on observe d'ici et là des enfants poussés à voler de leurs propres ailes pour survivre et qui sont dans ce sens exploités dans des travaux ou des activités qui sont nuisibles à leur épanouissement d'où le nombre élevé des enfants des rues dont les mendiants font partie.

Dans la même introduction, nous avons montré notre motivation et justifié le choix de notre sujet à l'étude. Par après nous avons abordé la première partie qui porte sur le cadre théorique et les considérations méthodologiques.

Le premier chapitre portait sur la définition des concepts-clés, afin de permettre aux lecteurs de pouvoir mieux se situer dans la suite de notre travail sur les termes qui en constituent le socle.

Quant au deuxième chapitre, il relevait les généralités sur l'éducation des enfants. Nous avons insisté sur les principes fondamentaux du droit de l'enfant, les aspects du travail des enfants en général, ainsi que la conception de l'enfant en Afrique noire traditionnelle pour enfin déboucher sur l'éducation de l'enfant dans le Burundi traditionnel. Cela pour montrer dans quel cadre l'enfant était élevé autrefois, en vue de permettre son épanouissement et de favoriser son bien-être, vers un homme dont la société a besoin.

Le troisième chapitre mettait l'accent sur quelques considérations sur le phénomène de la mendicité des enfants où nous avons fait un survol historique de la mendicité ainsi que la distinction des catégories de mendiants pour déboucher enfin sur les causes de la mendicité, cela pour montrer pourquoi un phénomène d'enfants des rues, dont les enfants mendiants font partie, existe.

Au quatrième chapitre, nous avons mis l'accent sur la problématique en circonscrivant nos objectifs de recherche d'une part, et sur la méthodologie en insistant sur la démarche pour récolter nos informations d'autre part. Pour atteindre nos objectifs, nous avons fait appel à l'entretien semi-directif auprès de cinq cas. Nous y avons par ailleurs parlé du déroulement de l'enquête.

Par après, nous avons entamé la deuxième partie de notre travail où nous avons mis l'accent sur la présentation des cas, l'analyse des données et l'interprétation des résultats. Ce qui nous a permis d'atteindre les objectifs de notre recherche.

Ainsi pour le premier objectif spécifique qui consistait à *découvrir les facteurs de la mendicité d'un enfant en Mairie de Bujumbura,* nous avons constaté que la présence des enfants dans la rue pour mendier est causée par des facteurs socio-économiques, socio familiaux mais aussi des facteurs socio-culturels. Les enfants évoquent l'influence de leur « parents pauvres » qui les envoient mendier ou qui viennent avec eux pour mendier afin de satisfaire à leurs besoins familiaux mais aussi les enfants qui mendient parce qu'ils vivent dans la rue et qui font recours à la mendicité pour satisfaire leurs besoins quotidiens. A partir de ces résultats, nous pouvons affirmer que notre premier objectif spécifique a été atteint.

Concernant le second objectif qui consistait à *cerner les conditions de vie matérielle et relationnelle d'un enfant mendiant en Maire de Bujumbura*, nous avons constaté que les enfants mendiants vivent dans des conditions de précarité matérielle où tous les besoins, à savoir l'alimentation, le repos, ainsi que l'affectivité dont les enfants ont fondamentalement besoin sont en cause. Pour faire face à des contraintes de la rue, les enfants se forment des bandes en fonctions de leurs ressemblances où ils vont ainsi partager la vie de la rue et se sentir un peu en climat humain qu'ils manquent suite l'humiliation liée à la mendicité, donc suite à leurs relations avec le public. De ces résultats aussi, nous pouvons conclure que notre deuxième objectif spécifique a été atteint.

Quant au troisième objectif spécifique qui visait à *découvrir l'impact de la mendicité sur l'image de soi des enfants mendiants* le constat a été que la mendicité à des conséquences sur l'image et l'identité sociale d'un enfant qui la pratique c'est-à-dire sur l'image que l'enfant se fait de lui-même, sur la perception de son avenir ainsi que ses aspirations. En effet, un enfant mendiant sait qu'il est perçu négativement par l'entourage qui le qualifie

souvent de voleur ou de délinquant. Pourtant certains enfants essayent de se tirer d'affaire en appelant d'autres enfants « enfants de la rue », « abatimbayi » ou « délinquants » et se soustraire à cette catégorie pour montrer qu'ils sentent de la peine d'être appelés ainsi. L'image de soi négative de ces enfants est donc liée au regard que leur porte l'entourage et au caractère en soi marginal de cette pratique. De ce qui précède nous pouvons dire aussi que notre troisième objectif spécifique a été atteint.

Notre objectif général était de chercher à *comprendre le phénomène de mendicité des enfants en Mairie de Bujumbura.* Après avoir découvert les facteurs de la mendicité des enfants en Mairie de Bujumbura, cerné les conditions de vie d'un enfant mendiant et découvert l'image de soi d'un enfant mendiant, nous pouvons conclure que notre objectif général a été atteint.

Cela étant, nous ne pouvons pas terminer notre travail de recherche sans émettre nos suggestions, afin de contribuer à la recherche des solutions pour sortir ces enfants de la situation dans laquelle ils se trouvent :

- Nous nous adressons en premier lieu à leurs parents afin qu'ils puissent savoir que la tâche première d'un parent est d'assurer à l'enfant ce qu'il a besoin et ainsi permettre son plein épanouissement tant physique, social que psychologique. Cela du fait que les enfants ont toujours insisté sur le fait qu'ils mendient parce que c'est leurs mamans qui les y obligent. Envoyer ou laisser l'enfant errer dans la rue pour contribuer au revenu familial dans des pires conditions pourvu qu'ils trouvent ce dont ils ont besoin est un crime contre l'enfant, c'est le tuer silencieusement. L'enfant a besoin d'être protégé contre toute maltraitance et exploitation. Qu'ils cessent d'exposer leurs enfants dans cette a pratique humiliante s'ils veulent qu'ils deviennent des hommes qui leurs seront utiles et utiles à la nation.

- Les enfants mendiants ne voit pas à qui se vouer, ils sont encore immatures pour comprendre réellement leurs droits et qui doit les assurer. Pour cela, un appel est également lancé à l'Etat et aux organisations non-gouvernementales afin qu'ils puissent mettre en œuvre des moyens suffisants pour aider les enfants en difficulté parce que ces enfants voient leur nombre augmenté du jour au jour. Il vaudrait mieux associer les psychologues de formation, afin qu'ils puissent aider à déceler les problèmes de chaque enfant et participer à la rééducation de ces derniers et surtout faire une analyse, cas par cas, des

causes familiales, car l'éducation première revient à la famille qui doit encadrer et prendre en charge ses enfants, mais aussi en insistant sur les comportements qu'adoptent ces enfants surtout que le temps qu'ils passent dans la rue peut les pousser à développer d'autres comportements antisociaux qui nécessitent une rééducation et ceci par des psychologues.

- Nous lançons aussi un appel à tous ceux qui s'occupent de l'enfant en difficulté, à l'Etat, à toutes les associations et mouvements qui s'intéressent à l'éducation des enfants et surtout à leur avenir, qu'ils puissent déployer encore plus d'efforts, et surtout de professionnalisme pour venir en aide à ces enfants en difficultés, qui, dans leur souhait voudraient bien étudier, mais qui sont condamnés par la situation du système social dans lequel ils vivent et qui manquent de moyens , matériel et surtout du soutien matériel que psychologique pour espérer avoir une image positive et l'espoir d'une vie normale comme les autres enfants.

- Nous adressons enfin au public auprès duquel les enfants mendient, de témoigner un peu d'humanité à ces derniers et s'il le faut, de leur prodiguer quelques conseils de façon humaniste, de cette manière, ces enfants se sentiraient comme des humains et peut-être, ils pourraient penser qu'ils peuvent eux aussi devenir des enfants comme les autres et espérer sortir de cette vie problématique. Le dialogue compréhensif est une aide morale par excellence qui puisse changer les choses au même titre que l'aide matérielle.

En définitive, nous ne pouvons pas prétendre avoir épuisé l'approche de tout le phénomène de la mendicité des enfants qui est un phénomène plus complexe. C'est pourquoi nous appelons d'autres chercheurs de s'intéresser à ce phénomène pour contribuer à la compréhension de ce phénomène et de ses implications et permettre à toute personne devant aider à la résolution de ce phénomène d'en tenir compte. Ils peuvent s'intéresser par exemple à : « *la relation parent-enfant chez la femme mendiante avec enfant* ».

BIBLIOGRAPHIE

Anzieu, D. et Martin J.Y. (1973). *La dynamique des groupes restreints.* Paris : P.U.F.

Badin, P. (1977). *Psychologie de la vie sociale. Les aspects psychosociaux de la personnalité.* Paris : Centurion.

Balaam, Y. (1997). *Enfant de la rue et de la prison dans une ville africaine.* Presses de l'UCAC. Paris : Karthala.

Banderembako, T. (1971). *Ubuvyeyi. Source d'intégration et d'harmonie et de personnalisation. Que vous en semble ?*

Bararufise, B. (1973). *Contribution à l'étude des problèmes posés par l'éducation et la scolarisation au Burundi.* Thèse inédite.Université de Lyon II.

Baudrit, A. (1994). *L'entretien collectif avec les enfants.* Laboratoire des Sciences de l'Éducation, Université de Bordeaux 2.

BIT. (1981). *Glossaire de la réadaptation professionnelle et de l'emploi des invalides.* Genève.

BIT. (1994). *Activités de l'OIT.* Genève.

BIT. (1997). *Protection de l'enfant dans le monde du travail.* Conférence internationale d'Oslo. Genève.

Blanchet, A. et Gotman A. (1992). *L'enquête et ses méthodes : l'entretien.* Paris : Nathan.

Boudon, R. (1969). *Les méthodes en sociologie.* Paris : P.U.F.

Bucucu, A. (2001). *Approche psychosociologique de la vie des enfants de la rue.* Bujumbura, UB : FPSE.

Code et lois du Burundi. Complément 2013. Tome 1. Mise à jour le 31 Décembre 2011. Deuxième édition.

Debaty, P. (1967). *La mesure des attitudes.* Paris : PUF.

Delafosse, M.S et Rouan, G. (2001). *Les méthodes qualitatives en Psychologie.* Paris : Dunod.

Dolto, F. (1980). *La cause des enfants.* Paris : Seuil.

Encyclopédie Larousse des jeunes. (1991). Paris : Librairie Larousse

Erny, P. (1972). *L'enfant et son milieu en Afrique noire.* Paris : Payot.

Erny, P. (1986). *L'enfant dans la pensée traditionnelle de l'Afrique Noire.* Paris : Livre africain.

Festinger, L. et Katz, D. (1974). *Les méthodes de recherche en sciences sociales.* Tome 2. Paris : PUF.

Feu, R. et Boucharlat, Y. (1973). *Les groupes d'enfants et d'adolescents.* Paris : P.U.F

Fischer, G.N. (1987). *Les concepts fondamentaux de psychologie sociale.* Paris : Bordas.

Fracassi, A. et Al. (1985). *La pauvreté : une approche plurielle.* Paris : Ed. ESF.

Ghiglione, R. et Matalon, B. (1980). *Les enquêtes sociologiques.* Paris : Armand-colin

Grawitz M. (2001). *Méthodes des sciences sociales.* Paris : Dalloz.

Izompora I. et Al. (1986). *La mendicité et le vagabondage à Bujumbura.* Mémoire inédit, Bujumbura, UB : Faculté de Droit.

Kayoya, M. (1970). *Entre deux mondes ; sur la route du développement.* Bujumbura : Presses Lavigerie.

Maisonneuve, J. (1973). *Introduction à la psychosociologie.* Paris : PUF.

Ministère de la justice(2010). *Codes et lois du Burundi.* Bujumbura : CEDJ.

Mucchielli, R. (1973). *Le questionnaire dans l'enquête psychosociale.* Connaissance du problème. Paris : ESF.

Mveng, E. (1974). *L'art d'Afrique noire.* Yaoundé : éditions CLE.

N'sakila,G. M. (2003). *Sans et le hors famille. L'enfant dans la rue.* Lubumbashi : Presses universitaires de Lubumbashi.

Nahoum, C. (1975). *L'entretien psychologique.* Paris : PUF.

Navas, J. et Al. (1977). *Famille et fécondité au Burundi. Approche sociologique.* Bujumbura : Presses Lavigerie.

Ndayirukiye S. (2002). *Bujumbura centenaire 1897-1997 : croissance et défis.* Paris : L'Harmattan.

Parot, M. (1954). *L'enfant et les relations familiales.* Paris : PUF.

Pedinielli, J.L et Fernandez, L. (2007). *L'observation clinique et l'étude de cas.* Paris : Armand-Colin.

Ponger, P. (1971). *Méthodes des sciences sociales.* Paris : Dalloz.

Poron, R. et Parot, I. (1991). *Dictionnaire de psychologie.* Paris : PUF.

Reszohary, R. (1970). *Temps social et développement.* Bruxelles, la renaissance des livres.

Rodegem, F.M. (1961). *Sagesse kirundi : proverbes, dictons, locutions usités au Burundi.* Tervuren : Musée royal du Congo Belge.

Rodegem, F.M. (1970). *Dictionnaire Rundi-Français.* Tervuren : Musée royal de l'Afrique centrale.

Schlemmer, B. (1996). *L'enfant exploité, oppression, mise au travail, prolétarisation.* Paris: Ed. Karthala et Orstom.

Selltiz, C. Wrightsman, I.C et Cook S.W. (1977). *Les méthodes de recherches en sciences sociales.* Montréal. Editions HRW.

Tabin, J.P. et Al. (2012). *Mendicité : histoire et perceptions sociales. Rapport sur la mendicité « Room » avec ou sans enfant.* Lausanne : EESP.

Tessier, S. (1995). *Langage et culture des enfants de la rue.* Paris : Editions Karthala.

UNESCO, (1995). *Dans la rue avec les enfants.* Paris : UNESCO

UNICEF. (1989). *Conventions relatives aux droits des enfants.* Paris : UNESCO.

UNICEF. (2001). *La pauvreté et les enfants.* New York.

UNICEF. (2002). *Manuel d'application de la convention relative aux droits de l'enfant.* Genève : Atar Roto Presse SA.

UNICEF. (2005). *La situation des enfants dans le monde. Exclus et invisibles.* New York.

UNICEF. (2009). *Etude nationale sur la pauvreté de l'enfant et les disparités au Burundi.* Bujumbura.

UNICEF. (2012). *Global Initiative to End All Corporal Punishment of Children.* New York.

UNICEF. (2012). *La situation des enfants dans le monde. Les enfants dans un monde urbain.* New York.

Velis, J.P. (1993). *Fleurs de poussière. Enfant de la rue en Afrique.* Paris : Ed. UNESCO.

Zazzo, B. (1966). *Psychologie différentielle de l'adolescence.* Paris : PUF.

Webographie

http : // www.ilo.org/public/french/bureau/inf/magazine/26/child.htm

ANNEXES

PRESENTATION ET CONSIGNES

EN KIRUNDI

Amahoro, jewe nitwa SAKUBU Vital, ndi umunyeshure, nkaba niga muri kaminuza y'Uburundi mu gisata c'itaho inyifato y'abantu hamwe n'ubuhinga bw'indero.

Nkaba ndiko ndakora igikogwa c'ugusozera inyigisho muri kaminuza y'Uburundi. Igikogwa canje nkaba ndiko ndagikora ku bijanye n'ikibazo co gusega kw'abana nkawe. Nashaka rero munterere agacumu kubumwe mu kunyishura ku kiganiro ngomba tugiriranire.

Ivyo mu mbwira vyose biza kuba bimfitiye akamaro mu gutahura ibijanye n'ivyo ndondera. Nico gituma nza gukoresha aka kuma gafata amajwi kugira ngo ntihagire ikinsoba canke ico nkuramwo canke ngo nongerermwo. Vyongeye ntibibatere amadidane kuko ntawe nzobwira ngo ibi twabiyaze n'uyu canke n'uriya.

Murakoze.

En français

Bonjour (Bonsoir)

Moi, je m'appelle SAKUBU Vital, je suis étudiant à l'Université du Burundi, dans la Faculté de Psychologie et des Sciences de l'Education.

Je suis en train de réaliser un travail de fin de ma formation universitaire. Je voudrais vous demander de me prêter main forte en répondant à notre entretien que nous allons mener avec vous en rapport avec la problématique de la mendicité des enfants comme vous. Cela pourrait faciliter la tâche à toute personne voulant s'enquérir sur votre situation de vie ou désirant vous aider dans votre vie.

Tout ce que vous allez me dire me sera d'une grande importance pour mieux comprendre ce que je cherche. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle je vais me servir de cet appareil enregistreur pour enregistrer et retranscrire toutes les informations sans rien omettre ni ajouter à ce que vous allez me dire.

Cet entretien est secret et nous vous garantissons le strict anonymat.

Merci.

Guide d'entretien

- **Thème 1 : les facteurs de la mendicité des enfants**

 Ce qui pousse un enfant à mendier

- **Thème 2 : conditions de vie des enfants**
 - Vie matérielle
 - Vie relationnelle :
- **Thème 3 : conséquences de la mendicité sur l'image et l'avenir des enfants**
 - Sur l'image de soi
 - Sur l'avenir
 - Sur les aspirations des enfants mendiants

En kirundi

- **Ikiyago ca mbere: Imvo zituma abana basega**
- **Ikiyago ca kabiri: ubuzima abana basega babayemwo:**

➢ Kubijanye nuburyo bwo kubaho

➢ Kubijanye nimigenderanire nabandi bana hamwe nabandi bantu

- **Ikiyago cagatatu: ingaruka zogusega kwabana kuko bibona no kwisura bibaha mubandi no kuri kazoza kabo**

➢ Kuko bibona mubandi

➢ Kuri kazoza kabo

➢ Kuvyipfuzo vyabo

Grille d'observation

Les indications de notre grille d'observation sont subdivisées en deux grandes sections.

❖ **Les conditions de vie des enfants mendiants**

- **Etat général de l'enfant :**
 - tenue vestimentaire
 - portrait physique
 - hygiène corporelle
 - regard et mimique
 - calme ou agitation
 - fixité ou circulation
- **Description du poste de mendicité.**
 - Caractéristiques des lieux
 - Entourage humais physiques et matériels
 - Autres activités que la mendicité

❖ **La sphère de vie relationnelle des enfants mendiants**

- **Comportement des enfants mendiants**
 - Détente (jeux)
 - Mis en commun dans les activités
 - Les enfants mendient en groupes ou isolément
 - Stratégies utilisées pour quémander
- **Attitude de l'entourage de l'enfant mendiant**
 - Attitude positive : compréhension et acceptation (s'adressent aux enfants par un don ou par des paroles, leur porter de l'intérêt)
 - Attitude négative (indifférence, méfiance, rejet ou répression).